

Dystopie et pouvoir des femmes

Étude comparée de *Moralopolis* de Catherine Marx et des *Sorcières de la République* de Chloé Delaume

Mémoire réalisé par
Alyssa Sales

Promoteurs
Damien Zanone et Audrey Lasserre

Année académique 2018 - 2019
Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, finalité approfondie

Table des matières

Remerciements	5
Introduction	9
Cadrage théorique : utopie, dystopie et féminisme	15
1. Utopie.....	15
2. Dystopie	17
3. Le thème du pouvoir des femmes dans les dystopies et les utopies	21
Chapitre I : L'arrivée au pouvoir d'un projet féministe	27
1. Un projet féministe qui devient étatique : abolir le patriarcat.....	27
2. Éléments sociohistoriques : les féminismes depuis Mai 68	31
2.1. Comment et pourquoi aborder la périodisation des féminismes ?.....	31
2.2. Les années 1970 : un renouveau important du féminisme.....	33
2.3. Des années 1980 aux années 2000 : diversification des féminismes.....	39
3. La position des autrices par rapport aux féminismes	43
3.1. Catherine Marx	43
3.2. Chloé Delaume.....	46
4. La représentation des féminismes dans les romans.....	48
4.1. <i>Moralopolis</i>	48
4.2. <i>Les Sorcières de la République</i>	51
Chapitre II : Un projet par les femmes, pour quelles femmes ?.....	55
1. Sororité et universalisme : les femmes sont une	55
1.1. Le discours féministe	57
1.2. La sororité à travers l'éducation et la culture.....	59
2. Maternité : une aliénation pour les femmes	62
3. La figure de la sorcière : entre pouvoir et persécution.....	66
4. Sexualité hétéronormative et discours « essentialisant »	69
5. Entrer en utopie ?	71

Chapitre III : La descente aux enfers.....	77
1. Dérives et totalitarisme féministe.....	77
1.1. Les dérives dans <i>Moralopolis</i>	77
1.2. Les dérives dans <i>Les Sorcières de la République</i>	83
1.3. Vers un régime totalitaire féministe.....	85
2. L'échec et la fin du pouvoir	88
2.1. La chute du pouvoir : anthropophagie et tyrannie morale	88
2.2. La vengeance des femmes.....	90
2.3. Une réflexion sur le pouvoir	95
3. Un éternel recommencement dystopique	98
Conclusion.....	104
Bibliographie	107
1. Bibliographie primaire	107
1.1. Corpus d'étude	107
1.2. Œuvres complémentaires	107
1.3. Entretiens et articles	107
2. Bibliographie secondaire.....	108
2.1. Études critiques spécifiques.....	108
2.2. Études critiques générales.....	108
2.3. Sociologie et histoire des féminismes.....	109
2.4. Articles de presse et sites officiels	110

Remerciements

Je tiens à remercier le Professeur Damien Zanone d'avoir accepté la supervision de ce mémoire. Je le remercie tout particulièrement pour la confiance qu'il a placée en moi ainsi que pour ses retours toujours constructifs et édifiants.

Je remercie également la Professeure Audrey Lasserre d'avoir guidé mes premiers pas, de m'avoir encouragée, d'avoir pris le temps de me recevoir et de me conseiller.

Je tiens surtout à remercier toutes les personnes qui ont pris le temps de m'aider, de me relire, de m'encourager et de me soutenir tout au long de cette aventure : ma famille et Mathéo, mais aussi Sarah, Florentin, Sophie, Chloé et Lise. Pour les relectures, je remercie particulièrement Nina, ma maman et ma marraine.

Pour finir, je remercie les professeurs de l'université de Namur, de Cadix et de Louvain-la-Neuve grâce à qui j'ai acquis les outils et les connaissances qui ont rendu ce mémoire possible et qui m'ont permis de poser un autre regard sur le monde qui nous entoure.

« Elles disent qu'elles chantent avec une si parfaite fureur que le mouvement qui les porte est irréversible. Elles disent que l'oppression engendre la haine. On les entend de toutes parts crier haine haine »

Monique Wittig, *Les Guérillères*

« Pourquoi faut-il que votre affranchissement passe par mon abaissement ? Où est la vraie égalité ? »

Robert Merle, *Les hommes protégés*

Introduction

En 2017, l'affaire Weinstein¹ éclate au grand jour et fait l'effet d'une bombe dans les médias et sur les réseaux sociaux. Ce scandale marque le début d'une libération sans précédent de la parole des femmes dans le monde entier. Elles se mobilisent massivement sous les hashtags #MyHarveyWeinstein, #MeToo, #BalanceTonPorc et dénoncent les violences masculines sous toutes ses formes : remarque sexiste, harcèlement sexuel, violence conjugale, agression sexuelle, viol, etc. L'affaire Weinstein prend place dans un regain d'intérêt pour un féminisme « 2.0 », plus radical, actif et interconnecté, déjà en marche depuis le début des années 2010. Plus encore, le mouvement #MeToo appelle à une véritable « prise de pouvoir² » des femmes pour instaurer enfin une égalité effective entre les hommes et les femmes et mettre un terme au patriarcat. Ces revendications s'accompagnent d'une volonté d'investissement par les femmes du pouvoir politique, encore majoritairement aux mains des hommes. Face à la mobilisation des femmes et à l'effervescence féministe se tiennent encore et toujours les tenants de l'ancien ordre sexué du monde – masculinistes et conservateurs. Les antiféministes de tout genre montent au créneau, craignant la colère des femmes et les ambitions féministes qui font planer sur eux l'ombre menaçante d'un pouvoir des femmes.

Si l'affaire Weinstein accentue ces tensions, la question de l'avenir de la « guerre des sexes » est très ancienne et est souvent liée, au sein de l'Histoire, aux avancées de la condition des femmes. Le devenir des rapports entre les hommes et les femmes agite, divise et fait fantasmer : qui prendra le pouvoir ? Assisterons-nous à un essor du masculinisme ou à une revanche féministe ? Dans ces conditions, la fiction³ offre le terrain de jeu parfait pour ces projections et plus particulièrement pour la dystopie. Celle-ci permet, au regard de l'actualité, d'expérimenter dans un futur plus ou moins proche des changements sociaux jusqu'aux limites de l'imaginable et de l'inhumain, offrant un champ infini d'anticipations possibles afin de poser un regard critique sur le présent. Des auteurs se sont dès lors saisi du sujet de la « guerre des

¹ Alban Agnoux, « Allons-nous vers une revanche masculiniste ou un féminisme radical ? », dans *Usbek & Rica*, le 23 mars 2018, disponible sur Internet : <https://usbeketrica.com/article/allons-nous-vers-une-revanche-masculiniste-ou-un-feminisme-radical> : « Le New York Times publie une enquête dévastatrice sur le nabab d'Hollywood, Harvey Weinstein, accusé de multiples cas de harcèlement, d'agressions et de viols ».

² Cécile Daumas, « 2019, le féminisme "je veux tout" », dans *Libération*, le 6 mars 2019, disponible sur Internet : https://www.liberation.fr/debats/2019/03/06/2019-le-feminisme-je-veux-tout_1713446.

³ Yannick Rumpala, « Ce que la science-fiction pourrait apporter à la pensée politique », dans *Raisons politiques*, n° 40, 2014, p. 100, disponible sur Internet : <https://doi.org/10.3917/rai.040.0097>.

sexes » comme moteur fictionnel et dystopique, surtout quand il s'agit de condamner la potentielle prise de pouvoir par les femmes ou, plus récemment, par les féministes.

Les Sorcières de la République, de Chloé Delaume et *Moralopolis*, de Catherine Marx, les deux romans qui constituent notre corpus, appartiennent à cette veine dystopique : les œuvres relatent d'une part l'accession au pouvoir de femmes féministes et d'autre part, l'échec de celui-ci. Nous faisons également le choix d'étudier des œuvres très contemporaines. Les deux romans sont en effet de publication récente : *Moralopolis* paraît en 2012 et *Les Sorcières de la République* en 2016. S'ils sont antérieurs de quelques années à l'affaire Weinstein, ils prennent place dans un contexte féministe similaire. Ce corpus nous donne ainsi l'opportunité d'observer le traitement de ce contexte féministe qui nous est encore contemporain à l'heure actuelle dans le cadre d'une dystopie. En outre, ces deux œuvres possèdent une spécificité qui a retenu notre attention lors du choix de ce corpus : elles sont tous deux l'œuvre de femmes écrivaines. Au regard de l'histoire littéraire du genre dystopique, sur laquelle nous reviendrons dans cette introduction, les romans de Catherine Marx et Chloé Delaume font partie des très rares œuvres d'autrices à exploiter le thème du pouvoir des femmes dans une fiction dystopique.

Dès lors, cette particularité nous pousse à nous interroger sur les raisons et les enjeux qui motivent la représentation dystopique d'un pouvoir pris par des femmes, féministes de surcroît, dans *Moralopolis* et *Les Sorcières de la République*.

Pour apporter des réponses à cette problématique, ce travail se déroulera en trois temps distincts, suivant l'ordre des événements dans *Moralopolis* et *Les Sorcières de la République* : l'accession des femmes au pouvoir, leur échec et la fin de leur suprématie. Nous avons donc choisi d'axer notre développement sur l'évolution du pouvoir féministe dans les romans afin de démontrer comment ce pouvoir a pu en arriver là.

Dans un premier chapitre, nous reviendrons sur l'accession au pouvoir politique de femmes féministes au début des récits. Nous analyserons également les objectifs du projet féministe qui accompagne cette accession à la plus haute fonction politique française afin de comprendre les ambitions de ce nouveau pouvoir politique. Ce chapitre sera également l'occasion de revenir sur l'histoire et la complexité des féminismes depuis les années 1970 afin de replacer le projet féministe dans un contexte féministe déterminé. Pour finir, ces éléments sociohistoriques sur les féminismes permettront de traiter la question de la représentation des féminismes dans les deux romans, en regard de la position adoptée par les autrices sur les

féminismes. Ces deux derniers points feront apparaître les lignes directrices que suivront les féministes au pouvoir dans la suite des événements du récit.

Un second chapitre étudiera la mise en application de ce projet politique et féministe dans les romans. Les femmes ayant une place déterminante dans le programme de ce pouvoir, nous envisagerons les actions et discours entretenus par celui-ci à l'égard des femmes sous quatre aspects : la sororité, la maternité, l'ambivalence de la figure de la sorcière et la sexualité. Nous verrons ensuite en quoi les féministes au pouvoir semblent établir les fondements d'une utopie féministe grâce à la réalisation de leur projet initial. Cependant, au terme de cette analyse se manifesteront également les premières défaillances de cette nouvelle utopie ainsi que de l'idéologie féministe au pouvoir. Seront alors mis en exergue les premiers éléments dystopiques de *Moralopolis* et des *Sorcières de la République*.

Enfin, nous reviendrons sur les événements des romans qui mèneront le pouvoir féministe à se convertir définitivement en dystopie ainsi qu'en un régime totalitaire et tyrannique, avant d'être finalement mis en échec et d'arriver à son terme. Ceci nous permettra, non seulement de revenir sur les causes de l'échec du pouvoir des femmes mais aussi, de mettre en lumière les réflexions proposées par les autrices concernant le rapport entre le pouvoir et les femmes et entre le pouvoir et les Hommes de manière générale. Nous parachèverons ce travail sur le sens qu'il est possible de donner à la fin de *Moralopolis* et des *Sorcières de la République*, après l'échec du pouvoir féministe.

Apporter des éléments de réponses à cette problématique apparaît d'emblée comme une tâche complexe. Le sujet n'ayant que peu d'occurrences dans la littérature dystopique, il n'a donc pas été l'objet d'un grand nombre d'études critiques. De plus, les romans que nous choisissons d'étudier trouvent également peu d'écho au sein de la critique à cause de leur publication relativement récente. Dans cette perspective, nous apporterons des éléments de réponse sur la base d'une analyse littéraire faisant appel à plusieurs éclairages théoriques. Dans un premier temps, il convient de se pencher sur les concepts de dystopie et d'utopie ainsi que sur l'histoire de ces genres littéraires, puis de se focaliser sur l'exploitation du thème central de ce travail : le pouvoir des femmes. Ce cadrage théorique nous permettra de replacer les deux œuvres dans un certain contexte de production dystopique et utopique et de les analyser au moyen d'une analyse générique. Aborder l'histoire et les caractérisations de la dystopie et de l'utopie nous permettra de toucher à la question des féminismes. Pour traiter plus spécifiquement de cette dernière question et de son traitement dans les romans, nous aurons

recours à l'histoire récente des féminismes, mais aussi à la sociolinguistique en ce qui concerne l'analyse du discours féministe.

Avant d'achever cette introduction sur l'établissement du cadrage théorique concernant la dystopie et l'utopie, nous avons jugé utile de retracer succinctement l'histoire de *Moralopolis* et des *Sorcières de la République* afin de permettre une compréhension plus aisée de l'analyse des romans proposée dans ce travail.

Dans *Les Sorcières de la République*, Chloé Delaume relate l'histoire de l'échec d'une révolution féministe. En 2062, dans le Tribunal du Grand Paris, la Sibylle va être jugée devant le peuple français. Prophétesse du panthéon mythique grec, elle est âgée de plus de deux mille neuf cents ans. Elle est la fondatrice du Parti du Cercle, un parti pagano-féministe qui a permis à Élisabeth Ambrose de devenir présidente de 2017 à 2020. Après 2020 s'ensuit le Grand Blanc, une amnésie collective de toute la France ; volontaire, puisque décidée par un référendum. Le Grand Blanc efface cette période de trois ans où un parti de femmes, de sorcières, a pris le pouvoir, résolument anti-phallocratique et féministe. La Sibylle raconte aux Français ce qu'il s'est déroulé durant ce Grand Blanc. Tout commence en 2012, quand la prophétesse rend visite aux déesses grecques résidant sur l'Olympe. Avec le succès du christianisme, les déesses Aphrodite, Héra, Hestia, Artémis et Déméter sont désormais oubliées et dépérissent dans leur palais. La Sibylle leur parle de la prédiction de la fin du monde maya, prévue le 12 décembre 2012. Les déesses n'en ont que faire de la fin des Hommes, qui les ont oubliées. Cependant, Héra l'entend autrement : la fin des hommes, certes, mais le début des femmes. Elle convainc les autres déesses de descendre sur terre, d'affranchir les femmes du pouvoir des hommes et de se venger de la domination masculine. La Sibylle, même si elle s'oppose à ce projet, leur permet de rattraper le cours de l'histoire. Le jour prévu de l'Apocalypse, les déesses, après avoir assassiné les dieux masculins lors d'un repas de famille, descendent à Paris. Elles mettent en place le Parti du Cercle : féminisme, sororité et sorcellerie guideront les femmes sur la voie de l'émancipation, notamment grâce au club Lilith. En 2017, Élisabeth Ambrose, une membre du Parti, est élue Présidente. Survient Septembre rouge, qui marque la fin du Parti du Cercle et du pouvoir féministe en mettant au jour les dérives macabres de la gynocratie : les femmes assassinent les hommes, et commettent des actes d'anthropophagie. Un référendum est organisé et l'amnésie est votée à la majorité pour oublier qu'un jour le pouvoir fut aux mains du Parti du Cercle. La Sibylle termine son histoire et elle est condamnée à mort sur le bûcher par le Tribunal.

Le roman, qui devait originellement s'intituler *Le Parti du Cercle*, a ensuite changé de nom pour *Les Sorcières de la République*. Les sorcières, ce sont d'abord les déesses qui descendent sur terre, mais aussi les femmes et féministes françaises qui s'organisent pour lutter ensemble contre la domination des hommes, et qui s'adonnent à la magie. Chloé Delaume, comme nous le verrons au cours de ce travail, n'a pas choisi le terme de sorcière au hasard : « Il y a beaucoup de choses sur l'image de la sorcière aujourd'hui. La sorcière contemporaine, c'est le symbole de la femme puissante⁴ ».

Dans le roman de Catherine Marx, le lecteur suit les aventures de Franck d'Outrandre. Elles se déroulent à Paris, récemment renommé Moralopolis, dans la France de 2050 où règnent en tyrans des féministes radicales. Celles-ci ont instauré une politique sécuritaire forte, s'alliant à la médecine pour pratiquer une forme d'eugénisme contre ceux qui génèrent trop de frais pour l'État en naissant avec des tares. La liberté sexuelle a été drastiquement réduite, les hommes sont victimes de lois plus que sexistes alors que les femmes, toujours traitées en victimes, doivent apprendre à lutter contre le machisme et la domination des hommes. C'est dans cette société où la morale acquiert chaque jour plus de dureté que Franck évolue, dans un premier temps, loin du conflit de genre généralisé et violent opposant les féministes et la Ligue masculiniste. Cependant, pour se marier avec Amandine, la femme de sa vie, Franck doit passer par le dépistage génétique, que ses parents, marginaux et utopistes, ont réussi à lui épargner. Le couple découvre alors que Franck possède le « gène du viol », un gène qui serait uniquement transmis sur le chromosome Y et qui prédisposerait à l'agressivité sexuelle envers les femmes. Amandine n'a d'autre choix que de se séparer de lui. Cette tare génétique empêche Franck de s'épanouir dans sa vie professionnelle et affective. Il essuie un nouvel échec affectif avec Cynthia, une serveuse avec qui il travaille. Celle-ci porte plainte pour harcèlement sexuel et Franck est envoyé en centre de redressement durant un mois. Désillusionné, en colère, Franck a soif de vengeance contre cette société, surtout contre les femmes qui ont ruiné sa vie pour un méfait qu'il n'a jamais commis. Il ourdit alors un plan pour violer plusieurs femmes après sa libération. En parallèle, il se montre repentant et docile devant les instructrices du centre, comme Annabelle, qu'il déteste par-dessus tout. Pour son excellente conduite, Annabelle lui trouve un emploi à la morgue, auprès de son beau-frère Charly. Faisant toujours bonne figure, il met son plan sordide à exécution. Il commence par agresser Christine, qu'il a rencontrée durant une randonnée. Puis, il agresse Fabienne, une joggeuse qu'il suivait et espionnait depuis

⁴ Alexandra Profizi, « *Les Sorcières de la République* : la conversion de Chloé Delaume », dans *La Règle du Jeu*, le 29 août 2016, disponible sur Internet : <https://laregledujeu.org/2016/08/29/29740/les-sorcières-de-la-republique-la-conversion-de-chloe-delaume/>.

quelques temps. Par le biais d'Annabelle, il apprend qu'une enquête a été lancée pour retrouver le violeur. Pour ne pas être facilement découvert par la police, Franck n'hésite pas à charmer Annabelle et à enchaîner les rendez-vous. Il finit cependant par la trouver plus aimable qu'il ne le pensait. Au fur et à mesure de ses agressions, son désir de vengeance s'atténue.

Sa dernière victime est Élodie, une *call girl* dans l'illégalité ; Franck sait qu'elle ne le dénoncera donc pas. Avec elle, il se sent définitivement soulagé de sa colère. Cependant, quelques jours après, Annabelle vient sonner chez lui pour lui annoncer que la police est remontée jusqu'à lui grâce à elle. Franck n'oppose aucune résistance. En prison, il fait la connaissance d'Emma, son avocate, dont il tombe amoureux. Celle-ci espère le sauver de la mort grâce à la révélation de pratiques eugéniques sexistes, cachées par le pouvoir féministe. Malgré tout, Emma ne gagne pas le procès et pour sauver Franck, elle prépare un plan pour le faire évader pendant la nuit. Durant cette nuit, Franck fait un rêve où une apparition lui annonce qu'il aura des fils des femmes qu'il a violées. Ceux-ci finiront condamnés à mort pour expier ses crimes. Elle lui prédit aussi ce que deviendra la France sous cette domination féministe. Comme prévu, Franck et Emma fuient vers la Belgique afin de refaire leur vie loin de la France et de sa morale tyrannique. Lors d'un pique-nique, Franck est pris de douleurs atroces et suffoque. L'illusion s'estompe : il est en réalité en train de se faire électrocuter, comme le prévoyait sa condamnation.

Moralopolis est le nouveau nom de Paris, censé être la « cité pilote pour la mise en action d'un plan de moralisation des comportements sociaux⁵ ». Sur la couverture, derrière le titre, s'étend le logo du féminisme (composé du symbole « ♀ » et d'un point levé en son centre). Inspiré du sigle du *Black Power*, ce logo signifie : *Le pouvoir aux femmes*⁶. La couleur rouge de ce dernier évoquerait la violence du pouvoir et le sang versé des hommes.

⁵ Catherine Marx, *Moralopolis*, Milly-la-Forêt, Éditions Tabou, 2012, p. 35.

⁶ Marina Yaguello, *Les mots et les femmes : essai d'approche sociolinguistique de la condition féminine*, Paris, Payot, « Langages et Sociétés », 1979, p. 76.

Cadrage théorique : utopie, dystopie et féminisme

Moralopolis et *Les Sorcières de la République* sont deux romans appartenant au genre de la dystopie. Afin de comprendre quels sont les traits et spécificités de ce genre littéraire, il convient dans un premier temps de revenir sur une définition et une caractérisation du genre utopique, puisque c'est du genre utopique qu'a pris son essor la dystopie. Nous examinerons ensuite le traitement de la thématique du pouvoir des femmes au sein de la littérature utopique et dystopique afin de mettre en lumière ses implications et ses objectifs.

1. Utopie

Avec la publication d'*Utopia* en 1516, Thomas More invente à la fois le vocable « utopie » et le genre littéraire. Ce néologisme gréco-latin, censé traduire le latin *nusquam* (nulle part), se compose du nom *topos* (le lieu, en grec) associé au privatif *u*. Ainsi, « Utopia », le pays idéal⁷, « n'existe sur aucune carte »⁸. Mélange de fiction romancée et de critique politique, l'utopie de l'humaniste anglais veut « faire croire que l'impossible est possible, une société heureuse, a été réalisée ailleurs et qu'il a suffi de le vouloir, en créant les conditions historiques pour que l'impossible devienne réalité ici et maintenant⁹ ». L'utopie désigne ainsi « tout projet et entreprise ayant en général peu de chances d'advenir, donc illusoire, qui vise la réalisation d'une société parfaite ou en tout cas meilleure que celle existante¹⁰ ». Durant la Renaissance, le terme connaît rapidement une dépréciation : l'utopie est associée à la fantaisie ou à l'erreur de raisonnement¹¹, s'éloignant du réel. Au XIX^e siècle, dans *Le Grand Dictionnaire universel Larousse*, l'utopie est caractérisée péjorativement, associée à la rêverie, à l'idéal, à l'irréalisable¹² et ainsi au fictif, à l'imaginaire. « Utopie » acquiert ainsi le sens de « pays imaginaire », de « lieu fictif » Au XIX^e siècle, suite aux nombreux mouvements sociaux engendrés par les conditions de travail de l'industrialisation, le terme « utopiste¹³ » sera associé à ces mouvements collectifs portant des programmes socialistes et communistes : utopie deviendra synonyme de socialisme¹⁴. L'objectif de l'utopie apparaît pour ses détracteurs

⁷ Un monde idéal, ou « eutopia », en grec : Thomas More joue ainsi avec la prononciation euphonique anglaise de « eutopia » et « utopia ».

⁸ Thierry Paquot, *Utopies et utopistes*, Paris, La Découverte, « Repères », 2007, p. 6.

⁹ Natacha Vas-Deyres, *Ces français qui ont écrit demain : utopie, anticipation et science-fiction au xx^e siècle*, Paris, Champion, « Bibliothèque de littérature générale et comparée », 2013, p. 24-25.

¹⁰ Corin Braga, *Pour une morphologie du genre utopique*, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 14

¹¹ *Ibid.*

¹² *Ibid.*, p. 13-14.

¹³ Corin Braga, *Op. cit.*, p. 17 : Alexandre Cioranescu propose une distinction entre utopie et utopisme : « L'utopisme désigne une mentalité, une forme de l'esprit, une disposition psychique, une manière d'organisation mentale encline aux rêveries mélioratives et aux projets réformistes, alors que l'utopie se réfère aux constructions théoriques finalisées, aux plans rendus concrets dans des textes qui circonscrivent un genre ».

¹⁴ Thierry Paquot, *Op. cit.*, p. 7.

comme ayant une nature naïve : elle veut décrire un monde parfait, éloigné du nôtre, où les idéaux de justice, d'égalité et de sécurité ont une place centrale. Or, l'utopie ne s'astreint pas du réel d'où écrit l'auteur : toute utopie prend comme point de départ un état historique du monde pour en critiquer les défauts et en proposer une réforme, comme l'*Utopie* de More¹⁵. Ainsi, « un des desseins exprès ou latents des utopies, dans un jeu plus ample d'intentions, est de transformer la réalité, de modifier le monde existant »¹⁶. Les écrits utopiques tentent ainsi de se forger en modèle pour les sociétés réelles et d'être mis en application. Une distinction importante existe aussi entre utopie théorique, une expérience de l'imaginaire¹⁷, et utopie littéraire qui construit des modèles fictionnels et gratuits de sociétés utopiques¹⁸. En ce qui concerne l'utopie littéraire, le genre a été particulièrement florissant jusqu'au XIX^e siècle, en France, mais aussi dans la littérature européenne¹⁹ : *La Cité du Soleil* (1623) de Campanella, *La Nouvelle Atlantide* (1627) de Francis Bacon, *Histoire comique des États et Empires de la Lune* (1656) de Cyrano de Bergerac, *Les Aventures de Télémaque* (1699) de Fénelon, *Paul et Virginie* (1789) de Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre, *Le Phalanstère* (1830) de Charles Fourier, *Looking Backward* (1888) d'Edward Bellamy, *L'Île mystérieuse* (1874) Jules Verne, *A Modern Utopia* (1905) de Herbert George Wells, *Island* (1962) d'Aldous Huxley, *Les Villes invisibles* (1972) d'Italo Calvino, etc.

Pour Raymond Trousson, les utopies littéraires constituent des mondes fictionnels qui ont un rôle compensatoire face au monde tel qu'il est. Ainsi, la création utopique serait le fruit d'un processus dialectique. Dans un premier temps, l'auteur utopiste a une attitude de révolte face à l'état actuel de sa société, qu'il juge imparfaite. Dans un second temps, il se rend compte de son incapacité d'intervention concrète et efficace, et enfin, l'auteur aboutit à la construction d'une société imaginaire compensatrice²⁰. Ainsi, les auteurs sont conscients du caractère utopique de leur utopie littéraire.

Des mondes possibles et alternatifs aux nôtres sont créés non pas sur un critère de véracité, mais sur celui de la validité, de la plausibilité, ce qui permet de penser ces mondes même s'ils peuvent entrer en contradiction avec le réel²¹. Et pour qu'un monde fictionnel soit

¹⁵ Natacha Vas-Deyres, *Op. cit.*, p. 24.

¹⁶ Corin Braga, *Op. cit.*, p. 15.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ *Ibid.*, p. 20.

¹⁹ Pierre Versins, *Encyclopédie de l'utopie, des voyages extraordinaires et de la science-fiction*, Lausanne, L'âge d'homme, 1972, p. 919.

²⁰ Corin Braga, *Op. cit.*, p. 21.

²¹ *Ibid.*, p. 48.

cohérent, il doit être « un monde en soi, autonome, qui a ses propres coordonnées spatio-temporelles, ses lois naturelles et surnaturelles, ses décors et ses habitants, son histoire et ses aventures »²² et « L'autonomie spatio-temporelle est d'autant plus visible dans le cas des utopies qui sont d'habitude des espaces clos, des enclaves isolées du reste du monde »²³. Une différence entre utopie classique et ancienne s'opère à ce niveau : les utopies classiques jouent plutôt sur la distanciation spatiale du lieu décrit (îles, cités, royaumes sont situés dans des lieux lointains ou inaccessibles), alors que les utopies modernes utilisent les alternatives du temps et situent leurs mondes dans le passé, le futur, ou dans un univers parallèle. Pour finir, l'utopie est un univers fictionnel relativement statique, puisqu'« [i]l n'y avait pas d'*action* en utopie, mais seulement des agissements au sein d'un ordre total prédéfini et fonctionnel²⁴ ».

Ce court historique de l'utopie met en lumière la nature ambivalente de celle-ci. Selon Thierry Paquot, l'utopie peut être représentée comme une médaille à deux faces : l'une positive où la société a atteint un idéal de liberté et d'égalité ; l'autre, négative, où le programme donnant accès à cet idéal se révèle être « contraignant, totalitaire, irréfléchi, inconséquent, peu sérieux²⁵ ». C'est de ce revers de la médaille que prendront essor les dystopies.

2. Dystopie

2.1. Définition et naissance du genre

Si les utopies dépeignent un paradis terrestre où les hommes vivent dans la paix et l'abondance, la dystopie, au contraire, fait état de sociétés futures « massivement collecti[ves], et d'une radicalité cruelle²⁶ », où les individus sont « misérables et résignés²⁷ » et soumis, « au nom de la raison et du bien collectif, aux formes les plus violentes du contrôle social et de la déshumanisation²⁸ ». La dystopie, créée « à partir de l'exacerbation d'un aspect négatif de la société contemporaine²⁹ », inverse les valeurs des utopies : elle donne à voir la disparition des valeurs morales et la domination de la violence au sein des relations. La dystopie se fait ainsi l'incarnation de l'inhumain, là où l'utopie se veut humaniste³⁰. Elle est ainsi une « utopie

²² Corin Braga, *Op. cit.*, p. 50-51.

²³ *Ibid.*, p. 51.

²⁴ Christian Godin, « Sens de la contre-utopie », dans *Cités*, vol. 42, n° 2, 2010, p. 64.

²⁵ Thierry Paquot, *Op. cit.*, p. 9.

²⁶ Michèle Riot-Sarcey, Thomas Bouchet, Antoine Picon, *Dictionnaire des utopies*, Paris, Larousse, « Les référents », 2002, p. 65.

²⁷ Christian Godin, *Op. cit.*, p. 61.

²⁸ Jean-Paul Engélibert, Raphaëlle Guidée, *Utopie et catastrophe. Revers et renaissance de l'utopie (xvi^e-xxi^e siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 8-9.

²⁹ *Ibid.*, p. 114.

³⁰ Christian Godin, *Op. cit.*, p. 61.

supposée réalisée, mais dont les résultats sont abominables³¹». Les réactions dystopiques interviennent ainsi dès le XIX^e siècle, « dominé par un courant de sens contraire, sceptique et pessimiste³² ». En effet, le XIX^e siècle, puis le XX^e siècle ont ouvert le débat sur l'utopie, sa dévaluation reposant sur la nécessaire conclusion utopique sur la catastrophe, « comme le prouvent le dévoiement puis l'échec historique de grands projets politiques utopistes du XX^e siècle³³ ». La critique dystopique va s'atteler à remettre en cause les présupposés idéologiques de l'utopisme moderne : le rationalisme et l'athéisme, le scientisme et le machinisme, l'évolutionnisme et la violence révolutionnaire, le communisme et le totalitarisme³⁴. Les dystopies sont ainsi nées à partir de la contestation des utopies, s'élevant contre les utopies nées de la fertilité et de l'exaltation de nouvelles idéologies, puisque « la société idéale qui espère s'arracher aux troubles de l'histoire par la perfection accoucherait invariablement d'un cauchemar totalitaire la conduisant tout aussi nécessairement à son effondrement³⁵ ».

Le terme « dystopie » a été proposé dans la typologie utopique par les théoriciens Glenn Negley et J. Max Patrick afin de parler d'utopie satirique ; l'invention de ce terme est attribuée à John Stuart Mill lors d'un discours devant le Parlement britannique en 1868³⁶. Dystopie s'oppose à « eutopie », dans le sens de « lieu mauvais » : le préfixe « dys » s'oppose non au privatif « u » (utopie, pays de nulle part) mais à l'adverbe « eu » (bien, meilleur, en grec). Par la suite, ce terme a eu beaucoup de succès dans le monde anglo-saxon avant d'être employé en France. Si les récits dystopiques apparaissent dès le XIX^e siècle, comme *The Time Machine* de H.G. Wells (1895), trois ouvrages sont fondateurs de la dystopie moderne et de son essor au XIX^e siècle : *Nous autres* (1920) d'Eugène Zamiatine, *Brave New World* (1932) d'Aldous Huxley, et *1984* (1948) de George Orwell. En ce qui concerne la dystopie française, elle « s'avère riche, complexe et encore peu étudiée³⁷ ». Valérie Stiénon donne divers exemples de dystopies françaises parues à l'aube de la naissance du genre : « *La Mort de la Terre* (1910) de Rosny Aîné, *Les condamnés à mort* (1921) de Claude Farrère, *Le grand cataclysme* (1922) d'Henri Allorge, *La fin d'Illa* (1925) de José Moselli, *L'agonie du globe* (1935) de Jacques Spitz et *S'il n'en reste qu'un* (1946) de Christophe Paulin³⁸. À partir des années 1950, en France

³¹ Jean-Paul Engélibert, Raphaëlle Guidée, *Op. cit.*, p. 111.

³² Corin Braga, *Op. cit.*, p. 81.

³³ Jean-Paul Engélibert, Raphaëlle Guidée, *Op. cit.*, p. 8-9.

³⁴ Corin Braga, *Op. cit.*, p. 76.

³⁵ Jean-Paul Engélibert, Raphaëlle Guidée, *Op. cit.*, p. 8.

³⁶ Corin Braga, *Op. cit.*, p. 117.

³⁷ Valérie Stiénon, « Dystopies de fin du monde — Une poétique littéraire du désastre », dans *Culture*, le magazine culturel en ligne de l'Université de Liège, 2012, p. 1, disponible sur Internet : <http://culture.ulg.ac.be>.

³⁸ *Ibid.*, p. 4.

et dans le monde anglo-saxon, la science-fiction et le genre dystopique se confondent³⁹. La dystopie a adopté les traits génériques et narratologiques essentiels de la science-fiction : l'anticipation et le récit romanesque. Cette assimilation permet également une dynamisation de l'utopie littéraire, bien que le genre soit en déclin face à la dystopie⁴⁰.

2.2. Objectif de la dystopie

Cette assimilation entre ces deux genres (science-fiction et littérature utopique) n'est pas un hasard, les deux poursuivent le même objectif initial, à savoir constituer « un instrument indispensable pour les écrivains soucieux de dénoncer les tendances politiques et sociales dangereuses des sociétés contemporaines⁴¹ ». Cet objectif met en exergue l'importance de « [l']ancrage référentiel de l'univers fictif dans un présent contextuel⁴² » dans la fiction dystopique. En effet, cet ancrage dans le monde contemporain de l'auteur permet à ce dernier de prendre un certain recul face au réel afin de « mieux l'observer et le critiquer⁴³ », et ainsi de tendre au lecteur un miroir déformé du présent dans le but « d'amplifier des signaux faibles, de repérer et de systématiser des grandes tendances déjà à l'œuvre de manière à détourner le cours des choses⁴⁴ ». La dystopie, en faisant le récit d'anticipation négative, devient le laboratoire d'écriture et de pensée produisant des fictions spéculatives « capable[s] de passer virtuellement du possible au probable pour éprouver des situations qui ne sont peut-être pas aussi fictives qu'il y paraît⁴⁵ ». L'expérimentation fictionnelle permet ainsi de pousser à son paroxysme⁴⁶ la catastrophe afin de permettre d'envisager celle-ci et, surtout, de pouvoir tirer des leçons sur la responsabilité humaine dans ces catastrophes⁴⁷. Outre la dimension critique de la dystopie, le théoricien Corin Braga relève également son rôle cathartique, puisque les dystopies (tout comme les utopies) peuvent constituer des « parades psychologiques de conjuration et d'expurgation des maux de la société⁴⁸ ».

³⁹ Valérie Stiénon, *Op. cit.*, p. 4.

⁴⁰ Natacha Vas-Deyres, *Op. cit.*, p. 28.

⁴¹ Vita Fortunati, Raymond Trousson, Paola Spinozzi, *Histoire transnationale de l'utopie littéraire et de l'utopisme*, Paris, Champion, « Bibliothèque de littérature générale et comparée », 2008, p. 1012.

⁴² Jean-Paul Engélibert, Raphaëlle Guidée, *Op. cit.*, p. 114.

⁴³ Corin Braga, *Op. cit.*, p. 126.

⁴⁴ Frédéric Claisse, « En attendant la fin du monde : deux espèces d'apocalypticiens », dans *Culture, le magazine culturel en ligne de l'Université de Liège*, 2012, p. 1, disponible sur Internet : <http://culture.ulg.ac.be>.

⁴⁵ Jean-Paul Engélibert, Raphaëlle Guidée, *Op. cit.*, p. 122-123.

⁴⁶ Frédéric Claisse, *Op. cit.*, p. 2.

⁴⁷ Jean-Paul Engélibert, Raphaëlle Guidée, *Op. cit.*, p. 123.

⁴⁸ Corin Braga, *Op. cit.*, p. 333.

2.3. De quelques caractéristiques dystopiques

Puisque la dystopie s'ancre dans le monde réel, les thématiques abordées par celle-ci puisent nécessairement dans un imaginaire en constante mutation⁴⁹ : le conflit mondial, la menace atomique, la guerre froide, l'offensive bactériologique, le péril écologique, etc. Ainsi, les principales thématiques traitées dans les romans dystopiques concernent « des guerres à la pandémie, en passant par les régimes dictatoriaux, la menace atomique, l'asservissement de l'homme à la machine, la surconsommation et la surpopulation⁵⁰ ». Cependant, Valérie Stiénon signale que le fait de simplement surimposer une datation thématique à une évolution du genre dystopique pourrait occulter le potentiel créatif de la dystopie et de la littérature en général, puisque celles-ci sont « capable[s] d'esquisser, d'anticiper, de remettre en question ou de proposer des alternatives à propos de sujets qui n'ont pas encore été traités ouvertement, ni sous cette forme, dans le domaine public⁵¹ ».

Au-delà de sa dimension de création littéraire, le récit dystopique est fortement idéologique. En effet, dans cet « échantillon d'un imaginaire social⁵² » ce ne sont pas tant les innovations techniques et politiques qui sont au centre du récit, sinon leurs implications sur la société ainsi que les spéculations, les craintes, mais aussi les tabous qu'engendrent ces innovations⁵³. Ainsi, la dystopie porte plus particulièrement sur l'ordre social et devient le vecteur d'une réflexion sur les conséquences d'un changement social qui mettrait en péril les « conditions de réalisation du bonheur en communauté⁵⁴ ». Une problématique sociale, d'abord traitée par les romans de Zamiatine, Huxley et Orwell, trouve de multiples échos dans la littérature dystopique : faut-il effacer la liberté au prix de l'égalité entre tous ? En effet, dans les récits dystopiques, l'égalité se confond avec l'homogénéité de la société et de ses membres, faisant la promotion du collectivisme. Pour asseoir son pouvoir et le contrôle social, le pouvoir en place use de la surveillance et de la répression violente en éliminant les individus gênants, soutenu par des manipulations biologiques⁵⁵. L'auteur Zamiatine, à l'origine du prototype du roman dystopique, crée l'archétype du résistant qui mènera le récit vers un acte de rébellion face à la machine totalitaire⁵⁶. Ce rejet va ainsi donner matière au roman et dynamiser le récit⁵⁷,

⁴⁹ Valérie Stiénon, *Op. cit.*, p. 2.

⁵⁰ Jean-Paul Engélibert, Raphaëlle Guidée, *Op. cit.*, p. 114.

⁵¹ Valérie Stiénon, *Op. cit.*, p. 2-3.

⁵² *Ibid.*, p. 2.

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ *Ibid.*, p. 1.

⁵⁵ Michèle Riot-Sarcey, Thomas Bouchet, Antoine Picon, *Dictionnaire des utopies*, *op. cit.*, p. 66.

⁵⁶ Éric Faye, *Dans les laboratoires du pire : totalitarisme et fiction littéraire au XX^e siècle*, Paris, Corti, 1993, p. 103.

⁵⁷ Michèle Riot-Sarcey, Thomas Bouchet, Antoine Picon, *Dictionnaire des utopies*, *op. cit.*, p. 66.

contrairement à l'immobilité utopique. Malgré leur rébellion, les dissidents sont vaincus à la fin des romans, et ce malgré la lucidité qui a fondé leur résistance, car, tout comme l'utopie, la dystopie est sans fin : on abolit l'événement au profit du fonctionnement⁵⁸. Ils écrivent alors pour un lecteur possible, mais nécessairement hors de leur monde : ils sont prisonniers de celui-ci⁵⁹. La plupart ces fictions font appel à un narrateur-protagoniste dont la fonction est d'être le dépositaire du monde dystopique ou de relater les événements catastrophiques qui ont lieu grâce au discours d'une expérience vécue⁶⁰. Ce jeu sur l'anticipation rapportée dans un contexte présent permet d'expliquer « l'engouement des auteurs pour le réinvestissement créatif de la figure du témoin et de l'écriture à visée testimoniale⁶¹ ».

L'auteur de *Nous autres* a également inspiré les décors des dystopies, notamment dans l'opposition entre la ville et la campagne : « [u]ne ville – symbole du collectivisme totalitaire, et une campagne, plus suggérée que vue, emblématique de l'individu et du retour à l'âge d'or, à la "sauvagerie" d'antan, forment leur univers⁶² ». La dystopie est ainsi généralement circonscrite à l'intérieur de frontières nettes et dans un espace-temps spécifique : « [l]'espace totalitaire est rigoureusement ceint⁶³ ».

3. Le thème du pouvoir des femmes dans les dystopies et les utopies

La prise de pouvoir par les femmes constitue une thématique atypique de la littérature⁶⁴. Cependant, le traitement fictionnel de cette thématique est loin d'être surprenant, « tant il se fait écho des changements de la société⁶⁵ », notamment en ce qui concerne les changements touchant aux conditions des femmes au sein des sociétés et la progression de leurs droits. Ce sujet a donc particulièrement sa place dans la littérature dystopique dans la mesure où ces fictions interrogent au travers de l'anticipation les conséquences de changements idéologiques ou sociaux importants. Dans les fictions d'anticipation exploitant ce sujet, écrites majoritairement par des hommes, il est intéressant de noter que la prise de pouvoir par les femmes est décrite de façon négative. Ainsi, nous pouvons citer *l'Assemblée des femmes* (392 av. J.-C.) d'Aristophane, même si sa pièce ne s'interroge pas sur les conséquences sociales de cette inversion, ou la comédie *La Nouvelle Colonie* (1750) où Marivaux critique la tendance à

⁵⁸ Christian Godin, *Op. cit.*, p. 64.

⁵⁹ Michèle Riot-Sarcey, Thomas Bouchet, Antoine Picon, *Dictionnaire des utopies*, *op. cit.*, p. 69.

⁶⁰ Jean-Paul Engélibert, Raphaëlle Guidée, *Op. cit.*, p. 119.

⁶¹ *Ibid.*, p. 116.

⁶² Éric Faye, *Op. cit.*, p. 103.

⁶³ *Ibid.*, p. 104.

⁶⁴ Anne-Sarah Moalic-Bouglé, « Femmes, politique et imaginaire. Deux romans de science-fiction au XIX^e siècle », dans *Revue d'histoire politique*, n° 17, 2012, p. 150.

⁶⁵ *Ibid.*

l'émancipation des femmes à l'Âge classique et se montre sceptique quant à la viabilité d'une société de femmes⁶⁶. Il existe encore de nombreux exemples de la prise de pouvoir par les femmes en littérature, notamment dans les anticipations dystopiques, où les auteurs « craignent cette réalité, qui sans doute leur ferait perdre leur supériorité⁶⁷ » : *Voyage à la lune* (1839) de Jacques Bujault, *The Revolt of Man* (1882) de Sir Walter Besant, *She* (1887) de Rider Haggard, *Un roman de 1915* (1889) d'Alfred de Ferry, *2894* (1894) de Walter Browne, *La femme future* (1900) d'Henri Desmarest, *Le triomphe des suffragettes, roman des temps futurs* (1910), de Jacques Constant, etc. On retrouve encore cette hantise de la progression des droits de femmes ou de leur prise de pouvoir dans des romans dystopiques contemporains comme celui de Jerry Sohl, *La révolte des femmes* (1952), où les femmes utilisent la parthénogenèse pour se débarrasser des hommes, mais aussi dans *Conjure Wife* (1943), où Fritz Leiber imagine avec humour que la sorcellerie permet aux femmes de diriger le monde et les hommes, ainsi que dans *Le voyageur imprudent* (1943) de René Barjavel. Tous ces romans dépeignent l'échec ou la dangerosité d'un pouvoir qui se féminise et font ainsi écho aux craintes de leur époque, liées à l'essor des féminismes qui remettent en cause « la pensée hégémonique qui attribue aux hommes et aux femmes une place bien déterminée et hiérarchisée dans la société⁶⁸ ». Les féminismes, au travers de leurs revendications politiques et leur demande d'émancipation, menacent l'ordre global de la société et sont ainsi considérés comme « anxiogènes⁶⁹ ». Les récits dystopiques (ainsi que ceux de science-fiction) deviennent alors des « catalyseurs des angoisses et des fantasmes⁷⁰ » de leur époque.

C'est à la fin du XX^e siècle que se réalise pour la première fois en fiction l'utopie d'une société féministe (une société où le pouvoir représentatif appartient uniquement aux féministes). Le roman de Robert Merle, *Les Hommes protégés* (1974), dont l'histoire rappelle plus particulièrement celle de *Moralopolis*, présente une utopie féministe, une société nouvelle politiquement, qui se transforme progressivement en dystopie. Dans ce roman, les hommes disparaissent peu à peu à cause d'une épidémie. Aux États-Unis, une féministe radicale⁷¹, Sarah Bedford, prend le pouvoir et devient présidente : le pouvoir politique devient alors féministe. Ce pouvoir féministe souhaite le renversement du patriarcat grâce à l'égalité des sexes et à la promotion de l'homosexualité lesbienne. Cependant, un système totalitaire féministe se met en

⁶⁶ Corin Braga, *Op. cit.*, p. 351.

⁶⁷ Pierre Versins, *Op. cit.*, p. 316.

⁶⁸ Anne-Sarah Moalic-Bouglé, *Op. cit.*, p. 150.

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ Nous reviendrons sur les différents mouvements féministes contemporains lors du premier chapitre.

place et le pouvoir développe une idéologie fondée sur un sexisme contre les hommes. Les banques de sperme et le clonage se développent, les hommes sont stérilisés à leur insu. La narration du protagoniste, le docteur Martinelli, laisse également entrevoir le désir de vengeance des femmes sur les hommes qui fonde cette idéologie. Finalement, hommes et femmes s'unissent pour se révolter contre le pouvoir dictatorial féministe et instaurer un pouvoir féminin alternatif. Cette représentation dystopique d'un féminisme totalitaire est pertinente, puisqu'elle est issue du contexte des années 1970, en France, « où l'imaginaire social bouscule les clivages sociaux et les habitudes sexuelles⁷² ». Robert Merle, au travers de cette dystopie féministe, souhaite montrer que la misandrie n'est pas la solution à la misogynie du passé, son objectif étant de renouveler « l'imaginaire social⁷³ » et de montrer « le renversement des rôles traditionnels entre les sexes⁷⁴ ».

Après *Les hommes protégés*, le sujet du pouvoir politique pris par les femmes ou les féministes n'eut que peu d'occurrences au sein de la littérature française, outre les deux romans qui composent notre corpus. Dans le monde anglo-saxon, où la littérature dystopique est plus florissante et pérenne, on peut noter la sortie en 2016 du roman *The Power* de Naomi Alderman, qui a remporté le prestigieux prix littéraire britannique *Baileys Women's Prize for Fiction* en 2017. Dans cette dystopie, les femmes se découvrent des pouvoirs surnaturels et prennent ainsi le dessus sur les hommes, instaurant une violente domination féminine. Dans ce roman, l'autrice s'interroge sur les conséquences d'un monde où le pouvoir aux mains des femmes ferait changer la peur de camp⁷⁵.

La représentation négative du pouvoir des femmes a longtemps été l'apanage des hommes et, plus récemment, de quelques femmes, mettant en regard la fiction avec le contexte social de l'époque ainsi que l'avènement des revendications et mouvements féministes au cours des derniers siècles. Pour trouver un traitement positif de la thématique du pouvoir des femmes, il nous faut étudier quelques cas de la littérature utopique ainsi que son lien avec les féminismes. La plupart des utopies écrites par des hommes concernant les femmes se contentent de dessiner les contours de sociétés égalitaires, tels que *Voyage de Nicolas Klim dans le monde souterrain* (1741) de Louis de Holberg, *La Phalanstérienne* de Louis Festeau (1847), *Voyage à Vénus*

⁷² Natacha Vas-Deyres, *Op. cit.*, p. 357.

⁷³ *Ibid.* p. 359.

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ Justine Jordan, « The Power by Naomi Alderman review – if girls ruled the world », dans *The Guardian*, novembre 2016, disponible sur Internet : <https://www.theguardian.com/books/2016/nov/02/the-power-naomi-alderman-review> : « what would the world look like if men were afraid of women rather than women being afraid of men ? »

(1865) d'Achille Eyraud, *Le vingtième siècle* (1883) d'Albert Robida et *Lettres de Malaisie* (1898) de Paul Adam. Si ces utopies n'abordent pas la question d'un pouvoir exclusivement féminin, ils anticipent ou mettent en œuvre les revendications féministes touchant à l'égalité entre les sexes.

De nombreuses autrices se sont également illustrées dans l'utopie, et certaines autrices féministes ont abordé dans leur œuvre la question du pouvoir des femmes : *Mizora* (1880) de Mary Bradley Lane, *New Amazonia* (1889) de Elizabeth Burgoyne Corbett ou *Herland* (1915) de Charlotte Perkins Gilman⁷⁶. Plus récemment, on retrouve cette thématique dans de nombreux romans anglo-saxons écrits par des femmes et qui allient science-fiction et utopie : *The Female Man* (1975) de Joanna Russ, *A Door into Ocean* de Joan Slonczewski (1986), *Ammonite* (1992) de Nicola Griffith, etc. En France, il existe un nombre beaucoup moins significatif d'utopies féministes. *La Cité des dames* (1405) de Christine de Pisan⁷⁷ constitue un premier jalon, même s'il est antérieur à l'essor du genre littéraire. L'autrice y exprime le désir de voir l'accroissement du pouvoir politique pour les femmes⁷⁸. Un autre texte incontournable est celui de Monique Wittig qui publie en 1969 *Les Guérillères*, une utopie née du mouvement de Mai 68 et qui s'interroge sur « la possibilité d'amener un changement révolutionnaire radical dans une époque post-moderne, postindustrielle et postrévolutionnaire⁷⁹ ». Pour finir, nous pouvons évoquer l'utopie féministe de Joëlle Wintrebert, *Pollen* (2002) qui constitue un bon exemple dans la littérature contemporaine. Dans ce roman, un vaisseau atterrit sur la planète Pollen, composé d'une centaine de femmes : les hommes sont morts durant cet exode, s'entretenant jusqu'au dernier. Sur cette planète, elles jettent donc les fondations d'une société idéale et utopique, matriarcale et pacifiste, proche de la nature. Les naissances se font en laboratoire, par trois : deux filles et un garçon. La famille n'existe plus, les citoyens vivent au plus près de la nature. Le pouvoir féminin se veut en opposition avec le pouvoir masculin d'autrefois, fondé sur la violence masculine. Ce roman constitue une utopie dynamique : il pose la question des relations entre hommes femmes et interroge la possibilité de pérennité d'une société où les rapports de force sont inversés et les sexes sont séparés⁸⁰.

Si les féminismes trouvent autant d'écho dans la littérature utopique, c'est en raison de leur nature fondamentalement utopique. Il existe une correspondance entre la pensée féministe

⁷⁶ Pierre Versins, *Op. cit.*, p. 315.

⁷⁷ Il est anachronique de qualifier cette autrice de « féministe ». Cependant, ses revendications pour les femmes peuvent être considérées comme « féministes », selon un point de vue contemporain.

⁷⁸ Natacha Vas-Deyres, *Op. cit.* p. 354.

⁷⁹ Vita Fortunati, Raymond Trousson, Paola Spinozzi, *Histoire transnationale de l'utopie...*, *op. cit.*, p. 1131.

⁸⁰ Natacha Vas-Deyres, *Op. cit.*, p. 353.

et utopiste puisque toutes deux « tend[ent] à rompre avec les schémas préétablis et à poser sur le présent un regard venu d'ailleurs⁸¹ ». Les femmes, tout comme l'utopie traditionnelle, s'attellent à retrouver une dialectique entre raison et imagination, intelligence et passion, individu et collectivité, ordre symbolique et monde imaginaire et entre pessimisme face au réel et espoir du futur⁸². La dimension utopique des féminismes se trouve d'autant plus renforcée que la simple revendication d'égalité entre les sexes apparaît comme une forme d'utopie, puisque celle-ci n'est pas encore réalisée et que cet idéal d'égalité apparaît pour ses détracteurs comme inaccessible, voire dangereux pour « la permanence de l'ordre symbolique⁸³ ». Il n'y a toutefois pas que la revendication pour l'égalité qui mène la pensée féministe sur les chemins de l'utopie. Michèle Riot-Sarcey note que l'investissement par les femmes du pouvoir politique en tant que devenir du féminisme constitue toujours une utopie compte tenu de la hiérarchisation persistante dans la société⁸⁴. Les féminismes, « inséparables de la pensée et de l'action politique⁸⁵ », sont donc nécessairement utopiques puisqu'ils pointent du doigt les inégalités éprouvées par les femmes dans les sociétés patriarcales ainsi que dans les lieux de pouvoir et demandent ainsi « l'avènement d'une société meilleure⁸⁶ ».

Le genre utopique permet aux femmes d'expérimenter par la fiction une société fondée sur l'égalité et de nouvelles valeurs, et ainsi de « créer un espace de déconstruction et de reconstruction du féminin et de ses fonctions à l'intérieur de l'ordre social et symbolique, et pour critiquer les stéréotypes féminins et les rôles des sexes⁸⁷ ». Malgré la grande hétérogénéité des féminismes, les utopies féministes écrites à partir des années 1970 présentent un certain nombre de caractéristiques communes, comme la critique des clichés relatifs au « féminin » ainsi que l'affirmation de la subjectivité et de la diversité d'expériences des femmes.

⁸¹ Vita Fortunati, Raymond Trousson, Paola Spinozzi, *Histoire transnationale de l'utopie...*, op. cit., p. 1288.

⁸² *Ibid.*

⁸³ Ludovic Gaussot, « Engagement et connaissance : sens et fonction de l'utopie pour la recherche féministe », dans *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 115, n° 2, 2003, p. 295, disponible sur Internet : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociologie-2003-2-page-293.htm>.

⁸⁴ Michèle Riot-Sarcey, « Les femmes et le pouvoir », dans S. Stoffel (sous la dir. de), *Femmes et pouvoirs*, Bruxelles, Universités des femmes, « Pensées féministes », 2007, p. 13.

⁸⁵ Guy Bouchard, « Les modèles féministes de société nouvelle », dans *Philosophiques*, vol. 21, n° 2, 2014, p. 484, disponible sur Internet : <https://doi.org/10.7202/027289ar>.

⁸⁶ *Ibid.*

⁸⁷ Vita Fortunati, Raymond Trousson, Paola Spinozzi, *Histoire transnationale de l'utopie...*, op. cit., p. 1128-1129.

Qu'il s'agisse de dystopies critiques ou d'utopies optimistes, toutes deux constituent pour les femmes et les féministes des espaces narratifs qui interrogent non seulement « la complexité du monde contemporain⁸⁸ » en proposant une relecture de l'ordre social établi⁸⁹, mais aussi « la fonction de l'art et de la littérature et [...] leurs potentialités imaginatives et leurs risques mystificateurs⁹⁰ ».

⁸⁸ Vita Fortunati, Raymond Trousson, Paola Spinozzi, *Histoire transnationale de l'utopie...*, op. cit., p. 1136.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 1130.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 1136.

Chapitre I : L'arrivée au pouvoir d'un projet féministe

Ce premier chapitre revient sur l'accession au pouvoir politique en France de femmes féministes, dans les romans de Catherine Marx et de Chloé Delaume. Ces féministes sont porteuses d'un projet dont l'objectif est sans équivoque dès le début des romans : renverser le patriarcat afin de faire cesser l'oppression séculaire des femmes par les hommes et mettre en place un pouvoir d'État féministe dans le but de rétablir l'égalité entre les sexes.

Afin de mieux comprendre en quoi consiste cet objectif et qui sont ces féministes qui accèdent au pouvoir, nous esquisserons les traits principaux de l'histoire des féminismes en France depuis Mai 68 ; les deux autrices des romans empruntent des éléments à un certain nombre de mouvements féministes dont l'origine remonte aux années 1970. Avant d'analyser la représentation qui est faite des féministes dans le roman, nous examinerons la position des autrices par rapport aux féminismes.

1. Un projet féministe qui devient étatique : abolir le patriarcat

Pour la première fois en France, une femme va accéder à la plus haute fonction du pays : la présidence de la République. C'est le point de départ de l'intrigue des deux romans, à savoir l'accession au pouvoir des femmes, et ce grâce aux élections démocratiques.

Dans *Les Sorcières de la République*, le Parti du Cercle dont fait partie la future Présidente, Élisabeth Ambrose, a su durant cinq ans préparer minutieusement son accession au pouvoir, gagnant de plus en plus l'adhésion des femmes avec une campagne longuement préparée. En 2017, Élisabeth Ambrose gagne finalement les élections présidentielles, comme le raconte la Sibylle :

Nous avons pris le pouvoir en France, mais de manière démocratique. Nous avons travaillé à cela durant cinq ans. Objectifs, plans, plannings. Événements à venir, catastrophes à dévier. Agir, faire advenir. [...] Les vœux des femmes françaises parfaitement exaucés [...] ⁹¹.

Le Parti a tout mis en œuvre pour se frayer un chemin vers le pouvoir, de manière démocratique, sans user de la violence et en répondant même aux attentes des Françaises.

De la même façon, dans *Moralopolis*, le narrateur, Franck, explique l'arrivée au pouvoir d'une féministe en 2022 : « Elsa Mindacié fut la première féministe radicale à accéder à la

⁹¹ Chloé Delaume, *Les Sorcières de la République*, Paris, Seuil, « Fiction & Cie », 2016, p. 25.

fonction de Président en France⁹² ». Franck suggère ainsi la singularité de la situation, à savoir le fait qu'une féministe, radicale de surcroît, puisse se faire élire Présidente de France.

Dans les deux romans, l'objectif des féministes qui arrivent au pouvoir est plus ou moins explicite : il s'agit de renverser le patriarcat et ainsi mettre un terme à la domination masculine. Il est intéressant de se pencher sur cette notion de « patriarcat », essentielle dans la rhétorique féministe (en particulier pour les féministes radicales et matérialistes) ainsi que dans les discours des féministes.

Le mot patriarcat est un mot ancien qui a changé à plusieurs reprises de sens au cours de l'histoire, notamment avec le féminisme des années 1970 en Occident, où il désigne alors « une formation sociale où les hommes détiennent le pouvoir, ou encore, plus simplement : le pouvoir des hommes⁹³ ». En raison de cette nouvelle acception, il devient alors synonyme de « domination masculine » ou d'« oppression des femmes ». Avant ce changement de sens, c'est-à-dire avant le XIX^e siècle, le patriarcat désignait les dignitaires de l'Église et faisant référence à l'autorité du père. Cependant, le *pater* ne recouvrait pas la notion de filiation biologique : était « père » celui qui avait autorité sur une famille ou un domaine. Ce sont Morgan et Bachofen qui lui donneront un second sens historique : patriarcat désigne alors une société où domine le droit paternel, et qui aurait remplacé un droit maternel primitif. La perpétuation de l'autorité du père est alors fondée sur la descendance par les mâles, la transmission du patronyme et du patrimoine. Les femmes sont ainsi subordonnées l'autorité du chef de famille, qui peut être le père, le mari, ou le frère.

Kate Millett, avec *Sexual Politics* (1971), lui donne son sens féministe contemporain, bien qu'il soit en continuité avec son second sens social de société de droit paternel. Le terme est rapidement adopté par les féministes dans les années 1970, en particulier grâce à la féministe française Christine Delphy. Le concept de « patriarcat » sous-entend également « l'ensemble du système à combattre⁹⁴ » et présente deux caractéristiques : il est associé à un système, et non à des relations individuelles ou un état d'esprit, et, dans l'argumentation féministe, n'est pas associé à « capitalisme ». En effet, le lien entre capitalisme et patriarcat sera l'objet de nombreux débats féministes dans les années 1970. Les sociologues préfèrent parler de « rapports sociaux de sexe », ou « rapports sociaux de genre », termes forgés par la sociologie

⁹² Catherine Marx, *Moralopolis*, Milly-la-Forêt, Éditions Tabou, 2012, p. 16.

⁹³ Jacqueline Heinen, « Théories du patriarcat », dans H. Hirata, F. Laborie, H. Le Doaré et D. Senotier (coord.), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF, « Politique aujourd'hui », 2000, p. 141.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 143.

française, « patriarcat » étant jugé insatisfaisant. Les différents termes ont cependant la même intention : désigner « un système total qui imprègne et commande l'ensemble des activités humaines, collectives et individuelles⁹⁵ », selon Jacqueline Heinen.

Dans le roman de Chloé Delaume, l'objectif de faire cesser le patriarcat apparaît clairement, car le récit est raconté depuis le point de vue de la Sibylle, qui se trouve être au centre du projet des déesses. Le patriarcat est dénoncé d'entrée de jeu par les déesses, en particulier celui qui a cours dans le panthéon des dieux grecs, comme le rappelle la Sibylle : « Héra, ses sœurs, sa tante, ses nièces, écartées du pouvoir, oubliées par les hommes, recluses en leur palais : la volonté des dieux⁹⁶ ». Les déesses sont elles-mêmes victimes de ce patriarcat qui les éloigne du pouvoir. Elles apprennent ensuite par la Sibylle qu'il existe encore sur Terre à l'heure actuelle. Par conséquent, quand les déesses choisissent de descendre en France, c'est pour aider les femmes : « Le but était de libérer les femmes. De faire en sorte qu'elles soient lucides et rétablissent l'égalité en prenant conscience des schémas qui anéantissaient leur puissance initiale⁹⁷ ». C'est alors le patriarcat et sa prise de conscience qui deviennent l'objectif poursuivi par les déesses : « Se venger du pouvoir mâle, renverser sa domination. Sur Terre, redistribuer les places⁹⁸ », « L'ennemi était le patriarcat, une fois qu'elles avaient sauté hors des chaines, nombre d'entre elles s'en sont saisies pour se fabriquer un nunchaku⁹⁹ ». Les déesses vont ainsi faire cesser la domination des hommes, par la vengeance, et enfin donner le pouvoir aux femmes. La fin du patriarcat commence par celui des dieux : « Se venger de Zeus, le renverser¹⁰⁰ ». Si les déesses veulent mettre un terme au patriarcat, elles doivent commencer par les dieux des hommes, à la racine de ce système.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les Français et surtout les Françaises choisissent d'élire une membre du Parti du Cercle comme Présidente : « Élisabeth Ambrose, 59% des voix. L'abstention a été infime, les femmes et leurs alliés ont sauté hors des chaines. C'est le patriarcat, la république des hommes, les valeurs dominantes qui ont été rejetées¹⁰¹ ». Les Français ont donc choisi de voter pour une Présidente qui ferait cesser le patriarcat, car ils n'en voulaient plus.

⁹⁵ Jacqueline Heinen, *Op. cit.*, p. 146.

⁹⁶ Chloé Delaume, *Op. cit.*, p. 273.

⁹⁷ *Ibid.*, 276.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 81.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 324.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 81.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 308.

Dans *Moralopolis*, Franck ne revient pas précisément sur l'accession au pouvoir des féministes, puisque le récit débute quelques années après ces événements. Le lecteur apprend simplement que la nouvelle Présidente, Elsa Mindacié, était une féministe radicale, laissant supposer que les Français et les Françaises ont voté en connaissance de cause lors des élections. Cependant, le lecteur ignore sur la base de quel programme féministe Mindacié a été élue. Le rôle de Franck sera d'informer progressivement le lecteur des différentes mesures prises par le gouvernement Mindacié : l'éducation non mixte des filles et des garçons, et la mise en place d'un dépistage prénatal (notamment pour y déceler le gène du viol chez les garçons), l'interdiction de la prostitution et de la pornographie, le durcissement de la justice envers les hommes, etc. Il y a une volonté claire de mettre fin à la domination masculine et de se venger de celle-ci. La fin du patriarcat investit la société, même dans les normes culturelles, comme l'explique Franck lorsqu'il raconte comment Amandine, sa fiancée, l'a demandé en mariage, puisque maintenant seules les femmes le font : « Une coutume instaurée pour symboliquement marquer la fin du patriarcat¹⁰² ». Cet extrait laisse ainsi supposer que les féministes au pouvoir ont même déjà atteint leur objectif d'abolir le patriarcat.

Outre des mesures gouvernementales, le discours des femmes au pouvoir proclame la fin de l'oppression des femmes par les hommes : « Nos dirigeantes prétendent depuis des lustres que c'est justifié et que cela ira mieux dès lors que les membres de la gent masculine auront compris qu'ils ne peuvent pas espérer sévir en toute impunité, [...] qu'ils ne peuvent pas porter offense aux femmes sans que cela ne soit puni [...]»¹⁰³. Il y a dans le discours politique une volonté d'abolir le patriarcat et de faire cesser la domination masculine.

Moralopolis et *Les Sorcières de la République* dépeignent un projet féministe initial qui consiste à mettre un terme définitif au patriarcat en France. Ce projet deviendra étatique, puisque les féministes qui le portent accèderont au pouvoir démocratiquement ; cela sous-entend que les Français et les Françaises qui les ont élues lui étaient favorable. Outre la volonté de mettre un terme au patriarcat et de rendre le pouvoir aux femmes, se dessine au travers de ces deux projets la volonté de vengeance face à la domination séculaire des hommes ; volonté qui sera progressivement examinée au sein de ce travail d'analyse.

Afin de comprendre les objectifs de ce projet féministe, il faut le replacer en perspective avec la position adoptée par les autrices sur le sujet des féminismes et, plus largement, dans un

¹⁰² Catherine Marx, *Op. cit.*, p. 28.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 36.

contexte historique des féminismes. Pour cela, le point suivant rappelle les jalons importants de l'histoire féministe, et en particulier les différents courants qui la parcourent, afin de comprendre les éléments empruntés par les autrices pour représenter les féminismes dans les romans.

2. Éléments sociohistoriques : les féminismes depuis Mai 68

2.1. Comment et pourquoi aborder la périodisation des féminismes ?

Nous retiendrons tout d'abord une définition du féminisme, celle établie par Karine Bergès : « un mouvement social et politique œuvrant, de longue date, à l'émancipation des femmes et leur construction en tant que sujet autonome¹⁰⁴ ». Cette lutte pour l'émancipation des femmes permet de toucher aux questions de la domination masculine, mais aussi aux normes de genre, et aux définitions de masculin et féminin, ainsi qu'à la hiérarchie entre les codes de féminité et de masculinité¹⁰⁵. Il faut cependant rappeler un élément essentiel pour la compréhension de ceux-ci : les féminismes sont pluriels¹⁰⁶, ils constituent une nébuleuse de mouvements aux frontières floues, qui peut varier selon les thématiques et les points de vue. Périodiser l'histoire des féminismes s'avère donc être une tâche complexe et, avant de nous y atteler, nous allons nous pencher sur le concept de « vague », concept ancien devenu une convention internationale dans l'écriture et la périodisation des féminismes, et qui permet de rendre compte de la complexité non seulement de l'histoire des féminismes, mais aussi de sa périodisation.

Le concept de « vague » peut sembler fonctionner de prime abord, « car le mouvement (ses idées, ses objectifs, ses pratiques militantes) a connu plusieurs transformations majeures et s'est toujours montré perméable à son environnement¹⁰⁷ ». De plus, pour Christine Bard la notion de « vague » correspond à « un identifiant important dans la culture féministe », qui « nous inscrit dans une chaîne de transmission, de livre en livre, de génération en génération¹⁰⁸ ».

La « vague » correspond à une image désignant un cycle de mobilisation féministe et coïncidant avec un contexte particulier. Traditionnellement, on distingue trois vagues différentes dans l'histoire des féminismes : une première, de la fin du XIX^e siècle au milieu du

¹⁰⁴ Karine Bergès, Florence Binard, Alexandrine Guyard-Nedelec, *Féminismes du XXI^e siècle : une troisième vague ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Archives du féminisme », 2017, p. 11.

¹⁰⁵ Florence Rochefort, *Histoire mondiale des féminismes*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 2018, p. 4.

¹⁰⁶ En conséquence, le terme « féminisme » sera employé au pluriel au sein de ce travail.

¹⁰⁷ Karine Bergès, Florence Binard, Alexandrine Guyard-Nedelec, *Féminismes du XXI^e siècle*, op. cit., p. 44.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 45.

xx^e siècle, une deuxième pour les années 1960-1970, et pour finir, une troisième, des années 1990 jusqu'à aujourd'hui.

Cependant, la notion pose certains problèmes pour rendre compte de l'histoire des féminismes. Cela est tout d'abord dû au fait que la notion de « vague » est avant tout un concept anglo-saxon, qui fait peu consensus dans le champ universitaire et dans les écrits féministes français¹⁰⁹. Un autre problème de taille soulevé par Karine Bergès est que, lorsqu'il est question de « vague » féministe, le concept occulte la véritable hétérogénéité des féminismes et « rend invisibles les différentes initiatives féministes¹¹⁰ » qui seraient en avance sur leur temps ou dont l'idéologie et la pratique ne correspondent pas à la « vague » de l'époque.

Les féminismes forment ainsi une nébuleuse hétéroclite : ils n'ont pas tous la même définition, les mêmes objectifs et contestations. Ils divergent selon le lieu, l'époque et la société et ils partagent différentes opinions quant aux notions de liberté et égalité et quant à la définition de l'oppression des femmes et des stratégies politiques. L'usage de cette notion tend ainsi à gommer, à réduire ou à évacuer « la complexité ainsi que la diversité des idées qui parcourent l'histoire et l'actualité du mouvement féministe¹¹¹ ».

Le dernier problème qui se pose quant à ce concept est le fait que les vagues successives sont censées correspondre à des générations différentes. Or, si la troisième vague, terme qui naît dans les années 1990, a beaucoup de succès aux États-Unis, parler de troisième vague en France est difficile, « dès lors que les militantes de la vague précédente sont toujours vivantes, et de surcroît, toujours très investies pour un certain nombre d'entre elles dans le militantisme féministe »¹¹². L'écart générationnel entre les deux premières vagues était nettement plus observable entre les deux premières que les deux dernières, alors qu'on observe une continuité thématique et organisationnelle entre la deuxième et la troisième vague¹¹³.

En ce qui concerne les creux des vagues, périodes où le féminisme semble s'effacer de la scène publique, ceux-ci ont peu fait l'objet d'étude. Les rares études faites sur le sujet « tendent à prouver d'abord que le féminisme ne disparaît pas totalement, qu'il se transforme, s'adapte,

¹⁰⁹ Karine Bergès, Florence Binard, Alexandrine Guyard-Nedelec, *Féminismes du xxi^e siècle*, op. cit., p. 14-15.

¹¹⁰ Mélissa Blais, Laurence Fortin-Pellerin, Ève-Marie Lampron, « Pour éviter de se noyer dans la (troisième) vague : réflexions sur l'histoire et l'actualité du féminisme radical », dans *Recherches féministes*, vol. 20, n°2, 2007, p. 145.

¹¹¹ Karine Bergès, Florence Binard, Alexandrine Guyard-Nedelec, *Féminismes du xxi^e siècle*, op. cit., p. 15.

¹¹² *Ibid.*, p. 14-15.

¹¹³ Diane Lamoureux, « Y a-t-il une troisième vague féministe ? », dans *Cahiers du Genre*, vol. hs. 1, n°3, 2006, p. 58.

se prépare pour une nouvelle vague¹¹⁴ ». Par exemple, Sylvie Chaperon note que, même si les mouvements féministes semblent perdre de leur importance à l'Après-Guerre, elle rencontre « des voix isolées qui reconfigurent le féminisme : Simone de Beauvoir, mais aussi François d'Eaubonne, Évelyne Sullerot¹¹⁵... ». Pour ce qui est du creux de la vague des années 1980, la disparition du MLF dans les années 1980 semble signer un recul des féminismes, de par la faible visibilité médiatique des autres groupes locaux ou associations nationales.

Cette approche critique de la périodisation des féminismes a un double but au sein de ce chapitre. D'une part, elle permet de signaler que la terminologie de « vagues » ne sera pas employée pour retracer l'histoire des féminismes. Nous prendrons en compte les jalons importants de l'histoire féministe et les différents courants féministes qui se succèdent, s'opposent ou se rejoignent afin de mieux rendre compte des disparités et de la dynamique existante entre ces courants¹¹⁶. D'autre part, rappeler la complexité de la périodisation des féminismes en raison de la nébuleuse que constituent les multiples mouvements et initiatives féministes permettra de mettre en lumière le traitement qui est fait des féminismes dans les deux romans. Catherine Marx évacue volontairement toute la richesse et la multiplicité des féminismes tandis que Chloé Delaume semble au premier abord leur rendre justice.

2.2. Les années 1970 : un renouveau important du féminisme

Avant de comprendre en quoi les féminismes des années 1970 ont pris une importance particulière, il faut rappeler un premier événement important pour ces féminismes : la publication du *Deuxième Sexe* de Simone de Beauvoir en 1949. Cette œuvre s'avère être fondamentale pour la critique du féminin, de la sexualité, de la mythologie passée et présente qui « assignent encore les femmes à une éternelle altérité et à une fonction de miroir d'une vision androcentrée¹¹⁷ ». Cette publication agit comme un détonateur, amorçant de nombreux changements durant les années 1960 qui déboucheront sur les événements de Mai 68. En effet, les jeunes générations tentent progressivement de trouver le chemin vers leur liberté et leur individualité, soutenues par les partis marxistes ou assimilés, mettant de côté le naturalisme au profit de l'existentialisme, au travers des œuvres de Jean-Paul Sartre¹¹⁸.

À la fin des années 1960 et durant les années 1970, le féminisme connaît une ampleur internationale, partant d'une onde de choc venue des États-Unis et qui gagne rapidement

¹¹⁴ Karine Bergès, Florence Binard, Alexandrine Guyard-Nedelec, *Féminismes du XXI^e siècle*, op. cit., p. 43.

¹¹⁵ *Ibid.*

¹¹⁶ Florence Rochefort, *Op. cit.*, p. 12.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 87.

¹¹⁸ Michèle Riot-Sarcey, *Histoire du féminisme*, Paris, La Découverte, « Repères », 2015, p. 91.

l'Europe. Ce qui caractérise ce mouvement féministe de la fin des années 1960, c'est sa grande capacité mobilisatrice des femmes de tous horizons : syndiquées, politiques de gauche ou de droite, associations luttant pour les droits des femmes comme le Planning familial, etc.

Aucun mouvement féministe n'a eu autant d'influence sur les rapports de genre et autant d'effet mobilisateur que les mouvements de libération des femmes, qui se mobilisent « dans des perspectives beaucoup plus radicales de libération des femmes¹¹⁹ » et qui permettent de renouveler « radicalement les significations de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes¹²⁰ » avec une approche critique des théories politiques révolutionnaires, mais aussi psychanalytiques. Ces mouvements s'opposent donc aux choix théoriques, politiques et tactiques des générations antérieures. Les futures membres du MLF se rassemblent pour une première manifestation en mai 1970 à l'Université de Vincennes, se heurtant à l'incompréhension des étudiants et des porte-parole d'organisations d'extrême gauche. Le MLF décide alors de la non-mixité du mouvement. En août 1970, des militantes dont Christiane Rochefort et Monique Wittig déposent une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu. La manifestation est reprise par les médias et signe la naissance du mouvement MLF. Le mouvement a également popularisé le slogan emblématique « le personnel est politique », théorisant par la suite la politisation de l'intime, la visibilité des questions sexuelles et corporelles¹²¹.

Cependant, le MLF n'a pas le monopole du féminisme durant ces décennies, malgré leur présence importante dans l'espace public et médiatique. Le projet de libération des femmes devient central dans les années 1970 : « le féminisme s'impose dans les partis, les syndicats, les luttes sociales, de Lip au Larzac. Confrontées au cumul des discriminations, les femmes immigrées elles aussi s'organisent¹²² ». Ainsi, le féminisme touche toute la société. Les groupes féministes sont de plus en plus nombreux partout en France, ainsi qu'au sein des organisations politiques, la parole se libère dans des groupes de réflexion et de débats sans tabous au centre desquels la domination masculine est désormais critiquée. Si de nombreux textes sont alors publiés, on en redécouvre d'autres, comme *Les Guérillères* de Monique Wittig, publié en 1969. Pour finir, les théories féministes investissent de nombreuses disciplines telles que la sociologie, l'anthropologie, la littérature, l'histoire et la psychanalyse, dans le but de déstabiliser les

¹¹⁹ Florence Rochefort, *Op. cit.*, p. 83.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 84.

¹²¹ Karine Bergès, Florence Binard, Alexandrine Guyard-Nedelec, *Féminismes du XXI^e siècle*, *op. cit.*, p. 16.

¹²² *Ibid.*, p. 42.

connaissances établies¹²³, comme le *Spéculum de l'autre femme* (1974) de Luce Irigaray, qui analyse la sexualité féminine, souvent subordonnée à celle masculine¹²⁴.

La fin des années 1960 et les années 1970 correspondent également à l'émergence du féminisme d'État. Ce dernier correspond à la mise en place par l'État de structures dédiées aux droits des femmes et qui élaborent des stratégies politiques visant l'égalité des sexes¹²⁵. En France, sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing est créé le premier secrétariat d'État à la condition féminine dont Françoise Giroud prend la tête en 1974. Le 29 novembre de la même année, Simone Veil, alors ministre de la Santé, permet l'adoption de la loi libérant l'avortement¹²⁶. L'institutionnalisation du féminisme a lieu également à l'international avec la naissance de l'Organisation nationale pour les femmes (NOW)¹²⁷, proche de la gauche traditionnelle.

Deux grandes tendances des féminismes, développées depuis la Deuxième Guerre mondiale, s'opposent sur le plan politique et idéologique. Les féminismes réformistes égalitaires, ou libéraux, se trouvent « dans la continuité des mobilisations pour les droits des femmes, mais avec un internationalisme et un spectre politique plus étendu¹²⁸ ». De l'autre côté s'affirment les féminismes radicaux, incarnés en France par le MLF, « avec des outils d'analyse et d'action profondément renouvelés, en tant que mouvements pour la libération des femmes, et qui trouvent des prolongements dans les théories *queer* et postcoloniales des années 1990¹²⁹ ».

Pour ce qui est de la continuité des mouvements féministes réformistes ou libéraux, on note tout d'abord une priorité accordée à l'égalité professionnelle, civile et politique. Ces mouvements sont fondés en particulier sur la promotion des valeurs individuelles au travers de la lutte pour l'égalité à part entière des hommes et des femmes, « qui militent surtout en faveur de l'obtention de droits et de l'intégration des femmes et des minorités au sein des institutions étatiques, sans remettre en question le caractère disciplinaire et hétéropatriarcal de celles-ci¹³⁰ », contrairement au féminisme radical. Ce courant féministe agit au travers de politiques d'action

¹²³ Michèle Riot-Sarcey, *Op. cit.*, p. 101.

¹²⁴ *Ibid.*

¹²⁵ Sandrine Dauphin, « Féminisme d'État », dans Ch. Brad, Christine et S. Chaperon, *Dictionnaire des féministes. France - XVIII^e – XXI^e siècle*, Paris, PUF, 2017, p. 550.

¹²⁶ Michèle Riot-Sarcey, *Op. cit.*, p. 99.

¹²⁷ Florence Rochefort, *Op. cit.*, p. 82.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 76.

¹²⁹ *Ibid.*

¹³⁰ Karine Bergès, Florence Binard, Alexandrine Guyard-Nedelec, *Féminismes du XXI^e siècle*, *op. cit.*, p. 145.

positive sur la priorité donnée aux femmes pour réduire les inégalités¹³¹. Au sein des féministes réformistes, il existe un contraste politique : certains groupes sont plus proches des libéraux, encore opposés à une égalité formelle, d'autres, des syndicats et de la gauche socialiste ou communiste. Ces derniers ont comme intérêt l'égalité professionnelle, qui rencontre encore de nombreuses résistances, tant la société, et plus particulièrement les acteurs institutionnels et économiques, est imprégnée du modèle du mari pourvoyeur de salaire dans une approche protectionniste dominante à l'époque¹³².

En ce qui concerne le féminisme radical, on peut noter dans un premier temps que la définition même de « radical » est assez floue, et on entend souvent par là une opposition à « modéré » ou « réformiste ». Parfois associé à « révolutionnaire », le qualificatif ne correspond pas toujours à l'autodésignation des féministes. De plus, le sens de « radical » varie selon l'espace : en France, le terme s'emploie souvent pour désigner les années 1970, le MLF et la non-mixité du mouvement féministe radical¹³³. L'objectif du féminisme radical est d'abolir les racines de la domination masculine qui résident dans le patriarcat, la division sexuelle du travail et dans la sexualité¹³⁴. Le féminisme est aussi radical dans son ambition, la libération des femmes, mais aussi dans ses moyens d'action (« l'illégalisme, le séparatisme, une violence symbolique assumée¹³⁵ »). En France, le féminisme radical se développe dans un contexte marxiste et emprunte donc à son vocabulaire ; il est proche de l'antinaturalisme et l'anti-essentialisme de Beauvoir.

Si la politisation de la question des femmes était déjà un enjeu majeur des courants féministes du XIX^e siècle, les mouvements radicaux se distinguent par leur dimension et leur ambition révolutionnaire, utopique et provocatrice de changer la société dans son entièreté¹³⁶. Ils portent également un regard critique sur des sujets restés longtemps tabous : « l'avortement, la violence et le viol, la sexualité, l'homosexualité, le rapport au corps, la jouissance clitoridienne, le malaise des rapports de couple, les ambivalences de la maternité¹³⁷ ». Ils abordent également des thématiques féministes plus courantes telles que le sexisme ordinaire, la répartition inégale des tâches ménagères, la misogynie, les discriminations, les

¹³¹ Dominique Fougeyrollas-Schwebel, « Mouvements féministes », dans H. Hirata, F. Laborie, H. Le Doaré et D. Senotier (coord.), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF, « Politique aujourd'hui », 2000, p. 128-129.

¹³² Florence Rochefort, *Op. cit.*, p. 77.

¹³³ Christine Bard, « Féminisme radical », dans Ch. Brad et S. Chaperon, *Dictionnaire des féministes. France - XVIII^e – XXI^e siècle*, Paris, PUF, 2017, p. 558.

¹³⁴ Karine Bergès, Florence Binard, Alexandrine Guyard-Nedelec, *Féminismes du XXI^e siècle*, *op. cit.*, p. 140.

¹³⁵ Christine Bard, *Op. cit.*, p. 558.

¹³⁶ Florence Rochefort, *Op. cit.*, p. 84.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 85.

représentations négatives et stéréotypées sur les femmes et le féminin¹³⁸. Les féministes radicales tentent de cerner un sort commun des femmes dans le monde en dépassant les frontières, et cela en vertu d'un idéal de sororité, d'un « Nous, femmes », selon une vision humaniste et universaliste des liens entre les femmes, et qui dépasse les différences de classe, de race, de religion et de culture¹³⁹. Cet idéal fera très tôt l'objet de nombreuses critiques, car « il est très vite reproché au féminisme radical de sous-estimer les différences entre les femmes¹⁴⁰ ». Le mode d'action des féministes radicales ne repose pas uniquement sur la pratique des groupes, les journaux et revues, les écrits littéraires et les essais : elles envahissent le paysage politique avec la provocation, des actions spectaculaires et humoristiques, ainsi qu'avec des expériences communautaires¹⁴¹, et forgent une sous-culture féministe¹⁴². Les cafés, les librairies et les centres d'accueil deviennent autant de lieux de sociabilité pour les femmes.

La radicalité va également de pair avec la critique de l'hétérosexualité : le lesbianisme est conçu non plus comme une préférence sexuelle, mais comme un choix politique et certaines lesbiennes s'opposent à l'universalisme homosexuel et donc à la catégorie de « femme » qui en découle. En effet, l'hétérosexualité constitue une institution qui permet de maintenir l'oppression des femmes : émerge dès lors le courant des lesbiennes politiques, dont fait partie l'écrivaine Monique Wittig notamment, qui met en avant « la spécificité de l'oppression des lesbiennes dans le régime politique que constitue l'hétérosexualité¹⁴³ ». En ce qui concerne la question du racisme, elle fait partie du débat radical à ses débuts, mais elle est rapidement oubliée. Le *Black feminism*¹⁴⁴ se constituera alors comme sous-branche du féminisme radical

En France, une autre branche importante du féminisme radical se développe : le féminisme matérialiste¹⁴⁵. Le matérialisme est une méthode d'analyse, développée et théorisée par les féministes à partir de la critique de l'idéalisme par Marx, tout en affirmant une certaine distance en mettant en évidence la spécificité du mode de production domestique par rapport au mode de production capitaliste¹⁴⁶

¹³⁸ Florence Rochefort, *Op. cit.*, p. 85.

¹³⁹ *Ibid.*, p. 86.

¹⁴⁰ Christine Bard, *Op. cit.*, p. 558.

¹⁴¹ Florence Rochefort, *Op. cit.*, p. 95.

¹⁴² *Ibid.*, p. 96 : « Le slogan, l'affiche, le graffiti, les caricatures, les dessins, le détournement d'images, les chansons et poèmes, le cinéma militant, ainsi que les interventions de rue, des happenings, des performances artistiques ou théâtrales forment une contre-culture féministe ».

¹⁴³ Karine Bergès, Florence Binard, Alexandrine Guyard-Nedelec, *Féminismes du XXI^e siècle*, *op. cit.*, p. 140.

¹⁴⁴ Christine Bard, *Op. cit.*, p. 558.

¹⁴⁵ *Ibid.*

¹⁴⁶ Karine Bergès, Florence Binard, Alexandrine Guyard-Nedelec, *Féminismes du XXI^e siècle*, *op. cit.*, p. 552.

En regard avec le féminisme radical, le féminisme matérialiste développe et théorise les racines matérielles de la domination masculine, à savoir les structures économiques et sociales. Selon cette approche, les sexes relèvent plus de catégories sociales que naturelles et proviennent d'une division sexuelle du travail (les femmes sont affectées à la sphère reproductive, et les hommes à celle productive) ne reposant donc pas sur une différence biologique préalable. Les sexes alors considérés comme des classes aux intérêts contradictoires¹⁴⁷. Les rapports sociaux de sexe sont ainsi régis par une exploitation et oppression de la classe des femmes sur la base de l'appropriation du travail domestique des femmes par les hommes, et donc de l'appropriation du corps et du temps des femmes. Afin de changer la division sexuelle du travail et supprimer les rapports sociaux de sexe¹⁴⁸, la stratégie des féministes matérialistes passe par une prise de conscience de cette domination, par la politisation du privé, et par l'action grâce à la mobilisation collective.

Si les féminismes s'accordent sur le principe de la déconstruction, celle-ci donne rapidement lieu à des divisions au sein des mouvements, sur le sujet de la différence. Pour les féministes matérialistes et universalistes, la différence est une catégorie issue du patriarcat qui produit des hiérarchies et des inégalités¹⁴⁹. Au contraire, pour les féministes différentialistes, la différence est « un lieu essentiel de réappropriation et de subversion¹⁵⁰ » : l'égalité résiderait donc dans la différence entre les sexes. Les différentialistes proposent de réinventer la catégorie « femme » grâce à leur corporéité, leurs perceptions subjectives et « d'outils inspirés des théories psychanalytiques délestées de leur poids phallocratique¹⁵¹ ». En France, le courant différentialiste, nommé « essentialiste » par ses détracteurs, est principalement représenté par le groupe Psychanalyse et Politique, créé par la psychanalyste Antoinette Fouque. L'écrivaine Hélène Cixous est également une figure importante de ce mouvement féministe en France. Le courant différentialiste, résolument anti-beauvoirien, ne se qualifie pas de « féministe », jugeant le terme trop phallocentrique, préférant celui de « féminitude », « incitant à libérer le féminin de l'emprise de l'ordre masculin par l'exploration de l'inconscient, de l'écriture, de l'imaginaire¹⁵² ». Le courant développe alors une approche lacanienne, littéraire et linguistique pour une lecture sociale du postmoderne. Le groupe crée également une maison d'édition et plusieurs librairies en France qui permettront à de nombreuses autrices d'être connues à travers

¹⁴⁷ Karine Bergès, Florence Binard, Alexandrine Guyard-Nedelec, *Féminismes du XXI^e siècle*, op. cit., p. 135.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 139.

¹⁴⁹ Florence Rochefort, *Op. cit.*, p. 89.

¹⁵⁰ *Ibid.*

¹⁵¹ *Ibid.*

¹⁵² *Ibid.*, p. 90.

le monde. Les propositions théoriques avancées par le courant auront beaucoup de succès auprès des intellectuelles aux États-Unis, désignant ces théories sous l'appellation « French Feminism ».

2.3. Des années 1980 aux années 2000 : diversification des féminismes

Même si on note un recul des actions militantes durant les années 1980, qui correspondent entre autres au déclin du MLF, il existe bel et bien un renouvellement au sein des féminismes.

On observe, dans un premier temps, un « rayonnement international de recherches et d'enseignements sur les femmes et le genre, dont les États-Unis ont été les pionniers¹⁵³ », tentative de savoirs alternatifs des militantes de 1970. Les études féministes prennent leur essor grâce à leur diffusion par les universitaires. Ces études se développent et apportent de multiples propositions théoriques sur la domination masculine et son impact sur la vie des femmes. Le concept de genre qui s'impose dans les années 1990 permet d'amener un nouvel éclairage sur de nombreuses questions, restées sans réponses avec une approche différentialiste, sur le sujet de la « femme¹⁵⁴ ». Ce concept « interroge la façon dont les sociétés engendrent des rapports de pouvoir à partir de hiérarchie sexuée¹⁵⁵ ». Dans une approche *queer*, les travaux de la philosophe américaine Judith Butler « radicalisent » la notion de genre en englobant celle de sexe : dès lors, la différenciation produit des discriminations. À côté des études féministes se développent des études sur les sexualités, les masculinités, les stéréotypes culturels, sur les liens entre sexe, race et classe.

D'autre part, à partir des années 1980 s'opère une diversification des féminismes. Les féminismes religieux apparaissent dans ce contexte : ils commencent par la relecture égalitaire des textes fondamentaux, relecture qui rencontre de nombreux obstacles. Les féminismes religieux touchent d'abord les chrétiennes, puis les juives, avant d'arriver aux autres confessions. Ces courants, se basant sur les théories féministes et sur le genre, proposent des interprétations alternatives, des innovations dans le droit religieux et les pratiques culturelles. De nouvelles religions sont créées, comme la Wicca, une religion néopaïenne. Les féminismes religieux entretiennent souvent des relations conflictuelles avec les féminismes laïques.

¹⁵³ Florence Rochefort, *Op. cit.*, p. 101.

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 102.

¹⁵⁵ *Ibid.*

Les féminismes intègrent également une dernière tendance : l'écologie¹⁵⁶. Si les deux courants apparaissent dans les années 1970, ils ne se rencontreront que grâce à l'écoféminisme, créé par Françoise d'Eaubonne en 1974. Son courant rencontre du succès à l'étranger dans les années 1980. Ce courant dénonce la domination masculine non seulement sur les femmes, mais aussi sur la nature, dans une approche philosophique, mystique, matérialiste et antimilitariste. L'écoféminisme trouve en outre un écho important dans les pays du Sud, où « la protection de l'environnement s'articule avec les luttes économiques pour plus de justice sociale, l'altermondialisme, la critique du colonialisme ou encore des luttes des mouvements indigènes et de femmes de couleur (ecowomanism)¹⁵⁷ ». L'écoféminisme permet ainsi de recouper diverses luttes sociales, économiques et politiques.

En ce qui concerne les mouvements féministes radicaux, dont le matérialisme et le MLF, ils commencent à s'essouffler dans les années 80. Ce déclin a de multiples causes : les crises politiques et économiques, la décolonisation, le triomphe de l'idéologie néolibérale, le recul de certains droits acquis, comme celui de l'avortement, conséquence de la guerre froide¹⁵⁸. Dans cette conjoncture, les féminismes connaissent un ressac d'antiféminisme, également appelé *backlash* (« contrecoup, choc de retour », en anglais), « déclenché par les structures décisionnelles en place et promu notamment par les médias¹⁵⁹. Dans ce contexte antiféministe, qui persiste encore aujourd'hui, apparaissent les masculinistes¹⁶⁰, qui considèrent que les féministes vont trop loin, ayant altéré de manière irréversible les rapports entre hommes et femmes. Présentant le masculinisme comme le pendant du féminisme, ils désirent l'émancipation des hommes du joug des femmes qui auraient inversé les rapports de domination.

L'année 1995 instaure un tournant dans l'histoire féministe en France, avec l'apparition et le développement des théories et pratiques *queer*, qui « participent en particulier [au] renouveau féministe¹⁶¹ ». Pour les féministes *queer*, l'opposition entre les genres est « le résultat de processus de normalisation et de catégorisation liés à des rapports de pouvoir diffus et notamment discursifs¹⁶² ». Ils s'intéressent plus particulièrement aux minorités sexuelles et

¹⁵⁶ Florence Rochefort, *Op. cit.*, p. 106.

¹⁵⁷ *Ibid.*

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 100-101.

¹⁵⁹ Denisa-Adriana Oprea, « Du féminisme (de la troisième vague) et du postmoderne. », dans *Recherches féministes*, vol. 21, n°2, 2008, p. 8.

¹⁶⁰ Bernard Lachaise, « Antiféminisme », dans H. Hirata, F. Laborie, H. Le Doaré et D. Senotier (coord.), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF, « Politique aujourd'hui », 2000, p. 56.

¹⁶¹ Karine Bergès, Florence Binard, Alexandrine Guyard-Nedelec, *Féminismes du XXI^e siècle*, *op. cit.*, 136-137.

¹⁶² *Ibid.*, p. 139-140.

revendiquent « [d]es puissances d’agir, [d]es capacités de subversion corporelles et sexuelles, qui mettent en échec la reproduction des assignations de genre et de sexualités normatives¹⁶³ ». Les théories *queer* peinent néanmoins à s’imposer dans les milieux militants et universitaires français, constituant une minorité face à une certaine hégémonie du féminisme matérialiste.

Les années 2000, dans la continuité des dernières décennies du ^{xx}e siècle, sont marquées par une grande diversité de féminismes français, ainsi qu’une militance forte. Le militantisme féministe se développe de manière considérable grâce à Internet, aux blogs, aux vidéos et aux réseaux sociaux. Les groupes féministes du ^{xxi}e siècle sont organisés de différentes façons, « entre mixité et non-mixité, hiérarchie et auto-organisation¹⁶⁴ ». De nouvelles associations, comme Mixité ou Chiennes de garde¹⁶⁵, utilisent les médias pour dénoncer la domination masculine.

Il peut paraître difficile de cerner une unité dans les féminismes contemporains. Toutefois, ces féminismes puisent leur force dans la pluralité de leurs approches, comme en témoigne l’émergence du féminisme intersectionnel.

Le concept d’intersectionnalité est forgé en 1989 par la sociologue américaine Patricia Hill Collins et la juriste féministe Kimberlé Creenshaw. Ce terme a pour vocation de « désigner l’interdépendance des divers types de dominations¹⁶⁶ ». L’approche intersectionnelle, outre la conscience qu’il existe plusieurs oppressions qui peuvent s’exercer sur les femmes (par exemple, les femmes africaines qui souffrent à la fois de sexisme et de racisme), théorise aussi l’existence d’un système. Les rapports sociaux formeront ce système au sein duquel toutes ces oppressions s’entremêlent et interagissent entre elles. L’approche intersectionnelle va ainsi plus loin que les féminismes radical et matérialiste qui, dans une vision universaliste du destin des femmes, ne prenaient pas en compte les différences des groupes marginalisés (les femmes de couleur, les lesbiennes, les migrantes, etc.). Le courant intersectionnel arrive plus tardivement en France, lors des mobilisations des années 2000. Il rencontre dans un premier temps deux résistances : la difficulté de prendre en compte l’histoire coloniale dans l’examen des rapports de domination, et la « déconstruction des savoirs hégémoniques¹⁶⁷ ». Sur le plan militant, cette

¹⁶³ Karine Bergès, Florence Binard, Alexandrine Guyard-Nedelec, *Féminismes du ^{xxi}e siècle*, op. cit., 139-140.

¹⁶⁴ Sophie Noyé, « Troisième vague », dans Ch. Brad, S. Chaperon, *Dictionnaire des féministes. France ^{xviii}e – ^{xxi}e siècle*, Paris, PUF, 2017, p. 1457.

¹⁶⁵ Michèle Riot-Sarcey, *Op. cit.*, p. 103.

¹⁶⁶ Florence Rochefort, *Op. cit.*, p. 94.

¹⁶⁷ Sabrina Tricaud, « Intersectionnalité », dans Ch. Brad, S. Chaperon, *Dictionnaire des féministes. France ^{xviii}e – ^{xxi}e siècle*, Paris, PUF, 2017, p. 765.

approche est cependant fertile puisqu'elle permet un renouveau dans les débats, mais aussi les actions militantes et leur visibilité dans l'espace public et médiatique¹⁶⁸.

Grâce à l'approche intersectionnelle, le féminisme matérialiste a connu un changement important dans sa politique. La vision d'une classe de femmes homogène a été remplacée par une classe de femmes hétérogène, intégrant ainsi les multiples oppressions que peuvent subir les femmes, articulant ainsi la lutte féministe avec d'autres luttes afin d'être en mesure de libérer toutes les femmes. La lutte essentiellement orientée auparavant contre le patriarcat, l'ennemi principal, se combine à d'autres luttes comme celle antiraciste ou anti-impérialiste¹⁶⁹. Dès lors, les féministes matérialistes entament un rapprochement avec les féministes *queer*. Les militantes d'aujourd'hui sont imprégnées des deux références, et de nombreux collectifs créés entre 2000 et 2010 suivent cette double filiation, constituant un féminisme hybride dans la continuité du mouvement féministe radical des années 1970, comme La Barbe, Les Panthères Roses, les Furieuses Salopes, etc. Les deux influences se retrouvent dans ces collectifs : d'une part celle matérialiste, avec la dénonciation du patriarcat et de l'exploitation des femmes¹⁷⁰, et d'autre part celle des théories *queer* avec la critique de la catégorie « femme » et l'intégration de la lutte contre l'homophobie et la transphobie, ainsi que la critique de la normativité des corps et des sexualités¹⁷¹. Les deux perspectives ont en commun la volonté d'une transformation radicale de la société et des racines de l'oppression : « elles visent un changement radical de la société et non une simple intégration dans celle existante¹⁷² ». Cette stratégie de coalition correspond à ce que Diane Lamoureux appelle « une demande de radicalité¹⁷³ » qui est représentative des féminismes contemporains où les différentes luttes ne sont désormais plus indissociables.

Les féminismes pensent désormais la déconstruction de la catégorie « femme », mettant un terme à la « rhétorique de la sororité¹⁷⁴ », ce qui a pour conséquence de créer des divergences intergénérationnelles entre les féministes des années 1970 et leurs « filles » qui désirent un féminisme différent. Les féminismes contemporains se caractérisent ainsi par « la différence, la pluralité et l'individualisation, sur la fragmentation et l'hétérogénéité¹⁷⁵ ». Dans cette

¹⁶⁸ Sabrina Tricaud, « Intersectionnalité », dans Ch. Brad, S. Chaperon, *Dictionnaire des féministes. France XVIII^e – XXI^e siècle*, Paris, PUF, 2017, p. 765.

¹⁶⁹ Karine Bergès, Florence Binard, Alexandrine Guyard-Nedelec, *Féminismes du XXI^e siècle*, op. cit., p. 145.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 144.

¹⁷¹ *Ibid.*

¹⁷² *Ibid.*, p. 145.

¹⁷³ Diane Lamoureux, *Op. cit.*, p. 70.

¹⁷⁴ Denisa-Adriana Oprea, *Op. cit.*, p. 9.

¹⁷⁵ *Ibid.*

perspective, les féministes peuvent se définir une identité politique individuelle sans avoir à se référer continuellement à une catégorie sociale, contrairement au féminisme radical. Cependant, les féminismes de la fin du deuxième et du début du troisième millénaire ne sont pas en rupture avec ce qui précède, puisqu'ils reprennent des problématiques des générations féministes précédentes : le rôle de la sexualité dans la définition de l'identité, la faible représentation des femmes dans les sphères de pouvoir, l'image du corps, les violences faites aux femmes, etc.¹⁷⁶ À ces problématiques s'ajoutent des questionnements plus modernes : l'inégalité salariale, la pauvreté, la violence domestique, les effets du racisme, l'écologie, l'altermondialisme et la santé sexuelle.

Établir une cartographie des féminismes actuels apparaît comme étant une tâche complexe, tant les alliances sont partielles et en recomposition permanente : les identités féministes ne sont pas seulement plurielles, elles sont « troublées¹⁷⁷ » et « fluides¹⁷⁸ », et proposent ainsi un « féminisme à la carte¹⁷⁹ ». Face à cette diversité des féminismes et la pluralité des approches existantes, nous pouvons nous interroger sur la façon dont Catherine Marx et Chloé Delaume envisagent les féminismes et comment elles se positionnent face à ceux-ci, mais également comment elles le présentent dans leur roman.

3. La position des autrices par rapport aux féminismes

3.1. Catherine Marx

En 2012, Catherine Marx publie un article sur le site *AgoraVox*, un média citoyen et participatif, intitulé : *Quand le féminisme vire mal...* Cet article rend compte de la position adoptée par Catherine Marx face aux féminismes. Outre cet article, il est difficile de rendre compte de cette position, l'autrice donnant peu d'interviews et étant peu visible dans l'espace médiatique.

Dans cet article, Marx dénonce une forme de féminisme que se serait transformé en « nouvel outil politique de contrôle social¹⁸⁰ » : l'autrice pointe ainsi du doigt une dérive du féminisme en tant que courant politisé ayant une influence sur la société et les rapports sociaux. Cette dérive se trouve être au cœur de son roman, *Moralopolis*, paru la même année que cet

¹⁷⁶ Denisa-Adriana Oprea, *Op. cit.*, p. 11.

¹⁷⁷ Karine Bergès, Florence Binard, Alexandrine Guyard-Nedelec, *Féminismes du XXI^e siècle*, *op. cit.*, p. 146.

¹⁷⁸ *Ibid.*

¹⁷⁹ *Ibid.*

¹⁸⁰ Catherine Marx, « Quand le féminisme vire mal... », dans *Agoravox*, le 5 septembre 2012, disponible sur Internet : <https://www.agoravox.fr/actualites/societe/article/quand-le-feminisme-vire-mal-122156>.

article. Marx y déplore également qu'il soit aujourd'hui impossible de critiquer le féminisme, encore synonyme de « combats nobles dont ont découlé des avancées majeures pour la condition des femmes¹⁸¹ » : s'y opposer, c'est ainsi s'allier, s'aliéner à la domination masculine. Cependant, l'autrice ne condamne pas toutes les formes de féminismes. Elle insiste en effet sur l'existence d'une pluralité de féminismes, qu'elle reconnaît donc. Catherine Marx alerte plus particulièrement sur la dangerosité de suivre une « pensée unique » féministe, car elle est « toujours nocive, le signe de consciences anesthésiées, empêtrées dans une doctrine quasi religieuse qui ne supporte pas les contradictions, qui voudrait museler celles et ceux qui ont un avis divergent et qui, au final, empêche de penser autrement que rond¹⁸² ». Cette pensée unique, c'est celle de « la majorité bruyante des féministes », dont les discours sont largement relayés par les médias.

Il est intéressant de rapprocher cette position particulière de Marx avec celle de Peggy Sastre, citée en remerciements¹⁸³ à la fin de *Moralopolis*. Sastre est en effet la défenseuse d'un féminisme modéré et libéral : s'opposant aux dérives engendrées par le mouvement #MeToo¹⁸⁴, elle dénonce « l'accaparement de la libération de la parole par un féminisme aux allures de religion, avec ses dogmes, sa liturgie et sa chasse aux hérétiques¹⁸⁵ ». Marx et Sastre remettent en cause le féminisme en lui reprochant d'être devenu trop médiatique et de se transformer en une doctrine religieuse et qui ne souffrirait d'aucune résistance possible. Catherine Marx accuse finalement ce discours féministe de « mettre en place les jalons d'une dictature féministe qui pourrait avoir des effets désastreux sur le plan social¹⁸⁶ » ; un programme qui se trouve finalement réalisé dans son roman, *Moralopolis*. De plus, le discours de ce féminisme érige selon Catherine Marx une image de la femme comme une « victime par essence¹⁸⁷ », un être faible ; et celle de l'homme comme un « prédateur effrayant¹⁸⁸ ». Marx s'oppose donc à un

¹⁸¹ Catherine Marx, « Quand le féminisme vire mal... », *op. cit.*

¹⁸² *Ibid.*

¹⁸³ Marx, Catherine, *Moralopolis*, *op. cit.*, p. 257.

¹⁸⁴ Pauline Croquet, « #MeToo, du phénomène viral au "mouvement social féminin du XXI^e siècle", dans *Le Monde*, le 14 octobre 2018, disponible sur Internet : https://www.lemonde.fr/pixels/article/2018/10/14/metoo-du-phenomene-viral-au-mouvement-social-feminin-du-xxie-siecle_5369189_4408996.html : Le mouvement *Me Too* est lancé en 2006 par l'Américaine Tarana Burke dans le but de dénoncer les violences sexuelles faites aux femmes. Le mouvement est repris sous la forme du « #MeToo » par l'actrice américaine Alyssa Milano, suite à l'affaire Weinstein. #MeToo a de nouveau mis en lumière les violences faites aux femmes, et il sera repris par des dizaines de milliers de victimes à travers le monde, devenant un véritable mouvement social international grâce à Internet.

¹⁸⁵ Thomas Mahler, « Peggy Sastre : "#MeToo a été accaparé par un féminisme aux allures de religion" », dans *Le Point*, le 3 octobre 2018, disponible sur Internet : https://www.lepoint.fr/societe/peggy-sastre-metoo-a-ete-accapare-par-un-feminisme-aux-allures-de-religion-03-10-2018-2259756_23.php.

¹⁸⁶ Catherine Marx, « Quand le féminisme vire mal... », *op. cit.*

¹⁸⁷ *Ibid.*

¹⁸⁸ *Ibid.*

discours qui emploie une rhétorique essentialiste « victimisante », puisque ce discours y décrirait la nature féminine et masculine. Cette position n'est pas sans rappeler celle de la philosophe et écrivaine féministe française Élisabeth Badinter, également citée dans les remerciements par Marx¹⁸⁹. Dans un essai de 2003 intitulé *Fausse Route*, elle y critique l'évolution et les dérives du féminisme français depuis les années 1980, dérives inspirées par les féministes radicales anglo-saxonnes. Elle juge ce féminisme « victimiste¹⁹⁰ », puisqu'il dépeint systématiquement les femmes comme des victimes de la domination masculine.

Catherine Marx rend compte des multiples conséquences de ce type de discours féministe : les violences conjugales faites aux hommes sont systématiquement ignorées, la création d'un ministère des Droits des femmes fait offense aux pionnières féministes qui souhaitaient une égalité de droits. De plus, la domination des femmes s'exerçant au travers de leur sexualité, la prostituée se retrouve stigmatisée, le harcèlement moral est automatiquement associé au harcèlement sexuel. Les prostituées seraient dès lors à considérer soit comme exploitées, et ce avec violence, soit dans le déni et seraient « de pauvres créatures à sauver malgré elles¹⁹¹ ». Or, sur la question de la prostitution, Catherine Marx se présente en fervente défenseuse des travailleurs et travailleuses du sexe, considérant l'interdiction de la prostitution comme une atteinte à la libération sexuelle¹⁹². L'autrice soutient et développe cette position dans deux livres : *Les différents visages de la prostitution*, publié en 2014, et *Nid d'Ève, Nid d'Adam*, paru en 2012.

Avec cet article, la position de Marx sur les féminismes se révèle être donc particulièrement critique face à un certain type de féminisme. Si elle ne met pas de nom sur celui-ci, les diverses caractéristiques qu'elle en donne permettent d'entrevoir l'objet de sa critique : un féminisme à la fois médiatique (un féminisme « de masse ») au discours essentialiste, cherchant à stigmatiser les hommes en faisant des femmes leurs éternelles victimes. Afin de lutter contre ce féminisme, Catherine Marx affirme vouloir une « prise de conscience citoyenne¹⁹³ » pour s'élever contre cette « propagande féministe¹⁹⁴ » qui tend à faire régresser la condition féminine et à inscrire les hommes et les femmes dans des rôles sexués,

¹⁸⁹ Catherine Marx, *Moralopolis*, op. cit., p. 257.

¹⁹⁰ Sabrina Tricaud, « Élisabeth Badinter », dans Ch. Brad et S. Chaperon (dirs), *Dictionnaire des féministes. France XVIII^e – XXI^e siècle*, Paris, PUF, 2017, p. 115.

¹⁹¹ *Ibid.*

¹⁹² Résumé de *Nid d'Ève, Nid d'Adam*, dans *Babelio*, disponible sur Internet : <https://www.babelio.com/livres/Marx-Nid-dEve-Nid-dAdam--Les-differents-visages-de-l/419553>.

¹⁹³ Catherine Marx, « Quand le féminisme vire mal... », op. cit.

¹⁹⁴ *Ibid.*

entravant la liberté sexuelle et l'instauration d'une société « paisible » qui ignore les luttes de genre. Il semble ainsi que Catherine Marx soit en faveur d'un féminisme plus pacifiste et modéré, rejetant une approche différentialiste des rapports sociaux, mais aussi une approche trop radicale.

3.2. Chloé Delaume

Dans une interview accordée au *Nouvel Obs* en 2012, Chloé Delaume s'affirme comme étant féministe, et plus particulièrement comme féministe « matérialiste¹⁹⁵ ». Le féminisme de Chloé Delaume tient une place importante dans son œuvre et dans sa vie. Dans un récent texte de 2019, *Mes bien chères sœurs*, l'autrice revient sur l'origine de son féminisme :

Je me suis toujours sentie féministe, avant même de connaître le mot. La volonté d'amélioration et d'extension du rôle et des droits des femmes dans la société, je ne pouvais y échapper. Condamnée dès l'enfance, en observant ma mère appliquer du fond de teint pour camoufler ses bleus. Les conséquences de la domination masculine dans les sphères privée et publique, lorsque l'on devient orpheline après ce qui était nommé à l'époque un « drame conjugal », c'est un peu difficile de passer à côté¹⁹⁶.

Le féminisme de Delaume est donc indissociable de sa relation avec son père : un homme violent avec sa femme et sa fille, qui finit par assassiner son épouse et mettre fin à ses jours sous les yeux de la jeune Chloé Delaume. Cette scène traumatisante, ainsi qu'une enfance vécue dans la peur et la haine du père, confèrent à Delaume un sentiment de dégoût et d'hostilité envers les hommes et le patriarcat¹⁹⁷. Ce sentiment de misandrie constitue une ligne directrice pour Delaume¹⁹⁸ et il est également prégnant dans ses œuvres. Anyisia Troin-Guis, qui a étudié le féminisme dans les œuvres de Delaume, explique que ce sentiment se traduit dans ses romans comme « une forme de féminisme radicale et extrême¹⁹⁹ ». Cette forme de féminisme radical peut être mise en relation avec sa position féministe : « j'en reste vraiment à la lutte dans le réel pour une forme de restauration nécessaire, et peut-être une prise de pouvoir définitive²⁰⁰ ». Ce que souhaite Delaume, c'est ainsi un renversement des rapports de forces entre hommes et

¹⁹⁵ Grégoire Leménager, « Ni prudes ni soumises : on a parlé vie de couple, folie et prostitution avec Claire Castillon et Chloé Delaume », dans *Le Nouvel Observateur*, 19 janvier 2012.

¹⁹⁶ Chloé Delaume, *Mes bien chères sœurs*, Paris, Seuil, « Fiction & Cie », 2019, p. 29.

¹⁹⁷ Anyisia Troin-Guis, « Une narrativisation singulière du féminisme : lecture de quelques œuvres de Chloé Delaume », dans *Postures*, Dossier « En territoire féministe : regards et relectures », n° 15, 2012, p. 89.

¹⁹⁸ Chloé Delaume, *Mes bien chères sœurs...*, p. 29-30 : « La misandrie s'est imposée, effets directs et réflexes, protection, lignes maitresses, grille de lecture du monde. [...] Je me suis construite contre les hommes, c'est compliqué de tuer le père quand il s'en est déjà chargé. Le danger, la violence, le potentiel meurtrier de chaque individu mâle : évaluation systématique du risque maximal avant de communiquer ».

¹⁹⁹ Anyisia Troin-Guis, *Op. cit.*, p. 89.

²⁰⁰ Grégoire Leménager, *Op. cit.*

femmes. Elle postule l'existence d'une quatrième vague féministe, née grâce au mouvement *#MeToo* et portée par une nouvelle communauté de femmes qui dénonceraient d'une seule voix, et grâce aux réseaux sociaux, les méfaits du patriarcat, faisant vaciller celui-ci : « Le patriarcat panique, son royaume chaque jour rétrécit sous la pluie de ses propres abus, c'est le choc en retour, une sorte d'anticyclone [...]. La colère se libère, la violence change de camp²⁰¹ ». Ce renversement du patriarcat, comme l'affirme Delaume, ne se fera néanmoins pas sans violences.

Mettre un terme à la domination masculine doit cependant passer par le rassemblement de toutes les femmes. Dans cette quatrième vague, la sororité occupe une place centrale. La sororité constitue ainsi la force du mouvement qui unirait les femmes, autrefois désunies : « Nous sommes des femmes indépendantes, conscientes que l'ennemi est commun. Mais désunies, parce que rivales. Jusqu'à ce que déferle la vague aux milliers d'amies inconnues²⁰² ». La sororité permet donc aux femmes de lutter ensemble contre le patriarcat. Cette notion, chère à Chloé Delaume et qui sera analysée dans le chapitre suivant, est fondamentale dans sa conception du féminisme, ainsi que dans *Les Sorcières de la République*. La position de Delaume sur le féminisme emprunte de nombreux traits aux féminismes radical et matérialiste des années 1970, recensés *supra*. En effet, Delaume souhaite un renversement radical des structures sociales existantes, assumant une certaine violence symbolique. L'ennemi, pour Delaume, est le patriarcat, seul responsable de l'oppression des femmes. De plus, elle fait appel à la sororité, concept phare pour le féminisme radical des années 1970, qui « tente de cerner un sort commun des femmes dans le monde en dépassant les frontières, et cela en vertu d'un idéal d'humanisme et d'universalisme qui dépasse les différences de classe, de race, de religion et de culture²⁰³ ». Delaume paraît faire abstraction de l'évolution des féminismes, et notamment des féminismes radicaux, qui s'attellent à la déconstruction de la catégorie « femme », rendant inefficace la sororité.

Au terme de cette analyse de la position des autrices, une différence notable apparaît : Delaume et Marx ont des positions qui diffèrent sur de nombreux points. Chloé Delaume adopte une position radicale et se revendique comme féministe, affirmant son objectif de renverser l'ordre existant, le patriarcat, grâce à la sororité. Catherine Marx, pour sa part, est nettement

²⁰¹ Chloé Delaume, *Mes bien chères sœurs*, op. cit., p. 76.

²⁰² *Ibid.*, p. 63.

²⁰³ Florence Rochefort, *Op. cit.*, p. 86.

plus modérée sur la question du féminisme : elle ne souhaite pas une lutte entre les sexes, et dénonce les dérives d'un féminisme qui se radicalise et se veut presque totalitaire.

4. La représentation des féminismes dans les romans

4.1. *Moralopolis*

Les féminismes se conjuguent au singulier dans *Moralopolis*. Excluant les multiples autres courants qui constituent la nébuleuse des féminismes, Catherine Marx se donne pour objectifs de dépeindre une société où domine désormais une dangereuse « pensée unique²⁰⁴ » féministe, écrasant les opinions dissidentes des femmes et des hommes tels que Franck ou Cynthia²⁰⁵. La caractéristique principale de ce féminisme est d'être à de multiples reprises associé à une idée de « radical ». C'est de cette manière qu'il est présenté sur la quatrième page de couverture du roman : « Les féministes radicales ont pris le pouvoir, avis de revanche, usant de la loi pour réprimer tout comportement machiste²⁰⁶ ». Il serait donc question de féminisme radical au pouvoir dans *Moralopolis*.

Il est néanmoins intéressant de noter une certaine confusion qui peut provenir de l'emploi du terme « radical » dans le roman de Catherine Marx. Si on peut penser que *Moralopolis* met en scène le féminisme radical au pouvoir, ce n'est pas tout à fait le cas, même si, au regard des différentes caractéristiques du féminisme radical exposées *supra*, il est possible de reconnaître certains traits du mouvement. Par exemple, lorsque Cynthia se rend chez un thérapeute après la dénonciation de Franck, elle confie au spécialiste qu'elle a peur des représailles du pouvoir si elle ne s'aligne pas sur la nouvelle façon de penser les rapports hommes-femmes, empreints de froideur et de retenue. Pour la jeune femme, cela signifierait trahir une cause plus grande encore :

[Thérapeute] - Quelle cause ?

[Cynthia] - Celle des femmes...

[Thérapeute] - Vous ne vous définissez qu'en fonction de ce corps social ?

[Cynthia] - Oui... J'ai un fort sentiment d'appartenance à cette caste sociale, je me reconnais en elle...

[Thérapeute] - Selon vous, les femmes sont toutes pareilles ?

[Cynthia] - C'est ce qu'on nous apprend²⁰⁷...

²⁰⁴ Catherine Marx, « Quand le féminisme vire mal... », *op. cit.*

²⁰⁵ Catherine Marx, *Moralopolis*, *op. cit.*, p. 81 : « [Cynthia] - Mais en fait, je ne parviens pas à m'émanciper de l'autorité du système matriarcal... Je fais ce qu'on me dit, comme une enfant qui craint de déplaire à ses parents et d'être reniée si elle transgresse les lois... J'ai peur de m'affranchir... »

²⁰⁶ *Ibid.*, 4^e de couverture.

²⁰⁷ Catherine Marx, *Moralopolis*, *op. cit.*, p. 80.

Deux traits importants du féminisme radical apparaissent au travers de cet extrait. D'une part, on retrouve une analyse des structures sociales en termes de rapports de classe, analyse développée particulièrement par le féminisme matérialiste. Dans cette analyse, les femmes constituent une classe à part, en conflit avec la classe dominante des hommes. D'autre part, cet extrait apprend au lecteur que les femmes de *Moralopolis* ont été éduquées de façon à se considérer comme « toutes pareilles », rappelant la vision universaliste dominante dans les féminismes français, dont les féminismes matérialistes et radicaux. Cette vision universaliste, affirmant une identité commune pour toutes les femmes, va de pair avec le concept de sororité, essentiel dans les féminismes des années 1970.

Cette sororité se retrouve dans le roman, quand l'officier Annabelle Garre-Dechiourme rappelle ce qui unit les femmes entre elles à sa collègue : « Enfin, l'essentiel, si je puis me permettre, c'est qu'elles soient anti-mecs, hein. Ça suffit à faire de nous des sœurs²⁰⁸ ! » La sororité se fonde dès lors sur la nécessaire opposition aux hommes. La misandrie, dans le roman, est le point commun entre tous les personnages féministes, caricaturant peut-être la pratique de la non-mixité des années MLF lors des groupes de parole ou des manifestations.

Malgré ces quelques rapprochements possibles avec les mouvements radicaux, le pouvoir à *Moralopolis* n'est pas à entendre comme radical dans sa pratique du féminisme. En effet, il faut rappeler que la caractéristique principale du féminisme radical est de souhaiter un changement en profondeur de la société en changeant les racines de l'oppression des femmes, à savoir le patriarcat. Pour y arriver, les féministes radicales affichent une attitude révolutionnaire, provocatrice, prônant « l'illégalisme, le séparatisme, une violence symbolique assumée²⁰⁹ ». Si le patriarcat constitue effectivement l'ennemi à abattre dans *Moralopolis*, ceci ne se fait pas de manière « radicale » ou même « révolutionnaire ». Le pouvoir féministe accède au pouvoir par les élections démocratiques et se sert des lois pour réprimer « tout comportement machiste²¹⁰ » et protéger les femmes, sans interroger et renverser les rapports sociaux entre les sexes. Dans cette perspective, le pouvoir de *Moralopolis* ne serait pas tant radical dans sa pratique féministe, mais radical sur le plan intellectuel, où le radicalisme désigne de manière péjorative une « attitude qui refuse tout compromis en allant jusqu'au bout de la

²⁰⁸ Catherine Marx, *Moralopolis*, op. cit., p. 92.

²⁰⁹ Christine Bard, *Op. cit.*, p. 558.

²¹⁰ Catherine Marx, *Moralopolis*, op. cit., 4^e de couverture.

logique de ses convictions²¹¹ ». C'est ainsi qu'est représenté le féminisme dans *Moralopolis* : un féminisme radical qui n'accepte pas la résistance face à son projet de vengeance et de destruction du patriarcat qu'il veut imposer à toute la société par le biais des lois. L'épisode de l'exécution du porte-parole de la Ligue masculiniste illustre ceci. Les masculinistes se rassemblent pour protester contre le pouvoir féministe et ses dérives²¹², comme la stigmatisation des hommes, devenus les victimes du système. Le porte-parole est alors exécuté par la milice féministe, mettant un terme à la protestation masculiniste. Le féminisme est représenté comme négatif, revanchard et oppressif. D'autres éléments dans le récit permettent d'étayer cette représentation négative.

Certaines des féministes qui accèdent au pouvoir, dont la Première ministre, Eléonor Rosse-Svelte, font partie d'une association de féministes radicales, les Chiennes bafouées²¹³. Cette association n'est pas sans évoquer celle des Chiennes de garde, association féministe française créée en 1999 par les autrices Florence Montreynaud et Isabelle Alonso²¹⁴ qui a pour but de dénoncer le sexisme à l'encontre des femmes. À l'époque déjà, la journaliste Sylvie Caster remarquait que cette expression « chiennes de garde » possède une connotation très péjorative : « Elle évoque le Cerbère qui monte la garde, la chienne, et la chienne méchante, la gardienne teigneuse qui défend la propriété²¹⁵ ». Catherine Marx, dans son roman, donne le même type de connotation négative au féminisme radical présenté dans son roman.

La dépréciation est observable dans un premier temps grâce aux différents noms de famille des personnages féministes du roman. En effet, ces noms de famille sont le fruit de jeux de mots particulièrement peu flatteurs, associant des caractéristiques de froideur (les Présidentes Esla Mindacié et Anaïs Pouagne-Deferre), de brutalité (la Première ministre Eléonor Rosse-Svelte, l'officier Annabelle Garre-Dechiourme), de pugnacité (Adèle Pouhain-Tenhu), d'arrogance (Cynthia Fiairalure) ou d'hystérie (Mélicha Faulallier) à la majorité des protagonistes féministes. Les femmes féministes du roman, qu'elles appartiennent au pouvoir politique, juridique ou à la société civile, sont d'emblée annoncées comme hostiles. La représentation négative des féministes s'opère également à travers la narration, menée par le

²¹¹ Définition de « radicalisme », dans *TLFi*, disponible sur Internet : <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=1253399970;>

²¹² Catherine Marx, *Moralopolis*, op. cit., p. 107.

²¹³ *Ibid.*, p. 16.

²¹⁴ « Historique des Chiennes de garde », dans *Chiennes de garde*, disponible sur Internet : <http://www.chiennesdegarde.com/>.

²¹⁵ Sylvie Caster, « L'expression "chienne de garde" », dans *Marianne*, le 20 septembre 1999, disponible sur Internet : <https://www.marianne.net/archive/l-expression-chienne-de-garde>.

protagoniste Franck. La description des personnages et des événements se réalisant via sa propre intériorité et son point de vue, les féministes du roman n'échappent pas à sa critique : l'amie de Cynthia, Annie, est qualifiée de « saleté de féministe²¹⁶ », Annabelle représente pour lui le symbole de la haine envers les hommes²¹⁷, la Présidente Anaïs Pouagne-Deferre se voit surnommée « la reine des connes²¹⁸ », la femme qui critique le porte-parole d'une manifestation masculiniste est une « harpie²¹⁹ », une « blondasse²²⁰ », etc.

Il est en outre intéressant de constater que le roman ne présente aucun personnage masculin adhérant à la cause féministe. La société est ainsi découpée en trois groupes : les féministes (qui ont le pouvoir et qui sont représentées de manière négative), les opposants au pouvoir (les hommes de la Ligue masculiniste, qui s'opposent à ce pouvoir) et les autres, hommes ou femmes, qui semblent s'accommoder sans trop de résistances au nouveau pouvoir en place.

La représentation des féministes dans *Moralopolis* trouve du sens en regard avec la position de Marx sur le féminisme. Les féministes du roman sont critiquées grâce à des descriptions négatives qui font écho au féminisme dénoncé par Catherine Marx : un féminisme oppressif, qui se radicalise et veut imposer sa propre vision du féminisme au reste de la société et ainsi contrôler les rapports entre les hommes et les femmes.

4.2. Les Sorcières de la République

Delaume choisit de présenter le féminisme dans sa pluralité et sa complexité dans *Les Sorcières de la République*. La question de la pluralité des féminismes intervient en particulier dans le chapitre 15, lors d'une discussion entre les déesses et la Sibylle, qui discutent du projet de donner le pouvoir aux femmes. La Sibylle en profite alors pour leur résumer la condition des femmes à l'époque contemporaine et des problématiques qui y sont associées :

Violences. Inégalité en droit. Inégalités sociales. Division sexuelle du travail. Violences symboliques. Droit à disposer de son corps. Marchandisation du corps. Rapport aux tâches domestiques. Rapport aux enfants. Parité et discrimination positive. Question de la prostitution. Question de la féminisation du langage²²¹.

Face à ce sombre constat, la Sibylle aborde la question du féminisme, et elle prédit déjà la mécontente des déesses sur tous ces sujets : « C'est compliqué, il y a tellement de formes de

²¹⁶ Marx, Catherine, *Moralopolis*, op. cit., p. 47.

²¹⁷ *Ibid.*, p. 70.

²¹⁸ *Ibid.*, p. 139.

²¹⁹ *Ibid.*, p. 109.

²²⁰ *Ibid.*, p. 110.

²²¹ Chloé Delaume, *Les Sorcières de la République*, op. cit., p. 119.

féminismes, je sais que vous ne serez pas d'accord sur rien, surtout pas sur la notion de souveraineté de l'utérus [...]»²²². Les féminismes sont à ce point hétérogènes que chacune des déesses à sa propre idée de ce qui doit être fait une fois arrivée en France au sujet des femmes et de leurs rapports avec les hommes. Cette divergence de points de vue permet de faire le lien avec la multiplicité des féminismes existants, les déesses trouvant un écho à leur vision des choses dans un courant féministe spécifique :

Hestia – Notre Sibylle peut-elle éclairer cette enfant [Artémis] et la réorienter ?

Moi [La Sibylle] – Féminisme radical. Courant, pensée, communautés minoritaires. Pour contrer l'hétéronormativité, au XX^e siècle, certaines prônent une nation lesbienne.

Artémis – Ça a l'air chouette.

Héra – Ça n'a pas de sens.

Athéna – Ça sort d'où ?

[...]

Héra – Je suis la déesse des femmes, référente des épouses et de toutes celles qui se font engrosser dans le cadre d'une union officielle.

Artémis – D'après Wikipédia, t'es surtout une grosse essentialiste, ma pauvre.

Héra – Différentialiste, je préfère.

Artémis – Essentialiste et conservatrice. Très probablement légaliste. Incapable d'exister hors cadres et injonctions. Incapable de se remettre, juste une fois, en question²²³.

[...]

Artémis – [...] Et ce que je découvre, c'est que ma sœur [Athéna] est une foutue féministe libérale. Égalité des droits, des libertés individuelles. La sagesse des petites-bourgeoises, qui protège les artisans, défend ses propres intérêts²²⁴.

La discussion des déesses sur les femmes les amène à se positionner par rapport aux féminismes. Elles se reconnaissent dans des courants féministes différents : Artémis se retrouve dans le féminisme radical, Héra, dans le courant différentialiste, et Athéna, dans celui libéral. Néanmoins, les déesses ne parviennent pas à se mettre d'accord sur une position féministe commune, elles cristallisent ainsi la complexité de la nébuleuse féministe où, comme expliqué *supra*, se côtoient de multiples courants ayant leurs propres définitions, objectifs et méthodologies. Ainsi, outre cette volonté de montrer la diversité des féminismes, Chloé Delaume souhaite aussi démontrer l'aspect conflictuel présent au sein des féminismes où certains courants sont inconciliables, comme le féminisme radical et différentialiste, dont la conflictualité est cristallisée par l'hostilité entre Artémis et Héra.

Cependant, la représentation de la diversité des féminismes ne se trouve plus être exploitée dans le reste du roman, à l'exception de la description faite du Club Lilith, un café-

²²² Chloé Delaume, *Les Sorcières de la République*, op. cit., p. 120.

²²³ *Ibid.*, p. 126.

²²⁴ *Ibid.*, p. 127.

librairie fondé par les déesses qui est « dédié aux féministes sous toutes leurs formes²²⁵ » et à la pluralité des femmes. En effet, le féminisme, dans *Les Sorcières de la République*, se veut avant tout fédérateur. Il doit mobiliser l'entière des femmes contre le patriarcat en leur faisant prendre conscience de la domination masculine qui s'exerce sur elles. La sororité est dès lors indispensable pour fédérer les femmes autour d'un seul objectif défini par les déesses du Parti du Cercle : « L'ennemi était le patriarcat²²⁶ ». L'importance donnée à la destruction du patriarcat et à la sororité démontre l'influence du féminisme radical de Chloé Delaume dans la représentation des féminismes.

Plus encore, la sororité, dans le roman de Delaume, va de pair avec la figure de la sorcière. Le féminisme est représenté en étroite relation avec la sorcellerie : le Parti du Cercle est désigné comme « une cellule d'activistes pagano-féministes, qui pratiquaient la magie à des fins politiques²²⁷ ». Les féministes du roman usent de la magie afin de pouvoir se hisser sur la scène politique : elles ont par exemple transformé les membres du FN en bichons maltais²²⁸. Les déesses sont elles-mêmes des sorcières, y compris la Sibylle, et elles vont transmettre la pratique de la magie aux femmes françaises afin qu'elles puissent se débarrasser du patriarcat. Même les références féministes se trouvent associées à la magie, comme lorsqu'il est question des écrits de Judith Butler : « C'est une philosophe importante, mais elle est également sorcière²²⁹ ». La sorcellerie investit la pratique féministe dans le récit. Dans un deuxième chapitre, nous reviendrons sur les liens qui unissent les féministes et la figure de la sorcière, en vogue dans les années 1970.

Pour finir, il est intéressant de noter que les féministes dans *Les Sorcières de la République* sont représentées globalement de manière positive, contrairement aux féministes dans *Moralopolis*. Le Parti du Cercle obtient très rapidement au fil du récit un grand succès auprès des femmes, notamment grâce au Club Lilith et à leur enseignement de la magie. L'un de leurs livres de magie est devenu un best-seller, le nombre d'adhérentes et d'apprenties sorcières en France monte à cinq mille. Le Parti des féministes semble faire l'unanimité : « Mais nos sympathisantes étaient la France entière. Tout le monde a envie d'une fin heureuse, de pratiquer la magie, d'avoir le pouvoir de modifier sa vie de merde²³⁰ ». La magie donne une

²²⁵ Chloé Delaume, *Les Sorcières de la République*, op. cit., p. 139.

²²⁶ *Ibid.*, p. 324.

²²⁷ *Ibid.*, p. 10.

²²⁸ *Ibid.*, p. 48-49.

²²⁹ *Ibid.*, p. 125.

²³⁰ *Ibid.*, p. 277.

image positive des féministes, et celles-ci ne rencontrent aucune résistance comme la Ligue des masculinistes dans le roman de Catherine Marx.

Au terme de ce premier chapitre se dégage une esquisse de la représentation du pouvoir des femmes dans *Moralopolis* et *Les Sorcières de la République*. Les deux romans ont en commun l'accession au pouvoir d'un groupe de féministes : des féministes « radicales » dans le roman de Marx, et des féministes-sorcières dans celui de Delaume. Le projet porté au plus haut niveau politique de France est également similaire pour les deux romans : les féministes désirent mettre un terme définitif au patriarcat et se venger de la domination masculine. C'est ainsi un projet bâti sur une certaine conception du féminisme qui prend les rênes du pouvoir. Là où les romans divergent, c'est sur la représentation des féminismes. Un bref rappel de l'histoire des féminismes et des différents courants a rendu compte de la multiplicité des approches féministes sur la question de l'émancipation des femmes, ainsi que de leur évolution depuis les années 1970. De cette histoire, Catherine Marx en retient surtout les dérives progressives du féminisme français, se transformant en une doctrine presque tyrannique et influençant les rapports sociaux. La vision critique de l'autrice se traduit également dans *Moralopolis* avec un traitement négatif des féministes et dans la représentation, tout aussi négative, d'une pensée féministe unique au pouvoir. Quant à Chloé Delaume, son roman ne propose pas une vision négative des féminismes. Dans *Les Sorcières de la République*, les féministes proposent d'offrir la magie aux femmes pour se libérer. Malgré leur objectif de renversement de la domination masculine, les féministes rencontrent, dans un premier temps, beaucoup de succès auprès des Français et des Françaises. Delaume distille de nombreux traits de son propre féminisme dans le roman, comme son attachement à la sororité et son opposition virulente au patriarcat.

Chapitre II : Un projet par les femmes, pour quelles femmes ?

Un pouvoir féministe se met en place en France. À sa tête, des femmes souhaitent rétablir l'égalité entre les hommes et les femmes en renversant le patriarcat, la cause de l'oppression des femmes. Pour faire advenir cette égalité, les féministes des deux romans vont devoir fédérer les femmes autour d'elles. Le projet féministe se veut étatique, et nous avons vu dans le chapitre précédent que l'accent était volontairement mis sur la condition des femmes. Les femmes constituent donc le cœur du projet féministe qui accèdera au pouvoir. Le projet veut toucher les femmes et s'en occuper, définissant ainsi un groupe homogène dont la caractéristique commune est de subir la domination masculine. De plus, les féministes au pouvoir établissent, au travers de leur action politique et de leur discours, une nouvelle définition de la femme. Ce chapitre s'attache ainsi à l'analyse de cette nouvelle définition des femmes par le pouvoir, mais aussi aux conséquences de celle-ci sur l'utopie féministe naissante dans les romans.

1. Sororité et universalisme : les femmes sont une

L'idéologie féministe portée au pouvoir en France dans *Les Sorcières de la République* et *Moralopolis* est sous-tendue par une vision universaliste des rapports entre les sexes. En effet, ces féministes souhaitent faire advenir l'égalité entre les hommes et les femmes, et abolir la domination masculine. Pour arriver à cette fin, les féministes vont devoir fédérer les femmes dans une lutte collective pour leur libération et leur émancipation. Cette lutte collective engage alors un « nous » unique, constitué par des femmes unies par la même cause. Ce désir d'unité entre les femmes est intimement lié à la sororité dans les deux romans. La sororité, comme expliqué dans le chapitre précédent, est un concept repris par les féministes françaises et plus particulièrement par les féministes matérialistes et radicales qui prônent un idéal universaliste.

L'universalisme considère que tous les êtres humains sont des individus semblables et cela en dépit de leurs différences secondaires, telles le sexe, la race, la classe, la langue, etc²³¹. Les féministes universalistes considèrent donc qu'il existe des classes de sexe appelées à disparaître pour donner lieu à une indifférenciation sexuée de l'être humain²³² : l'universalisme rejette ainsi toute idée de complémentarité entre les sexes ou de spécificités féminines. Cette

²³¹ François Collin, « Théories de la différence des sexes », dans H. Hirata, F. Laborie, H. Le Doaré et D. Senotier, (coord.), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF, « Politique aujourd'hui », 2000, p. 30.

²³² François Collin, *Op. cit.*, p. 30.

position tend alors à considérer les différences entre hommes et femmes comme insignifiantes et à concevoir la tentative structurante de différenciation des sexes comme « un effet des rapports de pouvoir²³³ [...] ». Cet effet est d'ailleurs dénoncé par Simone de Beauvoir, lorsqu'elle affirme qu'« [o]n ne naît pas femme, on le devient » : la condition de femme naît dans un contexte de domination masculine. Si Simone de Beauvoir prend en compte les expériences particulières de chaque femme face à l'oppression du patriarcat, elle rappelle qu'il est important que la lutte pour l'émancipation soit commune.

C'est dans cette perspective universaliste et de lutte commune qu'intervient la sororité, censée unir les femmes dans un même objectif, celui de leur émancipation. Chloé Delaume, dans son roman *Mes bien chères sœurs*, revient sur l'origine de ce concept et sa signification pour les mouvements féministes. Delaume rappelle tout d'abord l'étymologie de « sororité », venant du latin *soror*, qui signifie « sœur ». En latin médiéval, « sororité » désigne une « communauté religieuse de femmes²³⁴ ». Au XVI^e siècle, Rabelais élargit son acception, sans le sens religieux : « communauté de femmes ayant une relation, des liens, qualité, état de sœur²³⁵ ». Delaume, dans cette nouvelle acception, voit dans la sororité un « partage d'une condition en dépit de ses pluriels. Hors de toute hiérarchie, et même sans droit d'aînesse. Une relation de liens²³⁶ ». Le mot disparaît à partir du XVI^e siècle, et l'autrice avance plusieurs hypothèses concernant cette disparition, notamment la création de l'Académie française en 1635 qui renforce le patriarcat : « Le mot sororité est sorti de l'usage et s'est fossilisé. Une communauté de femmes, c'est un ressort comique en France, dans nos classiques comme dans la réalité²³⁷ ». Elle cite l'exemple des *Précieuses ridicules* de Molière qui utilise la sororité comme motif comique. Par la suite, la sororité revient à la mode dans les années 1970, grâce aux féministes françaises, alors que leurs homologues nord-américaines venaient d'inventer *sisterhood* sur le modèle de *brotherhood* (« fraternité »). Avec la sororité, les femmes deviennent un « nous », « une caste, une classe²³⁸ », unies dans une même lutte et partageant une même condition. La sororité implique non pas l'idée de domination ou de hiérarchie, mais bien celle d'égalité, et ce dans la différence²³⁹.

²³³ François Collin, *Op. cit.*, p. 30.

²³⁴ Chloé Delaume, *Mes bien chères sœurs*, *op. cit.*, p. 81.

²³⁵ *Ibid.*

²³⁶ *Ibid.*

²³⁷ *Ibid.*, p. 84.

²³⁸ *Ibid.*, p. 85.

²³⁹ *Ibid.*, p. 92-93.

1.1. Le discours féministe

Afin de rendre compte de la façon dont le pouvoir féministe utilise la sororité selon un idéal d'universalisme, dans le but de rassembler les femmes autour de lui, il est intéressant de d'analyser le discours féministe des personnages dans les deux romans.

Ce discours idéologique féministe où prime la sororité utilise un langage et des codes spécifiques. Marina Yaguello, qui rappelle que chaque idéologie possède et construit son propre langage, revient sur ce langage féministe particulier. Le féminisme comme mouvement marginal se caractérise par une conscience idéologique, alors que la majorité silencieuse est imprégnée d'une idéologie sexiste et inconsciente. Le code féministe, malgré sa spécificité, emprunte à divers autres codes idéologiques, comme au marxisme, à la psychanalyse, aux sciences sociales, économiques et politiques en général. De plus, Marina Yaguello rattache le code féministe à une forme de jargon « gauchiste et contestataire²⁴⁰ ». On y retrouve ainsi des termes empruntés aux sciences sociales comme « dynamique », « contradiction », « exploitation », « schéma », « structure », « groupe dominant et groupe dominé », « dialectique », etc. Il y a également des termes empruntés au registre militant : « libération », « lutte contre l'oppression », « femmes en lutte », « lutte des femmes », « la cause des femmes », « discrimination », « aliénation », « émancipation », « condition féminine », « même combat ! », « collectif²⁴¹ », etc. Le terme de « sororité », « sororel » ou « sororal » fait partie de ce code féministe et tente, particulièrement en français, de combler la dissymétrie existante avec « fraternité²⁴² ».

Le code féministe permet de faciliter la communication entre les membres du groupe, il tend également à renforcer la solidarité et la cohésion du groupe²⁴³. Le même type de code féministe fédérateur est présent au sein des deux romans. On remarque tout d'abord l'emploi des termes « sœur » et « sororité », termes par lesquels les féministes des romans se désignent mutuellement, en vue de délimiter une communauté homogène de femmes solidaires. C'est le cas dans le roman de Chloé Delaume où les féministes, et particulièrement celles du Parti du Cercle, ont recours à la sororité comme fondement même de leur idéologie et du projet qu'elles veulent mettre en place en France ; la déesse Héra le rappelle d'ailleurs : « Notre premier principe, c'est la sororité²⁴⁴ ». La sororité joue un rôle fondamental dans la conception du

²⁴⁰ Marina Yaguello, *Op. cit.*, p. 71.

²⁴¹ *Ibid.*, p. 72.

²⁴² *Ibid.*

²⁴³ *Ibid.*, p. 71.

²⁴⁴ Chloé Delaume, *Les Sorcières de la République*, *op. cit.*, p. 127.

féminisme des déesses du Parti du Cercle. La sororité se traduit tout d'abord dans la nouvelle devise établie par le pouvoir féministe : « *Liberté, Parité, Sororité*²⁴⁵ ». Dans cette devise, « sororité » vient ici remplacer « fraternité », plaçant au premier plan la solidarité et le lien qui existent entre toutes les femmes. La sororité, comme nous l'avions noté en ce qui concerne la position de Chloé Delaume par rapport au féminisme, est en lien étroit avec la figure de la sorcière dans son roman. Le personnage de la Sibylle, se qualifiant elle-même de sorcière, le fait plusieurs fois remarquer durant son procès : « [l]a sororité, vous savez, c'est très sérieux chez les sorcières ; fondamentale, c'est la base de tout²⁴⁶ », ou encore « [l]e Parti du Cercle au pouvoir, une sororité politique, la sorcellerie démocratiquement considérée comme source d'intérêt public, et non comme un des beaux-arts²⁴⁷ ». La sororité se révèle dès lors essentielle au sein du discours politique féministe, dans lequel les personnages féministes sont également des personnages de sorcières. Un lien inextricable existe ainsi entre la sororité promue par les femmes au pouvoir, la sorcellerie et le désir d'unir les femmes sous la même bannière féministe.

La sororité est également présente dans le discours des féministes dans le roman de Catherine Marx. Tout comme dans *Les Sorcières de la République*, la sororité existe exclusivement dans le discours des personnages féministes, et n'apparaît jamais dans celui des autres personnages féminins ou même masculins. La sororité est ainsi l'apanage des personnages féministes proches du pouvoir ou soutenant la même idéologie que celui-ci, permettant la diffusion du discours politique. Une phrase prononcée par une militante féministe lors d'une manifestation masculiniste résume la position féministe entretenue dans le roman par le pouvoir : « Nos sœurs sont déjà mobilisées partout pour défendre la cause féministe universelle et quand, grâce à elles, toutes les femmes y verront plus clair, elles parviendront enfin à déjouer les pièges de la domination masculine²⁴⁸ ». La sororité, dans le discours féministe, se construit d'une part dans une vision universaliste, vision dans laquelle les femmes partageraient la même condition et ainsi seraient partie prenante d'une même lutte, et d'autre part, dans une perspective de rejet très profond de la domination masculine. Le discours sur la sororité qui unirait les femmes prend quelques fois au sein du roman des allures de misandrie, comme celui de l'officier Annabelle, déjà évoqué dans le chapitre précédent : « Mouais ... Enfin, l'essentiel, si je puis me permettre, c'est qu'elles soient anti-mecs, hein. Ça suffit à faire

²⁴⁵ Chloé Delaume, *Les Sorcières de la République*, op. cit., p. 26.

²⁴⁶ *Ibid.*, p. 189.

²⁴⁷ *Ibid.*, p. 238-239.

²⁴⁸ Catherine Marx, *Moralopolis*, op. cit., p. 110.

de nous des sœurs ! Hahaha²⁴⁹ ! ». La sororité, selon ce personnage féministe, repose sur une conception misandre des rapports hommes-femmes, ce qui semble constituer une certaine dérive du projet de renversement de la domination masculine.

Ces deux extraits du roman de Catherine Marx mettent en lumière l'importance de la sororité dans le discours et l'idéologie politique féministe, surtout lorsqu'il s'agit de mettre en regard cette sororité avec la désignation d'un ennemi commun. Selon Maria Yaguello, le code féministe emploie des termes spécifiques afin de rendre concret la désignation d'un « ennemi » : « sexiste » et « sexisme » (basé sur racisme), « phallocratie », « division des rôles », « société patriarcale », « androcentrisme », etc²⁵⁰. Le discours féministe dans les deux romans fait de nombreux usages de ces différents termes, construisant dans son discours une opposition entre les femmes et leur ennemi commun, le patriarcat.

Contre ce discours féministe s'oppose donc celui du protagoniste Franck, mais aussi celui des masculinistes. En analysant son propre discours, il est intéressant de noter qu'il est le seul personnage à faire usage de termes appartenant habituellement au code féministe, comme « sexiste » et « sexisme²⁵¹ ». Cependant, ces termes sont utilisés à l'encontre des femmes au pouvoir. Ce transfert d'une terminologie féministe dans le discours d'un protagoniste s'opposant au pouvoir féministe annonce au sein du récit un futur retournement de rapports de forces au sein du patriarcat.

1.2. La sororité à travers l'éducation et la culture

Outre le discours féministe, l'éducation et la culture sont, pour le pouvoir féministe, deux hauts lieux de la transmission de la sororité aux femmes. Dans le roman de Chloé Delaume, les féministes du Parti du Cercle souhaitent faire aboutir leur projet d'émancipation des femmes grâce à l'éducation par la culture. Dans cette optique, elles fondent le Club Lilith, un café-librairie culturel et féministe où sont régulièrement organisés des conférences, des ateliers, des cours de sorcellerie, des workshops, etc. L'objectif premier de ce Club est de faire monter le Parti du Cercle sur la scène politique française, comme l'explique la Sibylle : « [c]hanger le club culturel féministe engagé en parti politique fabuleusement organisé²⁵² ». Il y a donc une finalité d'accession au pouvoir derrière la volonté d'éduquer les femmes à la sororité. Les activités organisées par ce Club ont comme objectif d'offrir des outils aux femmes dans leur

²⁴⁹ Catherine Marx, *Moralopolis*, op. cit., p. 92.

²⁵⁰ Marina Yaguello, *Op. cit.*, p. 72.

²⁵¹ Catherine Marx, *Moralopolis*, op. cit., p. 34 et p. 109.

²⁵² Chloé Delaume, *Les Sorcières de la République*, op. cit., p. 239.

quête d'égalité et de pouvoir. Ceci n'est pas sans évoquer la notion d'*empowerment*, que Diane Lamoureux définit selon le sens donné par le féminisme, « à savoir l'augmentation de la capacité des femmes d'agir sur les situations qui leur sont socialement faites dans une optique de transformation sociale qui en fait des actrices politiques et sociales et non des objets de politiques²⁵³ ». Le Club mis en place par le Parti du Cercle répond à cette volonté d'*empowerment* : « Il fallait qu'elles se rendent compte toutes seules que leurs intérêts étaient communs, et l'injustice souveraine. Il fallait qu'elles se confrontent toutes seules à leur implication dans le maintien des chaînes, à leur situation privée, sociale et personnelle²⁵⁴ ». Le Parti du Cercle cherche donc à éveiller les consciences et donner des armes aux femmes afin qu'elles puissent agir sur leur propre vie et sur la place qu'elles occupent dans la société.

Cette prise de conscience par les femmes de la solidarité et de l'union dans une même lutte contre la domination masculine se fait grâce aux multiples activités organisées par le Club Lilith. De nombreuses intervenantes féministes, dont les membres du Parti du Cercle, reviennent sur les grandes figures féministes, ou sur les événements marquants pour les femmes comme la chasse aux sorcières : « On a commencé gentiment, par la réappropriation du langage et la vérité historique. La figure de la sorcière, le nombre de femmes persécutées à travers l'Occident [...] Un cycle de conférences sur les figures de femmes puissantes, héritières de Lilith, mauvaises femmes et sorcières²⁵⁵ ». Le Club promeut ainsi une forme d'*empowerment* grâce à l'histoire et la culture féminine en se réappropriant des figures féminines puissantes, telles que les sorcières et le personnage de Lilith, ainsi que des personnages historiques comme Messaline et Jeanne d'Arc. Toutes ces femmes sont présentées comme étant des figures de pouvoir, mais surtout comme étant toutes des victimes de la domination masculine.

Le Parti du Cercle propose également dans un de leurs ouvrages, intitulé *Le Nouveau Commencement*, l'élaboration d'une cosmogonie féministe, revisitant la cosmogonie et la mythologie grecques. Le livre retrace ainsi la spoliation primitive de la Terre-mère, Gaïa, par l'apparition d'un Dieu à l'origine des religions monothéistes et androcentriques, ainsi que de l'asservissement de la déesse Héra à Zeus après avoir tenté un coup d'État²⁵⁶. Le Parti du Cercle peut ainsi réécrire une mythologie féministe en mettant en évidence le très ancien assujettissement des femmes au patriarcat et ainsi promouvoir implicitement l'unification des femmes : « J'y suis allée doucement. Qu'elles viennent à nous, qu'elles se rencontrent, qu'elles

²⁵³ Diane Lamoureux, « Y a-t-il une troisième vague féministe ? », *Op. cit.*, p. 61.

²⁵⁴ Chloé Delaume, *Les Sorcières de la République*, *op. cit.*, p. 242.

²⁵⁵ *Ibid.*, p. 243.

²⁵⁶ *Ibid.*, p. 259.

échangent et se révèlent sœurs. Plus viscéralement qu'aucune d'elles n'avait pu l'imaginer. La sororité, c'est le socle²⁵⁷ ». Le Club constitue ainsi le cœur du projet des féministes des *Sorcières de la République*, où les femmes vont se rallier à la sororité distillée stratégiquement grâce à une forme d'*empowerment* culturel.

Cette transmission de la sororité par la culture se fait également grâce à la figure de la sorcière. Comme dit précédemment, toutes les féministes au pouvoir et celles en devenir dans le roman sont des sorcières, à savoir des pratiquantes de la magie. La magie est exploitée par les féministes du Parti comme une méthode de développement personnel pour les femmes, qui prône également l'*empowerment*, puisque les femmes peuvent user de la magie pour agir sur leur vie professionnelle ou privée et la modifier. Mona Chollet, autrice d'un récent essai sur les sorcières d'hier et d'aujourd'hui, confirme ce lien entre sorcellerie et *empowerment* féministe. Le succès de la sorcellerie participe d'après elle à la veine du développement personnel. En effet, la sorcellerie insiste sur la pensée positive et la recherche d'une spiritualité nouvelle. Ce type de développement personnel mêlé de spiritualité se rapproche ainsi du féminisme et de l'*empowerment* politique qui « impliquent la critique des systèmes d'oppression²⁵⁸ ». Outre son aspect de développement personnel et de critique posée sur la domination masculine, l'enseignement de la magie aux adhérentes du Club Lilith et du Parti du Cercle participe au renforcement de la sororité : « Le Parti du Cercle a permis aux femmes d'user de la magie ; les manuels et les kits avaient pour objectif que de les rendre libres, lucides et solidaires²⁵⁹ ». La Sibylle explique que si la plupart des femmes prenaient cet enseignement de la magie au second degré, cela n'a pas empêché le Parti du Cercle d'acquérir rapidement une grande popularité²⁶⁰.

Cette stratégie d'*empowerment* des femmes n'est nullement exploitée par les féministes dans le roman de Catherine Marx. En effet, si le projet du groupe féministe qui arrive au pouvoir en France est bien de rétablir l'égalité et de renverser le patriarcat, il n'est jamais question de donner des outils aux femmes pour qu'elles amènent elles-mêmes le changement de la société, comme l'a fait le Parti du Cercle grâce au Club Lilith et avec l'enseignement de la magie. En revanche, il y a bien, comme dans le roman de Chloé Delaume, un lien étroit entre la sororité et la domination masculine. C'est ainsi que les femmes sont éduquées dès leur plus jeune âge à être solidaires entre elles dans le but de pouvoir faire face au machisme ambiant : « [...] les filles doivent apprendre à ne pas être trop gentilles, à savoir dire non, à cultiver leur vertu, à se

²⁵⁷ Chloé Delaume, *Les Sorcières de la République*, op. cit., p. 241.

²⁵⁸ Mona Chollet, *Sorcières. La puissance invaincue des femmes*, Paris, La Découverte, « Zone », 2018, p. 30.

²⁵⁹ Chloé Delaume, *Les Sorcières de la République*, op. cit., p. 224-225.

²⁶⁰ *Ibid.*, p. 244.

battre contre le machisme ambiant qui se planque, mais qu'on peut débusquer quand on a l'esprit affûté, à dénoncer les abus masculins et se montrer solidaires entres elles²⁶¹ ». Cet apprentissage à la solidarité entre les femmes et à la lutte contre la domination masculine se fait grâce à l'enseignement scolaire, mais aussi grâce à d'autres dispositifs mis en place par le pouvoir féministe : « le dépistage et la sélection génétique, les circuits scolaires adaptés, l'enseignement séparé des filles et des garçons, la diffusion de tracts, de spots publicitaires et de livres éducatifs²⁶² [...] ». Le pouvoir féministe utilise ainsi des moyens différents de ceux employés dans *Les Sorcières de la République* pour enseigner la sororité aux femmes, comme la médecine, la publicité et la propagande.

Les deux romans prétendent ainsi au même idéal de sororité. Cette dernière va de pair, dans le discours féministe et les moyens mis en place pour l'enseigner, avec la désignation d'un ennemi commun, le patriarcat, et ses avatars, les hommes. Une autre problématique présente dans le roman concerne les conséquences néfastes de la domination masculine et de la relation avec les hommes ; il s'agit de la représentation de la maternité dans les deux romans.

2. Maternité : une aliénation pour les femmes

La maternité se révèle être problématique au sein des deux romans au travers de sa représentation. Dans ce cas-ci, nous entendons par « maternité » non seulement le fait d'être mère, ce qui implique « les droits, devoirs, sentiments et attitudes liés à cette fonction²⁶³ », mais aussi la « fonction génératrice propre à la femme²⁶⁴ ». Les questions de la maternité et du statut de la mère sont des questions posées par les mouvements féminismes depuis ses débuts. Encore aujourd'hui, ces questions engendrent des tensions au sein des différents mouvements féministes²⁶⁵. C'est plus particulièrement le cas du statut à accorder à la maternité et à l'amour maternel qui divise les féministes. Par exemple, Élisabeth Badinter considère l'amour maternel comme une construction sociale et non un instinct qui serait issu d'un changement idéologique opéré durant le XVIII^e siècle où la figure de la bonne mère est désormais promue. À la fin du XIX^e siècle, les féministes en Europe glorifient la maternité et la figure de la mère dans le but d'obtenir plus de droits et de protection sociale de la part de l'État, considérant la maternité et

²⁶¹ Catherine Marx, *Moralopolis*, op. cit., p. 36.

²⁶² *Ibid.*

²⁶³ « Maternité » dans TLFi, disponible sur Internet :

<http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=1336989225;>

²⁶⁴ *Ibid.*

²⁶⁵ Françoise Collin et Françoise Laborie, « Maternité », dans H. Hirata, F. Laborie, H. Le Doaré, Hélène et D. Senotier, (coord.), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF, « Politique aujourd'hui », 2000, p. 96.

la charge du foyer comme un véritable travail à rémunérer²⁶⁶. Durant le XX^e siècle se développe la figure de la femme célibataire, autonome et indépendante, allant à l'encontre du modèle sacralisé de la bonne mère et épouse. La figure idéale de la mère se trouve ébranlée suite à la Première Guerre mondiale, quand de plus en plus de femmes souhaitent concilier la maternité avec un emploi, devenant alors stigmatisées dans une société où priment les politiques natalistes. Dans les années 1970, les féministes du MLF revendiquent l'accès à l'avortement et la contraception dans le but de contrôler elles-mêmes leur fécondité. La libéralisation de l'avortement est votée, non sans mal, en 1975 : les femmes peuvent désormais décider si elles désirent un enfant ou non, et les pères ont plus de mal à nier leur paternité et sont désormais tributaires de la volonté de leur compagne pour avoir un enfant. Cependant, malgré la volonté commune des féministes de libéraliser l'avortement et de refuser la maternité comme définitoire des femmes, des divergences de positions concernant le sujet refont progressivement surface²⁶⁷. Pour les féministes radicales, la maternité est le lieu central de la domination masculine, les hommes exerçant grâce à celle-ci une forme d'esclavage²⁶⁸. De leur côté, les féministes différentielistes valorisent au contraire la maternité, le féminin et l'amour maternel. *Moralopolis* et *Les Sorcières de la République* utilisent plutôt la perspective du féminisme radical en ce qui concerne le traitement de la maternité dans le récit.

Dans le roman de Catherine Marx, la maternité apparaît comme problématique dans son aspect de « fonction de procréation ». La maternité intervient ainsi tout d'abord dans le but d'expliquer les nouvelles mesures du pouvoir en matière de détection de maladies graves chez le fœtus, dans le but de faire avorter un enfant qui serait potentiellement un poids pour la société de par son handicap. Ce dépistage prénatal devient progressivement obligatoire pour toutes les mères, le pouvoir politique et de la médecine contrôlant le corps des femmes qui désirent ou portent un enfant, puisqu'elles peuvent enfanter uniquement dans une certaine mesure²⁶⁹. Dans *Moralopolis*, la médecine possède une certaine influence sur la maternité et particulièrement sur le choix de procréation des femmes. En effet, à Moralopolis, les femmes ont de plus en plus recours à la médecine et à la fécondation *in vitro* pour avoir des enfants, comme l'explique Annabelle à une de ses collègues :

Et puis, dans le lot, y en a tout de même une flopée qui opte pour l'insémination artificielle – celles qui n'ont pas envie de tirer un coup avec leur légitime pour être enceintes –, la plupart

²⁶⁶ Françoise Collin et Françoise Laborie, « Maternité », *op. cit.*, p. 97.

²⁶⁷ *Ibid.*, p. 100.

²⁶⁸ *Ibid.*

²⁶⁹ Catherine Marx, *Moralopolis*, *op. cit.*, p. 12.

choisissant la fécondation *in vitro* pour calibrer l'embryon avant de l'implanter. Mère Nature ne prend le relais qu'ensuite, sous haute surveillance médicale²⁷⁰.

La fécondation *in vitro* permet donc aux femmes de se passer d'un partenaire pour être enceintes. Le corps médical, incarné dans le roman par le personnage du médecin Lucette Kicétou, préconise même la gestation *ex utero* : « La nature est sexiste. La nature n'aime pas les femmes. [...] imposer la parturition à une femme, c'est du machisme ; et se l'imposer à soi, quand on est une femme, c'est de l'inconscience mêlée de masochisme²⁷¹ ». La grossesse dite « naturelle » est dès lors source d'aliénation pour femmes, un « masochisme » que la médecine peut prévenir. Cette conception négative de la maternité « naturelle » est principalement relayée par le pouvoir et la médecine, tous deux investis par les féministes et entretenant d'étroits liens. Il existe cependant un contraste entre le discours sur la maternité des féministes et celui des femmes du reste de la société. Ce contraste se note dans la discussion entre la docteure Lucette Kicétou et Natacha Mairpoul. La docteure a la lourde tâche de lui annoncer que son bébé, qu'elle est enfin parvenue à avoir après plusieurs tentatives ratées, est atteint de la trisomie 21 ; elle veut donc convaincre Natacha d'avorter et d'essayer la fécondation *in vitro*. La mère, dans un premier temps, exprime le désir de garder l'enfant, mais elle finit par se rallier à l'avis du docteur, qui lui expose les conséquences désastreuses que pourrait engendrer la naissance de cet enfant²⁷². Ce dialogue entre le médecin et la mère permet d'entrevoir la disjonction d'opinion sur la grossesse et la maternité selon le point de vue d'une féministe appartenant au pouvoir ou à la médecine, face à celui d'une femme de la société civile. La maternité est ainsi très ambivalente dans le roman. Elle est majoritairement décrite de manière négative, particulièrement la grossesse, qui est envisagée comme un asservissement du corps des femmes par les hommes, une contrainte qu'ils peuvent leur imposer : « l'homme assume la responsabilité exclusive des grossesses non désirées. [...] Imposer une maternité, c'était criminel²⁷³ ». Il est ainsi question de la maternité dans le roman quand elle concerne la possible oppression que peuvent faire subir les hommes aux femmes, comme le fait de leur imposer une grossesse non désirée et ainsi les forcer à assumer leur rôle de mères.

Dans le roman de Chloé Delaume, les mères ne sont que très peu représentées et la question de la maternité est passée sous silence. La maternité est tout d'abord évoquée dans le but de rappeler les conditions des femmes en France : « 70% des chercheurs étaient des

²⁷⁰ Catherine Marx, *Moralopolis*, op. cit., p. 92.

²⁷¹ *Ibid.*, p. 126.

²⁷² *Ibid.*, p. 120.

²⁷³ *Ibid.*, p. 27.

hommes, 60% des enfants de moins de trois ans étaient gardés par leurs mères. Égalité, Fraternité²⁷⁴ ». Toutes les figures de mères représentées dans le roman ont comme trait commun d'être des mères malheureuses. La figure principale de la mère dans *Les Sorcières de la République* est Héra, déesse protectrice des femmes, du mariage et des amours légitimes, et gardienne de la fécondité du couple. Héra est non seulement « l'épouse bafouée de Zeus²⁷⁵ », celle qui lui est soumise, qui n'a pas son mot à dire, et qui voit son mari faire des enfants illégitimes. C'est « la reine des cocues²⁷⁶ », selon la Sibylle. Héra doit même vivre aux côtés des enfants illégitimes de Zeus, qui lui rappellent sa trahison. En plus, les enfants illégitimes de Zeus ont mieux réussi que leurs enfants légitimes. Même Héphaïstos, l'enfant qu'elle a fait seule, est né malformé, l'obligeant à s'en débarrasser. La façon même dont Héra qualifie ses attributs en tant que déesses atteste du point de vue négatif des féministes sur la grossesse : « Je suis la déesse des femmes, référente des épouses et de toutes celles qui se font engrosser dans le cadre d'une union officielle²⁷⁷ ». L'utilisation du terme péjoratif « engrosser » contraste avec le fait qu'Héra soit la déesse des femmes mariées et des mères, un rôle de prime abord positif. Les autres déesses qui composent le Parti du Cercle n'ont d'ailleurs pas comme objectif d'inclure dans le Club Lilith, le centre névralgique de leur enseignement du féminisme, la question de la maternité : le règlement intérieur du Club stipule qu'il est interdit d'y entrer enceinte, ou d'y parler d'enfant ou d'accouchement²⁷⁸.

Le portait de la maternité ne trouve pas d'écho particulièrement positif dans le reste du roman. La première mère évoquée est celle de la Sibylle, qui était une Vestale durant l'Antiquité, ayant été démise de ses fonctions pour avoir eu des relations sexuelles avec le père de la Sibylle. Sa mère est qualifiée de « laide », de « grosse », et de « vierge molle²⁷⁹ », et n'a dans le récit que la fonction de mettre au monde la Sibylle de manière grotesque, au moyen de l'écartèlement. La mère n'est alors que le réceptacle pour la Sibylle, mortelle élue parmi les autres. Une autre figure principale de la mère est celle de la femme de Maurice Grimaud, qui sera assassiné par sa fille. C'est une femme malheureuse, qui tait les actes incestueux de son mari. Dans le récit, elle est réduite à son statut de mère, associant encore une fois la maternité et le statut de la mère à quelque chose de négatif.

²⁷⁴ Chloé Delaume, *Les Sorcières de la République*, op. cit., p. 183-184.

²⁷⁵ *Ibid.*, p. 78.

²⁷⁶ *Ibid.*, p. 79.

²⁷⁷ *Ibid.*, p. 126.

²⁷⁸ *Ibid.*, p. 240.

²⁷⁹ *Ibid.*, p. 58.

La seule façon dont la figure de la mère est utilisée de manière positive concerne la question de la transmission du féminisme et de l'oppression des femmes : « [m]ais notre Cause nous porte vers nos filles et leurs mères. Nous ferons des femmes libres et fortes, à notre image²⁸⁰ » ; ou encore : « [l]es souffrances étaient identiques à celles des grands-mères et leurs grands-mères, alors ça rendait la violence de la punition légitime²⁸¹ ». La maternité semble ainsi dans le cas présent plutôt symbolique que « génétique », puisqu'il s'agit de la transmission d'une condition en tant que femme. Pour finir, la figure de la mère, en lien avec celui de la fille, est pour finir impliquée dans la transmission de la sorcellerie, comme en témoigne un article de journal lu par la Sibylle durant son procès : « *Les Sorcières de la République sont plusieurs centaines de milliers, des cellules dormantes de mères en filles*²⁸² ». La maternité se trouve réactivée dans le processus de transmission de la magie dans les lignées de femmes.

La question de la maternité, que ce soit dans *Moralopolis* et dans *Les Sorcières de la République*, est traitée sous le prisme du sexisme et de la domination masculine : elle est source d'aliénation pour les femmes. La maternité est davantage traitée dans *Moralopolis* ; la médecine propose désormais des solutions aux femmes pour éviter de porter leur enfant de manière naturelle, voire même avec l'aide d'un homme. Dans le roman de Chloé Delaume, la maternité apparaît de manière presque anecdotique. Une des raisons possibles à ce silence peut être l'aversion de la maternité exprimée par l'autrice elle-même. Mona Chollet, dans son essai *Sorcières*, reprend les propos de Delaume au sujet de la maternité : « Je suis Nullipare, jamais je n'enfanterai. [...] Contrer la peur au ventre est tout ce qui vous occupe, le remplir d'embryons : un acte anxiolytique, pour un peuple qui ne survit que sous antidépresseurs²⁸³ ». L'hostilité de Chloé Delaume envers la maternité coïncide avec la représentation négative de la maternité au sein de roman.

3. La figure de la sorcière : entre pouvoir et persécution

La promotion de la sororité et l'ambivalence de la maternité nous permettent de faire un rapprochement avec la figure de la sorcière, que nous avons déjà évoquée lorsqu'il était question du féminisme dans *Les Sorcières de la République*. Si la figure de la sorcière occupe une place non négligeable dans le roman de Delaume, il est également possible de la retrouver

²⁸⁰ Chloé Delaume, *Les Sorcières de la République*, op. cit., p. 110.

²⁸¹ *Ibid.*, p. 315.

²⁸² *Ibid.*, p. 278.

²⁸³ Mona Chollet, *Op. cit.*, p. 95.

dans celui de Catherine Marx, sous ses traditionnelles caractérisations. Il faut aussi rappeler que la figure de la sorcière est très proche du féminisme, particulièrement du féminisme des années 1970. La sorcière est un personnage subversif, elle est à la fois une figure de puissance et une victime du patriarcat. En effet, l'autrice de l'essai *Sorcières*, Mona Chollet voit dans la vaste chasse aux sorcières, qui eut lieu durant la Renaissance, un acte de profonde misogynie ainsi qu'une forme primitive d'antiféminisme. D'une part considérées comme « faibles de corps et d'esprit, animées par un insatiable désir de luxure, [...] des proies faciles pour le Diable²⁸⁴ », les femmes sont en outre très désavantagées face à la machine judiciaire qui favorise les hommes dans les procès pour sorcellerie.

La sorcière est tout d'abord une femme qui possédait un certain pouvoir. Certaines accusées étaient guérisseuses ou considérées comme des magiciennes, souvent l'unique recours pour les habitants de se soigner. Elles constituaient des membres respectables de leur communauté, jusqu'à ce que leurs guérisons et leurs usages de la magie ne soient assimilés à des actes diaboliques et hérétiques. Par ailleurs, Mona Chollet note que « plus largement [...] toute tête féminine qui dépassait pouvait susciter des vocations de chasseur de sorcières²⁸⁵ ». Dans ce climat de profonde suspicion à l'égard des femmes, celles qui semblaient troubler la domination masculine étaient particulièrement ciblées : « Répondre à un voisin, parler haut, avoir un fort caractère ou une sexualité un peu trop libre, être une gêneuse d'une quelconque manière suffisait à vous mettre en danger²⁸⁶ ». La sorcière correspond ainsi à une femme outrepassant les limites que lui imposait la société de l'époque et attisant la peur et la haine de certains hommes. Cette situation atteindra son paroxysme avec les procès et les nombreuses exécutions de femmes. Femme puissante et femme persécutée, cette figure subversive a été reprise par les féminismes occidentaux qui ont « à la fois perpétué leur subversion – qu'elle ait été délibérée ou pas – et revendiqué, par défi, la puissance terrifiante que leur prêtaient les juges²⁸⁷ ». En sont la preuve de célèbres slogans féministes : celui français, « Nous sommes les petites-filles des sorcières que vous n'avez pas réussi à brûler », ou, celui italien, « Tremblez, tremblez, les sorcières sont revenues ! ». Les féministes ont aussi lutté pour voir ce sombre épisode de l'histoire réhabilité à sa juste valeur. La première utilisation à des fins politiques de la sorcière date de 1968. À New York, des femmes créent le WITCH (*Women's International Terrorist Conspiracy from Hell*) et défilent dans Wall Street habillées de capes, venant annoncer

²⁸⁴ Mona Chollet, *Op. cit.*, p. 16.

²⁸⁵ *Ibid.*, p. 17.

²⁸⁶ *Ibid.*

²⁸⁷ *Ibid.*, p. 23.

la chute de certaines actions²⁸⁸. En France, la sorcière donne son nom à une célèbre revue féministe parisienne, entre 1976 et 1981, sous la direction de Xavière Gauthier et avec la collaboration de fémininités telles que Marguerite Duras, Hélène Cixous, Luce Irigaray ou Nancy Huston²⁸⁹. En 2015, Isabelle Cambourakis crée la collection féministe « Sorcières », dont le premier ouvrage était une republication de *Femmes, magie et politique* de Starhawk, écrivaine écoféministe et néopaienne américaine, qui eut beaucoup de succès, notamment dû à celui de la traduction française de *Caliban et la sorcière* de Silvia Federici. Les sorcières sont également présentes lors de manifestations politiques, comme celles organisées à Toulouse et Paris contre le Code du travail du président Emmanuel Macron. Si les sorcières prennent leur essor à l'ère contemporaine, des hommes ne tardent pas à leur faire opposition comme autrefois, toujours aussi obsédés par cette figure ambiguë²⁹⁰.

Cette reprise de la figure de la sorcière par les mouvements féministes est loin d'être anodine. Marina Yaguello²⁹¹ souligne en effet que le code féministe emploie le mépris pour répondre au mépris ; cette technique rhétorique correspond à une technique de lutte. L'action militante féministe se caractérise par le détournement, l'inversion des valeurs, par exemple avec les injures faites aux femmes et qui deviendront des titres de revues féministes, des noms d'associations ou des slogans, comme avec le terme de « sorcière », mais aussi avec les termes « chienne » ou « mégère ».

Les Sorcières de la République et *Moralopolis* exploitent la figure de la sorcière au sein du pouvoir féministe. L'utilisation de cette figure se remarque d'abord au travers de l'encouragement à la sororité entre les femmes. Cette sororité qui unissait les femmes entre elles a été définitivement entravée par les chasses aux sorcières, qui marquent la fin de la « sous-culture féminine vivace et solidaire du Moyen-Âge²⁹² ». Les féministes des deux romans entretiennent également une relation ambiguë avec la maternité : dans *Moralopolis*, elles encouragent les femmes à confier la maternité aux technologies de la reproduction. Dans *Les Sorcières de la République*, la question est presque passée sous silence. On voit dans ce rejet de la maternité une caractéristique de la sorcière, souvent considérée comme une figure de l'antimère²⁹³. En effet, à l'époque des chasses aux sorcières, on imaginait que ces femmes assassinaient ou mangeaient les enfants durant le Sabbat. Encore aujourd'hui persiste dans les

²⁸⁸ Mona Chollet, *Op. cit.*, p. 25.

²⁸⁹ *Ibid.*

²⁹⁰ *Ibid.*, p. 26.

²⁹¹ Marina Yaguello, *Op. cit.*, p. 75.

²⁹² Mona Chollet, *Op. cit.*, p. 23.

²⁹³ *Ibid.*, p. 35.

imaginaires l'image de la sorcière comme d'une femme refusant la maternité et envisageant les enfants avec une certaine hostilité²⁹⁴.

D'autre part, les deux romans mettent également à profit l'ambivalence inhérente de la figure de la sorcière en tant que femmes possédant une certaine puissance, la transformant ainsi en une victime éternelle du patriarcat. Dans *Les Sorcières de la République*, les féministes du Parti du Cercle enseignent aux autres femmes les rudiments de la sorcellerie et de la sororité dans le but de les unir et de leur donner du pouvoir, faisant ainsi revivre la sorcellerie aux côtés du féminisme à l'époque contemporaine : « [u]n féminisme actif, le retour des sorcières d'autant plus dangereuses qu'elles ont appris le sortilège de l'unité²⁹⁵ ». Cette éducation au féminisme et à la sorcellerie va de pair avec un certain enseignement de la condition de la femme puissante en tant que victime du patriarcat, à l'image de la déesse Héra, forcée à la soumission par Zeus.

Dans le roman de Catherine Marx, il n'existe pas de figures de sorcière à proprement parler. Il est toutefois possible de retrouver dans les différents personnages féministes l'ambivalence inhérente à la sorcière, à savoir cette tension entre la femme « puissante » et la femme « victime » des hommes. Franck ne manque pas de remarquer cette ambivalence dans les discours féministes qui entretiennent une image de la femme en tant que victime malgré leur gain de pouvoir au sein de la société :

Tout ce cirque me conforte dans l'idée que les féministes ont un train de retard et qu'elles se complaisent tellement dans leur statut de victimes, qu'elles sont devenues aveugles. Voir qu'elles sont non seulement libérées, mais que de surcroît elles sont devenues les nouveaux tyrans les obligerait à taire leurs plaintes, à se réjouir de leur position de force et à se pencher sur les discriminations dont sont victimes les mâles²⁹⁶.

D'après Franck, le pouvoir utilise ainsi un discours sur la femme comme éternelle victime non pas pour fédérer les femmes dans une lutte commune, mais bien pour avoir le dessus sur les hommes. Le pouvoir féministe emploie dès lors ce discours à des fins tout autres que celles auxquelles il prétendait, à savoir la mise en exergue de la domination masculine dans le but d'y mettre fin grâce à l'union femmes.

4. Sexualité hétéronormative et discours « essentialisant »

Une définition des femmes se dégage dans les romans : des femmes unies par la sororité, considérant la maternité de manière négative ou comme une oppression masculine. À cette

²⁹⁴ Mona Chollet, *Op. cit.*, p. 110.

²⁹⁵ Chloé Delaume, *Mes bien chères sœurs*, *op. cit.*, p. 93.

²⁹⁶ Catherine Marx, *Moralopolis*, *op. cit.*, p. 200.

définition de la femme s'ajoute une dernière caractéristique, celle de l'hétérosexualité. Puisque la lutte pour l'égalité ne se fait qu'en regard des relations entre hommes et femmes, classes dominante et dominée, la sexualité s'oriente de manière irrévocable vers les rapports hétérosexuels. Se pencher sur la question de la représentation des sexualités dans les deux romans permet de rendre compte de la volontaire évacuation de la diversité de celles-ci menées par les autrices. Ainsi, dans *Moralopolis* et *Les Sorcières de la République*, la sexualité hétérosexuelle est la seule véritablement présente dans les récits.

Dans *Moralopolis*, les représentations ou allusions aux autres sexualités sont presque inexistantes. La seule mention de celles-ci concerne la dispense des homosexuels pour les tests de détection des maladies sexuellement transmissibles, devenus obligatoires. Franck explique la raison de ce silence sur les autres sexualités par le pouvoir en place : « La loi n'a pour but que de protéger le ventre des femmes hétérosexuelles de la souillure des mâles qui sont tellement dominés par leur queue qu'ils sont prêts à faire n'importe quoi [...] »²⁹⁷. Il y a donc une volonté politique de mettre l'accent sur les femmes hétérosexuelles, puisqu'elles seules peuvent engendrer une descendance, provoquant délibérément l'invisibilisation de la diversité en matière sexuelle.

La question de l'assignation du genre à la naissance est également réglée : dans le cas où les enfants sont de sexe ambigu à la naissance (hermaphrodite ou intersexué), on décide de leur assigner un genre à la naissance et de les éduquer en fonction de celui-ci²⁹⁸. Le roman ne traite ainsi pas plus la question des choix ou orientations sexuels ou la question des identités de genre. Les personnages sont hommes ou femmes, et majoritairement hétérosexuels.

Le même phénomène d'invisibilisation s'observe dans le roman de Chloé Delaume. Dans *Les Sorcières de la République*, seul le personnage d'Artémis permet d'approcher la question de la diversité sexuelle. S'il n'est pas possible de connaître l'orientation sexuelle du personnage, il est dit qu'Artémis soutient une position féministe radicale et est en faveur d'une « nation lesbienne »²⁹⁹.

La diversité sexuelle, les revendications des minorités sexuelles et de genre et les questions LGBTI sont des problématiques importantes du féminisme contemporain³⁰⁰, aux côtés des questions raciales et coloniales. Les récits de *Moralopolis* et des *Sorcières de la*

²⁹⁷ Catherine Marx, *Moralopolis*, op. cit., p. 26.

²⁹⁸ *Ibid.*, p. 16.

²⁹⁹ Chloé Delaume, *Les Sorcières de la République*, op. cit., p. 123.

³⁰⁰ Sophie Noyé, « Troisième vague », op. cit., p. 1457.

République prenant place à l'époque contemporaine, évacuer de la sorte la diversité sexuelle des romans n'est pas anodin. Transparaît dès lors la volonté des féministes au pouvoir de ne se concentrer que sur les femmes en relation avec les hommes, focalisant leur action politique sur les femmes hétérosexuelles. Passer sous silence la diversité sexuelle signifie également que le projet politique d'égalité entre les hommes et les femmes, même s'il semble vouloir prendre en compte la totalité des femmes, exclut les femmes autres qu'hétérosexuelles.

La focalisation sur la sexualité hétérosexuelle est également présente dans l'éducation réservée aux enfants dans les deux romans. Dans *Moralopolis*, l'école, devenue non mixte, enseigne aux filles et aux garçons les comportements sexuels adéquats à entretenir selon leur sexe. Ainsi, on apprend aux garçons : « qu'il faut qu'ils luttent contre leurs pulsions malsaines, qu'ils se montrent respectueux de la nature féminine, qu'ils cherchent en tout temps et tout lieu à recueillir le consentement de leur partenaire, que feindre l'état amoureux pour s'octroyer les faveurs d'une fille et y parvenir, c'est du viol³⁰¹ ». Quant aux filles, on leur apprend la bonne façon d'apprécier un rapport hétérosexuel :

On se focalise sur l'amour et la vertu qu'elles portent naturellement en elles et qu'il convient de ne pas altérer en couchant avec n'importe qui. Si on fait largement la promotion du plaisir clitoridien, on met parallèlement l'accent sur la dangerosité du coït vaginal, car c'est par la pénétration du corps féminin que l'homme domine la femme et peut lui infliger des blessures psychiques incurables³⁰².

L'éducation sexuelle ne concerne que les rapports sexuels entretenus entre un homme et une femme, et chacun des sexes est tenu de respecter certains types de comportements établis sur la base d'une explication biologique : les hommes, animés par des « pulsions malsaines », doivent se contrôler, alors que les femmes sont « naturellement » des exemples de vertu.

Le traitement de la question de la sexualité dans les romans, particulièrement dans le cas de *Moralopolis*, devient ainsi le lieu de développement d'un discours « essentialisant » et « victimisant ». Les hommes et les femmes se voient attribuer des comportements, des attitudes sexuelles en fonction de leur sexe.

5. Entrer en utopie ?

Avec les féministes au pouvoir, la France semble entrer en utopie. Comme nous l'avions expliqué lors de l'introduction, il existe un étroit rapport entre le féminisme et l'utopie, étant donné que « la simple revendication d'égalité entre les sexes peut être conçue comme une des

³⁰¹ Catherine Marx, *Moralopolis*, op. cit., p. 16.

³⁰² *Ibid.*

formes sinon la forme même de l'utopie féministe (puisqu'elle n'est pas encore réalisée)³⁰³ ». La revendication d'égalité est ainsi utopique, comme l'est fondamentalement le féminisme en lui-même³⁰⁴. Les deux romans dépeignent une utopie féministe qui se réalise enfin puisque l'accession au pouvoir de féministes permet de faire advenir leur projet d'égalité non seulement par la dénonciation et la prise de conscience de la domination masculine, mais aussi par la mise en place de ce que ce pouvoir considère comme une société meilleure et égale.

Dès lors, le nouveau pouvoir en France opère certains changements au niveau sociétal, politique et judiciaire, de telle sorte qu'il fait entrer les femmes dans une nouvelle ère d'égalité. Cette entrée en utopie est principalement décrite dans le roman de Chloé Delaume. Pour la Sibylle, un « âge d'or³⁰⁵ » se réalise, lors de l'élection de la présidente Élisabeth Ambrose, en 2017. Le pouvoir politique établit une nouvelle Constitution dans laquelle est rappelé l'attachement du peuple français « aux Droits de la femme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu'ils ont été redéfinis et intégrés dans la Constitution française, en ce Nouveau Commencement qu'est l'an 2017³⁰⁶ ». Les Droits de la femme sont désormais mis en avant grâce à la nouvelle Constitution. La France est décrite par le personnage de la Sibylle comme un pays égalitaire et paritaire, où les citoyens sont égaux devant la loi sans distinction biologique :

Elle [la France] respecte toutes les croyances, à condition que celles-ci ne soient pas organisées en faveur du phallocratisme. Elle respecte également les femmes qui ont des règles douloureuses, en leur accordant un congé menstruel. La loi favorise l'accès des femmes compétentes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales³⁰⁷.

La loi française protège et aide les femmes à accéder à des positions de pouvoir dans la société. De plus, elle prend en compte des réalités féminines telles que les périodes de menstruations afin de mieux répondre aux attentes des femmes. Le pays fait également preuve d'une grande tolérance religieuse, du moment que les religions ne tentent pas de perpétuer la domination masculine. Des lois sont aussi établies pour ceux qui menacent l'intégrité physique ou morale d'une femme, avec des peines en conséquence³⁰⁸. Les féministes tentent également d'éradiquer le patriarcat dans la langue française en faisant désormais appliquer la règle de proximité³⁰⁹.

³⁰³ Ludovic Gaussot, *Op. cit.*, p. 295.

³⁰⁴ Guy Bouchard, *Op. cit.*, p. 484.

³⁰⁵ Chloé Delaume, *Les Sorcières de la République*, *op. cit.*, p. 326.

³⁰⁶ *Ibid.*, p. 316.

³⁰⁷ *Ibid.*

³⁰⁸ *Ibid.*, p. 318.

³⁰⁹ *Ibid.*, p. 317.

Enfin, la loi française attachant autant d'importance à l'égalité des femmes qu'à leur liberté, elle se prononce pour le respect « des choix de chacun en termes de sexualité tarifiée³¹⁰ ». La prostitution, dans cette utopie féministe, ne se trouve donc pas condamnée. Outre les nouvelles lois pour aider les femmes, la Sibylle constate un autre changement : les femmes reprennent le contrôle de l'espace public. Elles sont exhortées par le Parti du Cercle à se rendre dans les rues, même en pleine nuit. L'aménagement urbain est revu, rafraîchi et modernisé. Le Ministère de l'Agriculture encourage même le développement d'initiative, comme des potagers³¹¹. Cette redéfinition de l'espace urbain correspond à l'application d'une certaine vision utopique féministe qui souhaiterait non seulement réinvestir l'espace public en faveur des femmes, mais aussi le rendre plus moderne et écologique, tout ceci dans le but de constituer une société « meilleure ».

À Moralopolis aussi le pouvoir féministe tente de faire de la société une utopie pour les femmes. Cette utopie, comme dans *Les Sorcières de la République*, concerne aussi le réinvestissement de l'espace public par les femmes. Le lecteur apprend ainsi que le pouvoir prend très à cœur la protection des femmes dans l'espace public, notamment avec la mise en place de « téléphones roses³¹² » qui permet de signaler les violences masculines, de caméras dans les villes ainsi que de la présence d'une milice féministe. D'autres mesures sont mises en place afin de protéger les femmes des hommes potentiellement nuisibles : des centres rééducatifs pour les jeunes hommes se développent partout en France, afin de corriger le comportement de ceux qui causent des dommages aux femmes³¹³.

En ce qui concerne les changements dans la loi, celle-ci promeut l'égalité, avec l'obligation d'entretenir une certaine parité dans les lieux de pouvoir³¹⁴. Plus encore, la loi, dans sa vocation de libération des femmes du joug de la domination masculine, semble même favoriser les femmes au détriment des hommes. Ainsi, la loi condamne sévèrement les hommes « en cas d'infection sexuellement transmissible affectant, par leur faute, leur partenaire³¹⁵ », mais aussi en cas de « grossesse forcée³¹⁶ ». En effet, l'homme doit assumer seul la responsabilité des grossesses non désirées³¹⁷. Les femmes se trouvent ainsi largement

³¹⁰ Chloé Delaume, *Les Sorcières de la République*, op. cit., p. 319.

³¹¹ *Ibid.*, p. 327.

³¹² Catherine Marx, *Moralopolis*, op. cit., p. 20.

³¹³ *Ibid.*, p. 36.

³¹⁴ *Ibid.*, p. 36.

³¹⁵ *Ibid.*, p. 25.

³¹⁶ *Ibid.*, p. 27.

³¹⁷ *Ibid.*

avantagées dans l'appareil judiciaire français, obtenant le plus souvent lors des procès contre leur compagnon ou mari la garde des enfants, des avantages financiers et même des ordonnances d'éloignement. Comme Franck le suggère lors de son propre procès, la justice semble être désormais aux seules mains des femmes adhérentes au pouvoir féministe, accentuant la partialité de celle-ci³¹⁸. Pour finir, la pornographie et la prostitution ont été toutes deux prohibées à travers toute la France. Les vidéos à caractère pornographique sont considérées comme trop révélatrices de la perversité des hommes et de la « chosification » des femmes. Pour ce qui est de la prostitution, le métier a disparu, on refuse désormais l'exploitation sexuelle des femmes³¹⁹.

Pour le pouvoir féministe, cette utopie, cet accomplissement du projet initial est un succès : les femmes deviennent les égales des hommes, voire leur sont supérieures. Les femmes n'ont désormais plus rien à craindre de la domination masculine ; le pouvoir a fait en sorte de mettre un terme au patriarcat. Or, deux problèmes viennent obscurcir cette vision utopique de la société dominée par des féministes.

Premièrement, comme l'a démontré notre analyse durant ce chapitre, il apparaît clairement que le pouvoir féministe entérine une vision universaliste, sororale et assez réductrice de la femme à laquelle il s'adresse. En effet, dans son discours et ses actions, les féministes au pouvoir tentent de fonder une lutte collective, celle pour l'égalité, basée sur la condition prétendument commune de toutes les femmes ; il donne une vision biaisée de la femme, qui ne serait définie qu'en fonction de son appartenance à un corps social dominé par les hommes et enlisé dans une culture patriarcale millénaire. Cette vision des femmes en tant que groupe homogène, enseignée aux femmes dans *Moralopolis* et dans *Les Sorcières de la République*, évacue ainsi les spécificités des femmes et la diversité concernant leurs conditions en général.

Cette vision « sororale » de la condition des femmes et l'importance accordée à la sororité au sein des mouvements féministes se retrouvent critiquées dès les années 1970. Ainsi, Luce Irigaray, féministe différentialiste française et autrice du *Temps de la différence* accuse les slogans égalitaristes et la revendication d'une sororité par les féministes universalistes de véhiculer une « idéologie totalitaire³²⁰ ». La critique de sororité est également reprise par

³¹⁸ Catherine Marx, *Moralopolis*, op. cit., p. 238 : « Mais le jury ne se composait que de femmes. Neuf femmes incarnant la perfection froide et la rectitude de la justice populaire, impitoyable ».

³¹⁹ *Ibid.*, p. 37.

³²⁰ Christine Bard, « Féminisme universaliste/ différentialiste », dans Brad, Christine, Chaperon, Sylvie, *Dictionnaire des féministes. France - XVIII^e – XXI^e siècle*, Paris, PUF, 2017, p. 565.

l'historienne Christine Bard : « l'exigence de l'égalité suppose la reconnaissance de la diversité. Le féminisme universaliste conduit à invisibiliser les différences des situations auxquelles les femmes ont part³²¹ ». La reconnaissance de la diversité des femmes n'est pas au centre des romans. En s'attardant sur la représentation de la maternité, de la figure de la sorcière et de la sexualité, il s'est dégagé une définition de la femme en nécessaire interaction avec le sexe opposé : la maternité est vue comme une aliénation patriarcale, tout comme les rapports hétérosexuels phallogocentrés. Cette conception des rapports entre les sexes exclut dès lors un éventuel questionnement sur les genres ou sur la représentation de la diversité sexuelle. Opérer un lien avec la figure de la sorcière a également permis de révéler cette ambivalence de la condition féminine du point de vue des féministes. Les femmes peuvent ainsi avoir plus de pouvoir, et cela grâce aux actions des féministes de Moralopolis, du Parti du Cercle et à l'apprentissage de la sororité. Cependant, elles n'en restent pas moins les victimes des hommes, comme en témoigne la combinaison entre un discours sur la sororité et un discours « essentialisant », usant d'une rhétorique binaire qui attribue des dispositions différentes selon le sexe de l'individu. L'utopie montre ainsi une première de ses limites puisque le pouvoir impose une certaine idéologie féministe axée sur une conception « victimaire » et réductrice de la femme. La vision utopique des féministes au pouvoir n'a nullement l'intention d'inclure dans leurs actions les hommes ou les femmes n'entrant pas dans leur définition telle les mères, les personnes appartenant à la communauté LGBTI ou les femmes qui ne s'alignent pas sur leur conception des rapports sociaux de sexe. Les femmes sont désormais unies et leur spécificité et diversité se trouvent effacées dans une homogénéisation de leur identité. Ceci n'est pas sans rappeler une des caractéristiques des premiers romans dystopiques critiquant les projets totalitaires : expérimenter par la fiction « la dissolution totale de l'individu dans la société en même temps que la réalisation d'un État aux pouvoirs et moyens jusqu'alors inconnus³²² ». Une situation similaire se met progressivement en place dans les deux romans, puisque les individus composant la société n'existent véritablement aux yeux du pouvoir qu'en fonction de leur sexe et du rapport de domination existant entre les deux.

Deuxièmement, au travers de l'idéologie féministe dans *Moralopolis* et *Les Sorcières de la République*, ce chapitre nous a permis de percevoir une vision assez dépréciative des hommes, ainsi qu'une ambition plus ou moins cachée de vengeance contre la domination masculine à travers les hommes. Cette conception des rapports entre les sexes, teintée de

³²¹ Christine Bard, « Féminisme universaliste/ différentialiste », *op. cit.*, p. 567.

³²² Michèle Riot-Sarcey, Thomas Bouchet, Antoine Picon, *Dictionnaire des utopies*, *op. cit.*, p. 64.

misandrie et d'un esprit revanchard, est ainsi celle des femmes au pouvoir dans les romans, guidant peu à peu leurs actions politiques sur les chemins menant à la dystopie et mettant en œuvre cet « État aux pouvoirs et moyens jusqu'alors inconnus³²³ ».

Le pouvoir féministe fait entrer la France dans une certaine utopie par la mise en avant des droits des femmes et de nombreuses actions pour les mener vers l'égalité. Cependant, cette utopie semble déjà présenter quelques failles. En effet, l'idéologie féministe qui guide les actions et le discours des femmes au pouvoir semble dresser un portrait réducteur de la femme au nom du bien commun (et féminin), à cause de la promotion de la sororité, l'exclusion des minorités sexuelles, et l'utilisation d'une rhétorique victimaire qui s'incarne plus ou moins explicitement dans la figure ambivalente de la sorcière. En outre, les féministes au pouvoir affichent d'entrée de jeu une attitude misandre qui se traduit par une favorisation des femmes dans tous les aspects de la société au détriment des hommes.

³²³ Michèle Riot-Sarcey, Thomas Bouchet, Antoine Picon, *Dictionnaire des utopies*, op. cit., p. 64.

Chapitre III : La descente aux enfers

Les dérives du pouvoir féministe ne tardent pas à apparaître dans *Moralopolis* et *Les Sorcières de la République*, plongeant de manière progressive et irrémédiable l'utopie féministe dans les ténèbres dystopiques. Nous examinerons dans un premier temps les dérives commises par le pouvoir féministe ainsi que par les femmes, et en quoi ces dérives participent entre autres à la construction d'un régime totalitariste féministe tyrannique envers les hommes. Nous reviendrons ensuite sur l'échec de ce pouvoir féministe et surtout sur ce que nous enseigne celui-ci. Certaines raisons, qui trouveront une continuité dans ce chapitre, ont déjà été exposées précédemment : il s'agit d'une part d'une idéologie féministe qui conçoit la domination masculine et les hommes comme les ennemis à abattre sous couvert de vengeance, et d'autre part d'un échec du pouvoir qui ne peut fonctionner avec un tel projet féministe, donnant l'occasion aux autrices de réfléchir sur les implications et le devenir du pouvoir.

1. Dérives et totalitarisme féministe

1.1. Les dérives dans *Moralopolis*

La loi, dans les deux romans, est censée constituer le vecteur d'égalité entre les hommes et les femmes. Dans *Les Sorcières de la République*, la loi promeut effectivement l'égalité, sans véritablement influencer négativement les hommes ou les femmes. Dans *Moralopolis*, le pouvoir féministe va à plusieurs reprises introduire de nouvelles lois, influençant les relations entre hommes et femmes. Comme constaté dans le chapitre précédent, les lois soutenant l'égalité des sexes se révèlent être relativement défavorables aux hommes puisque, devant la justice française, les femmes sortent souvent gagnantes face aux hommes. Outre ce privilège accordé aux femmes, les lois vont également engendrer diverses dérives, et cela dès leur application. Franck rend compte de ces dérives des lois féministes, notamment au sujet de la pénalisation du harcèlement sexuel des femmes au travail : « les dérives engendrées par cette moralisation extrême des relations professionnelles existent bel et bien³²⁴ ». Ces dérives dont Franck parle, ce sont ces femmes qui se vengent de certains hommes en les accusant de harcèlement sexuel afin de s'en débarrasser : « Un de mes voisins a été viré l'an dernier, injustement accusé de harcèlement sexuel par une collègue dont il avait repoussé les

³²⁴ Catherine Marx, *Moralopolis*, op. cit., p. 21.

avances³²⁵ ». La loi étant favorable aux femmes et fermant les yeux sur ce genre de dérives, elle leur permet de perpétrer de nombreuses injustices envers les hommes et ainsi d'acquérir une forme de pouvoir sur eux.

Franck rend également compte des dérives du pouvoir politique lui-même, qui utilise une propagande misandre dans le but de faire basculer la justice à l'avantage des femmes. Par exemple, le ministère du Droit des femmes fait croire que 70% des séparations des couples sont dues à la pédophilie masculine. Or Franck révèle que ces chiffres sont biaisés : les femmes reçoivent des avantages (garder le domicile et l'enfant, faire éloigner le mari et percevoir une pension alimentaire³²⁶) si elles donnent de faux témoignages. Ce phénomène renforce ainsi la propagande du pouvoir. Certaines n'hésitent donc pas à accuser leur mari de pédophilie. Comme l'affirme Franck : on n'imagine pas une femme ou une victime mentir sur un sujet pareil³²⁷.

À Moralopolis, Franck n'est pas le seul à pointer du doigt les dérives de la loi. La Ligue masculiniste, composée d'hommes s'opposant au pouvoir féministe, dénonce fermement les dérives de ce même pouvoir, comme lors de la manifestation masculiniste évoquée précédemment et qui s'est soldée par la mort du porte-parole. Un autre de leur représentant, Gaston Lindigné, s'insurge un jour face aux journalistes contre la justice qui punit aveuglément et injustement les hommes de mort s'ils commettent des viols :

Derrière ces mots pleins de colère, on sentait l'exaspération d'un homme qui pointe du doigt le système matriarcal et sa politique, selon lui tyrannique. Il dénonce avec force – je cite toujours – la propagande misandre qui envoie chaque jour son lot d'innocents derrière les barreaux ou à la chaise électrique. [...] Juste avant qu'on ne l'enferme dans le fourgon de police, il hurlait que les fausses accusations de viol sont aujourd'hui pour une femme la meilleure façon de se débarrasser d'un conjoint pesant et que l'État français devrait être traduit devant une cour de justice internationale pour crimes contre l'humanité³²⁸.

Cet extrait expose les divers traits despotiques que prend le pouvoir féministe : une nouvelle loi sur la peine de mort et une politique résolument misandre et répressive qui offre la possibilité aux femmes de profiter de leur immunité face à la loi pour se faire justice elles-mêmes contre les hommes. Certains hommes paient ainsi de leur vie les fausses accusations des femmes, à l'exemple de Jean-Yves Kouppable, condamné à la peine de mort. Peu de temps après, la justice déclare son innocence, car sa voisine, Mimi Tomane, qui l'avait accusé de viol, vient de revenir

³²⁵ Catherine Marx, *Moralopolis*, op. cit., p. 21.

³²⁶ *Ibid.*, p. 17.

³²⁷ *Ibid.*

³²⁸ *Ibid.*, p. 213-214.

sur ses accusations. La présidente française Anaïs Pouagne-Deferre est alors tenue pour responsable par la Ligue masculiniste de la mise à mort d'un innocent. Les agissements de Mimi Tomane sont néanmoins soutenus par les journalistes et surtout par la Présidente elle-même, insensible face à la gravité de l'erreur judiciaire. Dans une interview, elle oppose aux critiques masculinistes les nombreux bénéfices que permet l'application de ce genre de loi :

- Il est de mon devoir de rappeler que la loi en vigueur résulte d'un choix démocratique et qu'elle s'inscrit dans le cadre d'une gestion optimale des risques. Ce que cette formule recouvre, ce n'est pas l'absence de risques, mais le choix d'une politique mise en œuvre de telle manière que les risques qu'elle engendre sont acceptables au vu des bénéfices escomptés. Car si monsieur Lindigné s'offusque de cette mort regrettable, il ne dit rien concernant les milliers de viols évités grâce à notre politique. Notre équipe de statisticiens est formelle, les risques de condamnation par erreur sont infimes, mais hélas, non nuls. Ici, nous avons affaire à un homme que tout accusait.

- En clair, il vaut mieux croire une menteuse et envoyer à la mort un innocent que de jeter le doute sur la parole de véritables victimes et de laisser des coupables en liberté ?

- Tout à fait ! C'est exactement cela ! Et il est évident que nous avons tout à y gagner ! Les petits dommages collatéraux de cette politique sont toujours regrettables, j'en conviens, mais la paix sociale et la sécurité des femmes sont à ce prix³²⁹.

La présidente défend les lois mises en application par le pouvoir politique en soutenant que celles-ci sont issues d'un choix « démocratique » et qu'elles ont pour but de protéger de manière efficace les victimes de viols, et cela en dépit d'un risque existant d'erreur judiciaire. Le pouvoir féministe favorise la protection des victimes des hommes, à savoir les femmes, en ne remettant pas la parole de celles-ci en doute, même si cela peut conduire des individus masculins à la peine capitale.

Outre le fait de réhabiliter la peine de mort pour les auteurs de viols, le pouvoir féministe met en vigueur de nombreuses lois que l'on pourrait qualifier d'eugéniques. L'eugénisme est un thème récurrent des fictions utopiques et dystopiques³³⁰, mais également science-fictionnelles, qui explorent les possibilités et dérives des nouvelles technologies de la reproduction humaine. Il est défini comme l'« ensemble des recherches (biologiques, génétiques) et des pratiques (morales, sociales) qui ont pour but de déterminer les conditions les plus favorables à la procréation de sujets sains et, par là même, d'améliorer la race

³²⁹ Catherine Marx, *Moralopolis*, op. cit., p. 217-218.

³³⁰ « Eugénisme », dans P. Versins, *Encyclopédie de l'utopie, des voyages extraordinaires et de la science-fiction*, op. cit., p. 298 : Les grands romans dystopiques exploitent ce thème tels que *Brave New World* (1932) d'Aldous Huxley ou *Le Voyageur imprudent* (1944) de Barjavel. On retrouve également ce thème dans des fictions utopiques plus anciennes, comme l'utopie de Campanella, *La Cité du Soleil* (1623).

humaine³³¹ ». Dans le cas de *Moralopolis*, les pratiques eugéniques sont tout d'abord discernables au travers du dépistage prénatal devenu obligatoire. Ce dépistage permet de savoir si l'enfant sera porteur de « tares » telles que des handicaps mentaux ou physiques, auquel cas les médecins doivent conseiller, voire contraindre la mère à l'avortement. Le pouvoir féministe appelle ces pratiques « la gestion du risque médico-économico-social³³² », que Franck considère être « un eugénisme non pas étatique, puisque la loi ne l'impose pas, mais démocratique : on fait appel au bon sens et à la solidarité nationale³³³ ». La société est ainsi encouragée à pratiquer l'eugénisme pour le bien commun. C'est plus particulièrement la médecine, en étroite relation avec le pouvoir, qui se fait la porte-parole du discours eugénique : « La société n'est pas tenue de fournir assistance à ceux qui naissent sans son consentement. Elle met les parents face à leurs responsabilités. [...] Mettre au monde un enfant qu'on sait handicapé, c'est criminel et insensé. Personne ne veut du handicap³³⁴ ». Le corps médical, tout comme le pouvoir, choisit de porter un regard discriminant et pragmatique (« c'est criminel et insensé ») sur les personnes atteintes de handicaps. Les citoyens sont donc encouragés à soutenir une forme d'eugénisme même si, dans un premier temps, cette dernière n'est pas inscrite dans la loi. Vers la fin du récit cependant, la présidente Anaïs Pouagne-Deferre décide d'instaurer des lois afin de renforcer la discrimination envers les personnes atteintes de handicaps. Dans un discours diffusé à la télévision, elle annonce vouloir plus particulièrement se débarrasser des individus atteints de troubles psychologiques afin de pallier le danger qu'ils peuvent représenter. Elle veut donc proposer une série de nouvelles mesures à inscrire dans la loi du pays : avortement obligatoire des futurs enfants atteints de pathologies psychiatriques et euthanasie pour ceux qui auraient échappé au test prénatal, internement des personnes aux troubles comportementaux, dépistages prénataux obligatoires, traitements médicamenteux sans le consentement du patient ou sa famille et peine de prison pour ceux qui ne dénoncent pas les personnes atteintes de problèmes mentaux³³⁵. Cependant, les pratiques eugéniques ne se limitent pas aux personnes atteintes de handicaps : elles vont toucher les hommes à leur tour.

À la fin du récit, lorsque Franck est arrêté pour viols à répétition et va être jugé, le lecteur apprend que le pouvoir féministe a mené les pratiques eugéniques jusqu'au sexisme. L'avocate de Franck, Emma, tient un élément qui pourrait peut-être lui permettre d'échapper à la peine de

³³¹ Définition de « Eugénisme », dans *TLFi*, disponible sur Internet : <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=334239465;>

³³² Catherine Marx, *Moralopolis*, op. cit., p. 11.

³³³ *Ibid.*

³³⁴ *Ibid.*, p. 120.

³³⁵ *Ibid.*, p. 140-141.

mort prévue pour ce genre de crime. Cet élément, c'est un exemplaire de *La Gazette Scientifique Internationale*, qui titre « La plus grande fraude scientifique du siècle : le test permettant d'identifier le gène du viol au service d'une idéologie féministe ! Notre édition hors-série dénonce une supercherie orchestrée par un laboratoire français³³⁶ ». Dans ce numéro, on apprend que le laboratoire français Gén&Biz, au service du pouvoir féministe et responsable du test détectant le gène du viol chez les hommes, a biaisé ses recherches dans le but de stigmatiser les hommes. En effet, les porteurs de ce gène vivent dès lors en marge de la société, incapables d'accéder à une vie affective et professionnelle décente et perdant ainsi tout espoir de fonder un jour une famille.

Le laboratoire a également dissimulé le fait que ce « gène du viol » pouvait également être présent chez les femmes : « [le test] a été élaboré de manière à afficher systématiquement un résultat négatif chez des sujets de génotype féminin³³⁷ ! » Outre cette discrimination envers les hommes, Franck apprend qu'en réalité ce sont les femmes qui sont les réelles porteuses de ce gène, comme lui explique Emma : « La maladie du viol est transmise par les femmes (porteuses ou malades) pour ne toucher majoritairement que les hommes... Vous imaginez bien que cette découverte fut âpre pour des féministes³³⁸ ». La médecine et les laboratoires sont ainsi complices du pouvoir politique dans le but de réprimer les hommes grâce à ce test : « Les chercheuses de cette firme ainsi que sa présidente entretenaient des liens étroits avec le lobby féministe des Chiennes bafouées dont elles étaient membres d'honneur³³⁹ ». Il existe ainsi un lobby féministe puissant, puisqu'il a la capacité d'influencer les recherches médicales et d'appuyer des pratiques d'eugénisme sexuel. Emma explique comment le laboratoire avait l'intention d'utiliser ce test dont seuls les hommes ressortaient positifs : « En fait, du côté des féministes du labo Gén&Biz, on y a vu l'opportunité d'inverser les rapports de force au sein d'une sexualité hétérosexuelle supposée souffrir de la domination masculine³⁴⁰ ». Cette volonté du laboratoire correspond à celle du pouvoir politique féministe : on y retrouve en effet le projet initial – à savoir le renversement de la domination masculine –, mais également une volonté de renverser les rapports de force.

De leur côté, les femmes porteuses de ce gène, se manifestant chez elles sous la forme « d'hyperagressivité sexuelle³⁴¹ », n'étaient pas stigmatisées par la société, puisque ce gène

³³⁶ Catherine Marx, *Moralopolis*, op. cit., p. 230.

³³⁷ *Ibid.*

³³⁸ *Ibid.*, p. 231.

³³⁹ *Ibid.*, p. 230.

³⁴⁰ *Ibid.*, p. 231.

³⁴¹ *Ibid.*

s'exprime « dans une culture clitocrate qui les valorise³⁴² » et ces femmes bénéficient de l'appui de la justice quand elles commettent des agressions sexuelles.

Suite à ce scandale, la firme pharmaceutique a été accusée de « crime contre l'humanité » par la communauté scientifique anglo-saxonne, ce qui a permis de mener l'enquête et de dévoiler les dérives eugéniques du pouvoir féministe. Le laboratoire est ainsi condamné pour « 1) être à l'origine de cet eugénisme sexiste [...] et 2) d'avoir favorisé la perpétuation du gène du viol chez les humains³⁴³ ». L'eugénisme, encouragé par le pouvoir et appliqué par une médecine qui lui est complice, met en lumière la misandrie des féministes dans *Moralopolis*. Celles-ci espèrent pouvoir se débarrasser d'hommes prétendument violents à cause du gène du viol et expurger de la société toute forme de violence masculine. Ces dérives eugéniques dépassent la simple mise en application d'un projet égalitaire pour les hommes et les femmes. En effet, elles entraînent un renversement des rapports de force entre les sexes, comme le remarque Franck : « C'est assez hallucinant qu'après avoir renversé une dictature, on ne parvienne pas à faire mieux que d'en instaurer une autre, tout aussi étouffante et irrespectueuse que la précédente, mais dont les victimes et les bourreaux ont échangé leurs places³⁴⁴ ». Cette inversion des rapports de force entre les hommes et les femmes est permise non seulement par la justice féministe et par l'eugénisme, mais aussi par l'application de « règles morales³⁴⁵ » qui permettent « d'assurer que nulle relation ne soit entachée de contrainte masculine³⁴⁶ ». Ainsi, « [i]l est socialement acquis qu'aucun homme ne fait des avances explicites à une femme, encore moins en faisant usage de la force pour la contraindre à les entendre³⁴⁷ ». Grâce à ces règles morales, le pouvoir s'assure une nouvelle fois un contrôle social tyrannique sur les hommes, puisque tout écart est sévèrement puni. Dans ce nouvel ordre social, les femmes pâtissent également de la rigidité de la morale. Le pouvoir, par le biais de l'enseignement scolaire, apprend aux filles la seule manière possible d'entretenir une relation avec le sexe opposé, c'est-à-dire en se respectant, car elles sont pourvues d'une nature vertueuse qu'une relation avec un homme ne doit pas entacher. Ces règles puritaines et liberticides ont des conséquences sur l'attitude des femmes envers les hommes, comme l'explique Romain, l'ancien patron de Franck, après que Cynthia eut déposé une plainte pour harcèlement sexuel contre ce dernier :

³⁴² Catherine Marx, *Moralopolis*, op. cit., p. 232.

³⁴³ *Ibid.*

³⁴⁴ *Ibid.*, p. 34-35.

³⁴⁵ *Ibid.*, p. 55.

³⁴⁶ *Ibid.*

³⁴⁷ *Ibid.*

Faut pas trop lui en vouloir : les femmes sont victimes de l'éducation puritaine et rigide qu'on leur donne, ça ne les rend pas heureuses de jouer le rôle qu'on a choisi pour elles. [...] Parce qu'aujourd'hui, elles se sont revêtues du costume de la perpétuelle victime et y a plus que la loi pour leur venir en aide. Elles sont mortes de trouille, les jeunes, avec toutes ces salades qu'on leur a racontées sur la domination masculine³⁴⁸.

En dépit de l'inversion des rapports de force entre les hommes et les femmes, le pouvoir féministe perpétue un discours que l'on peut qualifier de victimaire, comme lorsqu'il était question de la figure de la sorcière et de la sororité dans les romans. Ce discours, allié à une éducation puritaine, pousse les femmes à se méfier des hommes et à porter plainte contre eux s'ils ne respectent pas la rigide morale désormais impliquée dans les relations entre les sexes.

1.2. Les dérives dans *Les Sorcières de la République*

Dans *Les Sorcières de la République*, c'est l'emploi de la magie qui est au cœur des dérives du pouvoir féministe. Dans le chapitre précédent, nous avons expliqué en quoi l'enseignement et l'usage de la magie devaient permettre aux femmes de rejoindre les rangs des sorcières du Parti du Cercle dans le but d'acquérir une forme de pouvoir pour faire face aux hommes et obtenir une place plus juste dans la société. Cependant, au fur et à mesure que les femmes apprennent l'usage de la sorcellerie aux côtés des déesses, d'abord avec « second degré³⁴⁹ » et intérêt, certaines d'entre elles y voient une autre application possible :

Et pourtant, au détour des rires, parmi les commentaires, le sort pour que la cible se cogne le petit orteil contre les angles, par exemple, elles disaient : « T'imagines si ça marche ahaha, mais c'est pas se cogner qu'il mériterait ce porc, après ce qu'il t'a fait ». Et peu à peu, l'idée émergeait, émanait, se diffusait et se formait, certains mériteraient bien la mort, et encore, après mille tortures³⁵⁰.

Progressivement, les femmes pensent faire usage de la sorcellerie dans une optique de vengeance envers les hommes qui leur ont fait du mal, en les punissant de mort ou en les torturant. Un chapitre du roman illustre cet emploi de la magie : il se compose de divers témoignages présentés sur les réseaux sociaux par des femmes ayant eu recours à la magie, notamment pour se venger des hommes :

#Hier, comme d'habitude, pendant que je lui parlais, il ne m'écoutait pas. Aujourd'hui il est sourd. Demain, il m'entendra.

[...]

³⁴⁸ Catherine Marx, *Moralopolis*, op. cit., p. 50.

³⁴⁹ Chloé Delaume, *Les Sorcières de la République*, op. cit., p. 280.

³⁵⁰ *Ibid.*

#Hier, pendant le bilan comptable, alors que je croulais sous les dossiers et les erreurs à rectifier, le directeur de mon agence m'a grossièrement reproché mon irritabilité. Aujourd'hui, il est organiquement atteint de syndrome prémenstruel aigu. Demain, il saura de quoi je parle.

[...]

#Hier, comme depuis six mois, un collègue a essayé de me dévaloriser auprès de la direction. Aujourd'hui, c'est lui la plante verte. Demain, j'oublierai de l'arroser.

[...]

#Hier, il ne m'aimait plus. Aujourd'hui, il est mort. Demain, on l'enterrera.

[...]

#Hier, mon chef qui me harcèle depuis des semaines a renouvelé ses avances en me coinçant contre la photocopieuse. Aujourd'hui, il a disparu et on a un bourrage papier. Demain, il sera recyclé³⁵¹.

Dans ces différents témoignages, des femmes utilisent la magie dans un but punitif envers les hommes qui leur ont fait du mal. Ce qui apparaît, au fil de ces témoignages, c'est la gradation dans les sorts employés contre les hommes, allant de la transformation jusqu'à la torture et la mort. À l'instar des femmes dans *Moralopolis*, celles des *Sorcières de la République* emploient un privilège donné par le pouvoir, la magie, afin d'être en mesure d'accomplir une justice personnelle. Cette dérive de l'usage de la sorcellerie est, dans un premier temps, bien acceptée par le pouvoir, puisque la violence des femmes apparaît aux yeux du Parti du Cercle comme légitime en regard de la domination masculine, comme le raconte la Sibylle : « L'ennemi ne leur échapperait pas. Leur souffrance était reconnue, appliquer le don de ce qui est dû, ce que mérite l'ennemi, comment se servir des chaînes. La violence devenait légitime³⁵² ». Cette légitimité de la violence est en effet soutenue par le pouvoir féministe : « Le gouvernement les soutenait, protégeait et accompagnait. [...] Les nouvelles mesures appliquées, la loi était de leur côté, les pulsions étaient encadrées, le don de ce qui est dû mis en scène et rendu, la catharsis organisée³⁵³ ». L'utilisation de la magie contre les hommes est ainsi non seulement justifiée par le pouvoir, mais aussi encouragée comme une forme de catharsis collective à l'encontre de plusieurs siècles de domination masculine, faisant vivre les hommes dans un climat de crainte envers les femmes.

Toutes ces dérives entraînent les romans vers la dystopie puisque désormais les individus, particulièrement les hommes, n'atteignent plus le bonheur. Ces dérives ont donc une double

³⁵¹ Chloé Delaume, *Les Sorcières de la République*, op. cit., p. 321-323.

³⁵² *Ibid.*, p. 326.

³⁵³ *Ibid.*, p. 324-325.

origine. D'une part, le pouvoir féministe est le principal acteur de l'érection de la dystopie dans les récits, en menant une politique misandre et violente à l'égard des hommes et en favorisant les femmes, prétextant les protéger. D'autre part, le pouvoir féministe a doté les femmes d'un pouvoir symbolique sur les hommes puisque certaines d'entre elles n'hésitent pas à les sanctionner personnellement. Ces femmes deviennent ainsi les responsables, aux côtés du pouvoir politique féministe, de la tournure terrifiante pour les hommes que prennent les événements dans les romans.

1.3. Vers un régime totalitaire féministe

L'utopie créée par les féministes est rapidement ternie par les dérives du pouvoir politique et des femmes elles-mêmes. Les femmes au pouvoir dans *Moralopolis* et *Les Sorcières de la République* posent progressivement les fondements d'un régime féministe totalitaire, oppressif, misandre et vengeur. Au cours de notre introduction, nous avons noté que les fictions dystopiques du XX^e siècle traitaient entre autres de sociétés tombées sous le joug de régimes totalitaires. Ainsi, « [l]es auteurs de contre-utopie montrent comment la volonté de bonheur, qui conditionnait les utopies, se transforme en cauchemar³⁵⁴ », notamment en « s'attaquant aux piliers du totalitarisme³⁵⁵ ». Dans le but de comprendre en quoi le pouvoir dans les romans de Catherine Marx et de Chloé Delaume se rapproche d'un régime totalitaire, il est nécessaire de d'abord revenir sur l'histoire de ce concept ainsi que sur ses caractéristiques. L'adjectif « totalitaire » apparaît après la Première Guerre mondiale pour désigner « l'utopie politique du régime fasciste alors en gestation³⁵⁶ ». Mussolini intègre le premier ce terme dans le langage politique pour définir sa façon de diriger l'Italie fasciste. Selon Éric Faye, les sociétés totalitaires s'appuient sur une série de valeurs sacrées : « le peuple, l'État, un parti unique, une idéologie ou un dogme religieux, un tyran assimilable à un dieu vivant. Une inquisition sans merci veillant au maintien de ces valeurs³⁵⁷ ». L'objectif du totalitarisme est la domination totale de l'Homme par le biais d'une transformation touchant tous les rouages d'une société³⁵⁸. Le totalitarisme repose sur une conception du monde spécifique de laquelle prennent source les orientations du régime. Il existe de nombreux exemples dans l'histoire contemporaine : « Le III^e Reich s'est fondé sur le nazisme, le stalinisme sur le marxisme et la révolution iranienne sur l'islamisme³⁵⁹ ». La philosophe allemande Hanna Arendt associe le totalitarisme à « la négation

³⁵⁴ Christian Godin, *Op. cit.*, p. 65.

³⁵⁵ *Ibid.*

³⁵⁶ Vita Fortunati, Raymond Trousson, Paola Spinozzi, *Histoire transnationale de l'utopie...*, *op. cit.*, p. 1031.

³⁵⁷ Éric Faye, *Op. cit.*, p. 92.

³⁵⁸ *Ibid.*, p. 24.

³⁵⁹ Éric Faye, *Op. cit.*, p. 23.

la plus absolue de la liberté³⁶⁰ » et insiste sur « les caractères de masse du totalitarisme, sur le dépassement de la société de classe, sur la violence terroriste, sur le parti comme machine de propagande et de contrôle social³⁶¹ ».

Le terme « totalitaire » n'est pas utilisé dans les romans pour désigner le régime politique en place : dans *Moralopolis*, Franck parle de « dictature³⁶² », de « gynocratie d'une exceptionnelle dureté³⁶³ » et de « tyrannie³⁶⁴ », terme également repris dans *Les Sorcières de la République*³⁶⁵. Au travers de la description de ce pouvoir despotique et féministe dans les romans, il est possible de relever plusieurs caractéristiques du totalitarisme. Certaines de ces caractéristiques ont été abordées dans les deux premiers chapitres, comme l'accession au pouvoir politique d'un groupe de féministes et la mise en application d'un projet construit sur la base d'une certaine conception du monde, mais également la promotion du collectivisme dans ces sociétés tournées vers le bien commun (des femmes).

Les féministes des romans conçoivent les rapports hommes-femmes comme inégaux puisque les femmes sont les victimes de la domination masculine. Cette conception du monde guide ensuite les actions menées par les féministes : d'une part, atteindre une égalité effective entre les sexes et, d'autre part, mettre un terme définitif au patriarcat. Cependant, les féministes entretiennent à l'égard des hommes une attitude explicitement misandre qui se répercute dans ses actions et propagandes. Le pouvoir féministe souhaite la transformation de la société au travers du changement du rapport de force existant entre les hommes et les femmes. Il va ainsi exercer une forme de contrôle social oppressif et despotique sur la population, contrôle social mis en exergue *supra* au travers des différentes dérives engendrées par les actions du pouvoir. De plus, les régimes totalitaires emploient la violence et la répression à l'encontre des opposants à son idéologie et à ses actions menées. À *Moralopolis*, le pouvoir a mis en place une milice féministe qui se charge de faire régner l'ordre dans les rues, et surtout qui fait taire les opposants masculinistes lors de leurs manifestations. Dans *Les Sorcières de la République*, le Parti du Cercle utilise la magie pour éliminer les autres partis politiques une fois son accession au pouvoir achevée : il transforme par exemple les membres du FN en bichons maltais³⁶⁶. Dans

³⁶⁰ Vita Fortunati, Raymond Trousson, Paola Spinozzi, *Histoire transnationale de l'utopie...*, op. cit., p. 1031.

³⁶¹ *Ibid.*, p. 1038.

³⁶² Catherine Marx, *Moralopolis*, op. cit., p. 34.

³⁶³ *Ibid.*, p. 200.

³⁶⁴ *Ibid.*, p. 208.

³⁶⁵ Chloé Delaume, *Les Sorcières de la République*, op. cit., p. 16.

³⁶⁶ Chloé Delaume, *Les Sorcières de la République*, op. cit., p. 49.

les deux romans, les femmes adhérentes au pouvoir n'hésitent pas à se faire justice elles-mêmes contre les hommes gênants ou violents, avec l'appui du pouvoir.

Le pouvoir des femmes dans *Moralopolis* et dans *Les Sorcières de la République* devient progressivement totalitaire, s'insinuant dans la sphère privée et dans les relations entre les individus, modifiant les comportements en faisant changer la peur de camp, et inversant les rapports de force. Franck dénonce ce renforcement de la tyrannie féministe : « Les femmes sont parvenues à instaurer un régime gynocrate plus oppressant que le patriarcat du temps de mon arrière-grand-père³⁶⁷ ». Le pouvoir féministe a non seulement remplacé la domination masculine par une domination « féminine », mais il a aussi instauré une ère de violence et de répression envers les hommes. Dans *Les Sorcières de la République*, en début de procès, le Président rappelle les séquelles engendrées par la tyrannie féministe : « [...] des crimes ont été commis, des dommages si irréparables que nos aînés ont préféré assassiner l'histoire de France et mettre le feu à son cadavre plutôt que de le cacher dans son placard, tant ils en redoutaient le fantôme³⁶⁸ ». Outre l'évocation des nombreux dommages humains, on apprend qu'avec le pouvoir féministe, la France s'était isolée du reste du monde :

Après trois années d'autarcie, la France rétablissait le contact avec l'extérieur. Archives, cloud, tout était détruit. L'ONU et l'OMS étaient déjà en chemin pour nous prêter main-forte. Nous avions tellement honte. De ce que nous avions perdu, caché, abandonné, tant de veuves, d'orphelins, de bâtiments effondrés et de corps disparus, à en croire l'extérieur³⁶⁹.

Tout comme l'espace dystopique, l'espace totalitaire est compris dans des frontières, constituant un espace fermé sur lui-même. Après la chute du pouvoir féministe dans le roman de Delaume, c'est aux pays extérieurs de venir faire état des nombreuses conséquences. Dans *Moralopolis*, Franck explique que « la politique liberticide de la France a d'ailleurs été mise à l'index par la Ligue des Droits de l'Homme à de nombreuses reprises³⁷⁰ ». Dans les deux romans, les autres États et institutions, si elles n'interagissent pas avec le pouvoir féministe, ne manquent pas de lui reprocher ses méfaits.

³⁶⁷ Catherine Marx, *Moralopolis*, op. cit., p. 51.

³⁶⁸ Chloé Delaume, *Les Sorcières de la République*, op. cit., p. 13.

³⁶⁹ *Ibid.*, p. 99.

³⁷⁰ Catherine Marx, *Moralopolis*, op. cit., p. 44.

2. L'échec et la fin du pouvoir

2.1. La chute du pouvoir : anthropophagie et tyrannie morale

La violence et le durcissement du totalitarisme féministe, ainsi que la répression exercée par les femmes elles-mêmes, vont s'intensifier jusqu'à atteindre un paroxysme dystopique et un point de non-retour qui marqueront la fin définitive du pouvoir des femmes dans les récits.

Dans *Les Sorcières de la République*, le paroxysme des dérives de la sorcellerie fait basculer le pouvoir féministe vers sa chute de manière irrévocable. La Sibylle raconte comment tout a basculé, lors des événements de « Septembre rouge³⁷¹ » qui ont mené à la fin du pouvoir féministe et au Grand Blanc, cette amnésie collective votée dans le but d'oublier cet épisode honteux de l'histoire française. Le premier événement marquant arrive le 22 septembre 2018, et la Sibylle avoue qu'elle-même ne l'avait pas vu venir puisque le Parti du Cercle considérait encore que « c'était l'âge d'or³⁷² », et cela en dépit des dérives de la sorcellerie qui causait la mort de nombreux hommes. L'incident se déroule dans la famille Grimaud, où le père, violent et incestueux, se fait assassiner par sa fille aînée. La Sibylle ne comprend pas pourquoi la mère, qui était témoin de ces violences, n'a pas fait appel au soutien prodigué aux femmes par le pouvoir pour se débarrasser de son mari : « Éliminer la brute était depuis un an possible d'un simple clic, en ligne un formulaire lançait la procédure. Pourquoi la mère, malgré la loi, encore, dans son foyer, ses propres filles, son sale mari, elle laissait faire³⁷³ ? » Cet extrait soulève une nouvelle fois la violence de la répression (« éliminer la brute ») contre les hommes considérés comme nuisibles aux femmes, et cela à l'aide de moyens parfaitement légaux donnés par le pouvoir politique féministe.

La mère et les filles Grimaud ne s'arrêtent pas seulement au meurtre du père, puisqu'elles décident d'accommoder le cadavre en divers plats, qu'elles proposent ensuite à un concours de cuisine de leur village. L'immense succès de leur cuisine ne parvient cependant pas à cacher la terrible vérité sur ces plats cuisinés, qui est vite dévoilée dans une vidéo réalisée par une des filles Grimaud. Les jeunes filles, pour se dédouaner, rappellent que leur père a eu ce qu'il méritait³⁷⁴. Ce premier acte d'anthropophagie est donc placé sous le signe de la vengeance personnelle. Le pouvoir féministe réagit rapidement en faisant croire à une performance d'une artiste contemporaine, dont la vidéo est une mise en scène dans le but de dénoncer l'inceste. La

³⁷¹ Chloé Delaume, *Les Sorcières de la République*, op. cit., p. 327.

³⁷² *Ibid.*, p. 326.

³⁷³ *Ibid.*, p. 330.

³⁷⁴ *Ibid.*, p. 339.

Sibylle évoque ensuite, avec légèreté et humour, les autres actes d'anthropophagie qui seront commis par des femmes, à l'exemple d'une émission de cuisine particulière : « Quand les mamies ont lancé *Ragoût 30 minutes*, on avait beau savoir que c'étaient des maris qu'elles livraient en blanquette [...] c'était si astucieux qu'on a fermé les yeux et plutôt rigolé³⁷⁵ ». Le pouvoir politique et le Parti du Cercle choisissent encore une fois d'ignorer la violence commise par ces femmes, voire de s'en amuser. Cependant, les actes violents des femmes se multiplient et le pouvoir féministe n'est plus en mesure de les endiguer. La Sibylle l'admet elle-même : « la hausse de la mortalité des citoyens adultes et mâles est sur cette période indéniable³⁷⁶ ». Dans la continuité de cet inversement des rapports de force entre les sexes, les hommes deviennent à leur tour les victimes de femmes violentes et anthropophages. Pour Évelyne Ledoux-Beaugrand, ce recours « aux femmes anthropophages, qui passent leurs maris abusifs à la casserole³⁷⁷ » dans le roman de Chloé Delaume permet de « rejou[er] sur un mode humoristique à la fois l'Inquisition et le cannibalisme prêté à la sorcière³⁷⁸ ». Malgré le traitement humoristique de la sorcière cannibale, les actes anthropophagiques commis par les femmes finissent par rompre avec la figure de la sorcière dédramatisée et décriminalisée proposée par l'autrice depuis le début du récit, c'est-à-dire une figure de la sorcière comme vecteur de l'*empowerment* féministe et de la sororité unificatrice. C'est à partir de cet acte d'anthropophagie et de tous les autres qui seront commis par la suite que le pouvoir féministe se met à sombrer, peu à peu entaché par les actes d'une violence sans nom commis par les femmes. Ces événements tragiques conduisent les Français, dans un accès de démence collective et de honte profonde, à voter en faveur du Grand Blanc, trois ans après l'investiture d'Élisabeth Ambrose, dont on apprend le suicide après le résultat du référendum³⁷⁹.

Dans *Moralopolis*, le pouvoir totalitaire féministe entraîne la France en dystopie pendant une période significativement plus longue que dans *Les Sorcières de la République*. La veille de l'exécution de Franck, une apparition vient lui prophétiser la suite des événements en France. Cette apparition, qu'elle soit le fruit de ses rêves ou réelle, lui dépeint une société encore plus sombre et dystopique que celle qui l'a condamnée à mort. En effet, la voix prophétesse annonce la domination progressive des féministes sur le monde. Le puritanisme sera alors le maître mot

³⁷⁵ Chloé Delaume, *Les Sorcières de la République*, op. cit., p. 340.

³⁷⁶ *Ibid.*, p. 28.

³⁷⁷ Évelyne Ledoux-Beaugrand, « *Les sorcières de la République* de Chloé Delaume », dans *Spirale*, n°264, 2018, p. 32.

³⁷⁸ *Ibid.*

³⁷⁹ Chloé Delaume, *Les Sorcières de la République*, op. cit., p. 26.

dans les relations hommes et femmes. La sexualité des femmes hétérosexuelles deviendra « fade et empreinte de frayer³⁸⁰ », à cause du durcissement de la morale par le pouvoir :

[...] plus que jamais, le sexe des femmes sera sacré, leur sexualité enfermée dans un carcan fait de vertu et de dignité. Plus que jamais, elles n'assumeront aucunement leur libido impulsive et rejetteront la responsabilité sur les mâles. Parce que le stigmate de la putain s'abattra sur leurs têtes si elles avouaient leurs penchants pour le sexe dénué de sentiments. Parce qu'il ne faudra pas qu'on sache qu'elles ont une nature animale, au risque d'être couvertes d'opprobre³⁸¹.

Le pouvoir féministe entretient une morale puritaine chaque fois plus tyrannique et coercitive, puisque les femmes ne respectant pas ces règles morales seront désormais jetées en marge de la société. Ce raffermissement du totalitarisme féministe va ainsi de pair avec une répression des opposants qui ne vise plus uniquement les hommes. En ce qui concerne ces derniers, ils devront apprendre à être castrés symboliquement pour échapper à la mort. Les hommes et les femmes auront alors recours aux drogues, aux médicaments et aux psychothérapies pour soigner leurs névroses sexuelles : « Il ne reste dans ce pays ravagé par la Moraline qu'une génération de névrosés³⁸² ». Ces ravages causés par un durcissement de la morale, ainsi que la violence dans les rapports entre les sexes toucheront au fil du temps toutes les couches de la société, aboutissant à la soumission généralisée des hommes.

La tyrannie des féministes sur les hommes atteindra finalement un tel paroxysme qu'il signera la fin de leur pouvoir : « La servitude des mâles deviendra volontaire et généralisée sur la planète, jusqu'à ce que les masculinistes s'arment du flambeau de la guerre des sexes et reprennent le pouvoir³⁸³ ». La dystopie est ainsi promise à s'étendre au-delà de la France, agrandissant l'espace du totalitarisme féministe, pour finalement aboutir à un nouveau retournement des rapports de force dans la violence, mettant un terme à la domination des féministes en France et dans le monde.

2.2. La vengeance des femmes

Le pouvoir des femmes est définitivement un échec dans les deux romans. Le despotisme féministe a entraîné les hommes et les femmes dans une spirale de violences, se soldant finalement dans le sang et la honte dans le roman de Delaume, et dans une violente guerre des sexes dans celui de Catherine Marx. Les violences commises contre les hommes, ainsi que

³⁸⁰ Catherine Marx, *Moralopolis*, op. cit., p. 248.

³⁸¹ *Ibid.*, p. 247.

³⁸² *Ibid.*, p. 250.

³⁸³ *Ibid.*, p. 248.

l'échec du pouvoir féministe s'expliquent par une raison commune aux deux romans : le désir de vengeance présent dans l'idéologie féministe au pouvoir.

La vengeance, définie comme l'« action par laquelle une personne offensée, outragée ou lésée, inflige en retour et par ressentiment un mal à l'offenseur afin de le punir³⁸⁴ », était déjà perceptible dans le projet qui avait été porté au pouvoir par les féministes, et dont nous avons analysé la teneur dans le premier chapitre de ce travail. Pour les féministes des *Sorcières de la République* et de *Moralopolis*, le projet de renversement de la domination masculine et d'égalité entre les sexes était sous-tendu par le désir de se venger de ce patriarcat, et cette vengeance ne pouvait s'accomplir qu'au travers des hommes. Cette vengeance résulte, selon les féministes des romans, de l'oppression qui a été maintenue sur les femmes depuis des lustres. Elle donne alors lieu à une rhétorique féministe basée sur l'opposition entre la femme-victime et l'homme-bourreau. Le désir de vengeance inscrit dans le projet initial du pouvoir féministe constituait déjà une annonce dystopique, puisqu'il s'agit d'une dérive potentiellement inquiétante de l'idéal d'égalité et de la possibilité d'instaurer une utopie féministe basée sur la paisibilité des rapports entre les sexes.

La Sibylle des *Sorcières de la République* prédisait déjà l'échec d'un pouvoir féminin à cause de ce désir de vengeance. Depuis le début, elle est opposée au projet des déesses de prendre le pouvoir en France afin de le rendre aux femmes. Ses mises en garde sont restées vaines, et la prophétesse ne peut que deviner l'échec futur : « Je vois, filles de la nuit, des hanches qui se balancent. Le chant de Némésis, l'appel de la vengeance, la gestion de l'oubli. Un chagrin blanc comme la neige³⁸⁵ ». Dans cet extrait se trouve annoncée la suite des événements du récit. Les « filles de la nuit » font référence aux sorcières, c'est-à-dire aux déesses, et peut-être également aux femmes qui apprendront la magie. Lorsqu'il est question de « gestion de l'oubli » ou d'un « chagrin blanc comme la neige », la Sibylle prophétise le Grand Blanc qui mettra un terme au pouvoir féministe. Elle évoque également Némésis, déesse de la Vengeance et de la Justice divine³⁸⁶ dans la mythologie grecque. Némésis serait ainsi la déesse qui répond à cet « appel de la vengeance » des « filles de la nuit » : il existe par conséquent un lien entre le désir de vengeance et les féministes-sorcières du roman.

³⁸⁴ Définition de « Vengeance », dans *TLFi*, disponible sur Internet : <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?55;s=2423244600;r=4;nat=;sol=1;>

³⁸⁵ Chloé Delaume, *Les Sorcières de la République*, op. cit., p. 52-53.

³⁸⁶ Définition de « Némésis », dans *TLFi*, disponible sur Internet : <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=2556906165;>

Le désir de vengeance devient réalité lorsque les déesses assassinent les dieux masculins lors d'un repas de famille, jugeant que leur temps s'était écoulé³⁸⁷. Cependant, une fois sur Terre, la soif de vengeance des déesses est loin d'être affaiblie. Les déesses l'insufflent aux autres femmes, chez qui le désir de vengeance découle également d'un sentiment de rancœur envers les hommes qui ont fait peser sur elles le poids du patriarcat : « Ces femmes étaient humaines, à force d'avoir saigné, l'horreur avait coagulé, dans leur cage thoracique battait jusqu'à rompre 250 grammes de rancœur fossilisée³⁸⁸ ». L'aspiration à la vengeance grandit peu à peu à mesure que le pouvoir féministe offre à son tour une forme de pouvoir aux femmes : « Nous leur avons ouvert l'esprit et les portes de tous les domaines. [...] À mesure que les femmes franchissaient le plafond de verre, Némésis prenait l'ascenseur. C'est tout ce que je voulais éviter³⁸⁹ ». Plus les femmes acquièrent du pouvoir dans la société, plus le désir de vengeance envers les hommes grandit, et la Sibylle sait déjà que cela signera la fin du Parti du Cercle. Cette corrélation entre le gain de pouvoir, voire l'accession au pouvoir, avec la vengeance contre les hommes démontre que la rancœur des femmes, tout comme celle des déesses, ne s'apaise pas quand elles ont la possibilité de devenir les égales des hommes.

La légitimité attribuée à la vengeance par les féministes, précédemment remarquée lorsqu'il était question des dérives de l'emploi de la magie, est le dernier élément qui permet de renforcer la vengeance effective des femmes : « Le vent qui soufflait dans l[eurs] crânes était celui de la vengeance, la pire, celle qui est légitime³⁹⁰ ». Le pouvoir féministe donne en effet un cadre légal à leur vengeance afin de légitimer celle-ci. Au travers de son récit, la Sibylle semble être en accord avec l'aspect de légitimité de la vengeance des femmes. Elle ne manque d'ailleurs pas de noter, lorsqu'elle raconte l'assassinat de Grimaud par une de ses filles : « Le 22 septembre 2018, Maurice Grimaud a eu ce qu'il méritait³⁹¹ ». En dépit de cette position, la Sibylle reconnaît que l'échec du pouvoir féministe est issu de la mise en application de la vengeance par les femmes elles-mêmes : « Ça ne pouvait que déraiper³⁹² ». La vengeance individuelle des femmes cause ainsi la perte du pouvoir féministe. Plus encore, la vengeance des femmes met un terme à l'idéal de sororité que le pouvoir féministe avait voulu mettre en place, comme l'explique Chloé Delaume : « Dans mon roman, je raconte l'écroulement d'un pouvoir féminin justement pour cette raison : parce qu'elles n'ont pas fait preuve de sororité,

³⁸⁷ Chloé Delaume, *Les Sorcières de la République*, op. cit., p. 109.

³⁸⁸ *Ibid.*, p. 236.

³⁸⁹ *Ibid.*, p. 314.

³⁹⁰ *Ibid.*, p. 309.

³⁹¹ *Ibid.*, p. 332.

³⁹² *Ibid.*, p. 326.

de bienveillance commune³⁹³ ». En effet, la vengeance accomplie par les femmes dans le roman consiste en une série d'actes individuels qui mènent à la violence et à la mort des hommes. En dépit de la légitimité de cette vengeance, les femmes ont préféré se faire justice elles-mêmes contre les hommes considérés comme gênants plutôt que de compter sur l'entraide de leurs « sœurs » pour vaincre en faisant front commun, et avec moins de violence, la domination masculine. La vengeance compromet donc l'idéal de sororité des femmes en précipitant le pouvoir vers sa chute : malgré sa légitimité, elle ne peut fonctionner en harmonie avec la sororité. La Sibylle attribue cette incapacité des femmes à être unies dans la même cause et à rompre avec la sororité à leur instinct inné de faire advenir le pire : « L'instinct de sabotage est dans votre ADN³⁹⁴ ». Si la vengeance et l'instinct de sabotage semblent naturellement ancrés chez les femmes, ce n'est pas le cas de la sororité que le Parti du Cercle a vainement tenté de leur inculquer.

Dans *Moralopolis*, la vengeance imprègne également les actions et le discours du pouvoir féministe, comme nous l'avons montré jusqu'ici : elle a mené les féministes à instaurer des lois, des règles morales et des pratiques eugéniques sexistes, entretenant un discours victimaire et fermant les yeux sur les dérives du pouvoir exploitées par les femmes. À l'instar des féministes dans le roman de Delaume, l'aspiration à la vengeance est considérée comme « justifié[e]³⁹⁵ » et ainsi légitime, constituant un juste revers de situation. Cette légitimité de la violence et de la vengeance féminine est également justifiée par un personnage masculin du roman, Charly, le beau-frère d'Annabelle : « [...] les femmes sont intrinsèquement généreuses, c'est juste que leur colère justifiée les empêche pour l'instant de nous faire profiter de leur bonté³⁹⁶ ». Dans *Moralopolis*, le désir de vengeance trouve son origine dans la colère des femmes à l'égard des hommes, et cela pour les mêmes raisons que les femmes dans *Les Sorcières de la République*, à savoir la domination masculine. On peut par ailleurs relever le fait que, pour Charly, la tyrannie et la vengeance des femmes ne sont finalement qu'une mauvaise passe qui, lorsqu'elle prendra fin, marquera le début d'un pouvoir des femmes plus paisible et empreint de bonté. Il semble toutefois que l'avenir dépeint par l'apparition dans le sommeil de Franck ne lui donne tort, balayant tout espoir d'une utopie féministe harmonieuse.

³⁹³ Vincent Edin, Blaise Mao, « Soyons optimistes : le patriarcat bande mou », dans *Usbek et Rica*, le 23 octobre 2017, disponible sur Internet : <https://usbeketrica.com/article/soyons-optimistes-le-patriarcat-bande-mou>.

³⁹⁴ Chloé Delaume, *Les Sorcières de la République*, op. cit., p. 326.

³⁹⁵ Catherine Marx, *Moralopolis*, op. cit., p. 36.

³⁹⁶ *Ibid.*, p. 159.

Si la légitimité et la justification de la vengeance des femmes ne sont nullement contredites dans *Les Sorcières de la République* puisqu'il n'existe que peu d'opposants au pouvoir, le point de vue de Franck est tout autre : « L'opresseur en jupons avance masqué, sous les traits d'une martyre, ce qui rend toutes ses demandes légitimes... L'homme, même asservi, apparaît sous les traits d'un bourreau, parce que l'histoire de la révolution féminine l'a inscrit dans ce rôle fictif³⁹⁷ ». Franck rejette donc la légitimité de la vengeance des femmes puisque, selon lui, la domination masculine et la représentation des hommes en tant qu'opresseurs des femmes ne sont qu'une invention des féministes. La position de Franck se reflète dans le discours tenu par l'apparition lui prophétisant l'avenir lors de sa dernière nuit : « [Les féministes] ont même inventé le concept de domination masculine et s'en sont saisi pour justifier leur vengeance³⁹⁸ ». La vengeance étant une invention des féministes, elle ne possède plus aucune légitimité, contrairement à la vengeance des femmes des *Sorcières de la République*. La vengeance dans *Moralopolis* est responsable des actions sexistes de la politique féministe tyrannique dont la misandrie ne reposerait sur aucun fondement.

En conclusion, la vengeance se traduit de deux manières dans les romans. Il y a d'une part une vengeance organisée à l'échelle collective par le pouvoir féministe lui-même. Cette vengeance est censée posséder une fonction de catharsis pour les femmes : elle doit leur permettre de se libérer de l'aliénation engendrée par des siècles de domination masculine. La vengeance collective est encadrée par le pouvoir féministe et s'opère à travers l'instrumentalisation de la justice, de la morale, de la médecine et de la magie dans les romans. Cette violence collective est considérée comme légitime et est encadrée par le pouvoir féministe des *Sorcières de la République* et de *Moralopolis*. Elle permet d'autre part à la vengeance de prendre une deuxième forme : celle d'une vengeance individuelle. Cette seconde forme de vengeance a été déclenchée, plus ou moins consciemment, par le pouvoir féministe, qui choisit de l'ignorer, tout en soutenant sa légitimité. C'est ainsi que dans *Moralopolis*, des femmes peuvent envoyer à la mort des hommes avec de fausses accusations à peine remises en cause par le pouvoir et la justice, et que les femmes dans *Les Sorcières de la République* utilisent de la magie pour éliminer des hommes.

La vengeance collective et étatique se mêle à celle, individuelle, des femmes pour entraîner la société en dystopie et faire basculer le pouvoir vers le totalitarisme. C'est également la vengeance, présentée comme inhérente aux femmes et au pouvoir féministe, qui finit par

³⁹⁷ Catherine Marx, *Moralopolis*, op. cit., p. 200-201.

³⁹⁸ *Ibid.*, p. 250.

faire tomber la tyrannie féministe. La vengeance des *Sorcières de la République* conduit les femmes à manger leur mari et à rompre avec la sororité, alors que dans *Moralopolis*, le pouvoir féministe entretient une vengeance injustifiée qui enserre les hommes, et les femmes, dans un carcan de moralisme et de misandrie étouffant, les menant à intensifier la guerre des sexes. Par conséquent, le désir de vengeance des femmes, au pouvoir ou non, représente une première hypothèse permettant de comprendre l'échec du pouvoir féministe.

2.3. Une réflexion sur le pouvoir

La vengeance est ainsi incompatible avec un pouvoir féministe, puisqu'elle conduit celui-ci vers des actes de violence à l'égard des hommes. Outre le désir de vengeance, c'est le pouvoir en lui-même qui semble poser problème dans *Moralopolis* et *Les Sorcières de République*. Les deux premiers chapitres ont mis en évidence la volonté de la part des féministes d'instaurer une forme de pouvoir utopique, avant que celui-ci ne bascule dans la dystopie.

Dans *Les Sorcières de la République*, le modèle utopique d'une société égalitaire proposé par le Parti du Cercle était fondé sur la sororité entre les femmes. Il avait été reproché à cette sororité de promouvoir une vision assez peu inclusive des femmes et d'invisibiliser totalement les hommes, ne faisant exister qu'un groupe homogène qui ignore les expériences individuelles. Par la suite, la sororité se trouve mise à mal par l'aspiration à la vengeance personnelle de chaque femme, issue d'un sentiment de rancune envers la domination masculine et les hommes, et qui surpasse la volonté de faire front commun et de fonder une communauté de sorcières féministes. La sororité comme modèle politique apparaît dès lors comme impossible, s'apparentant davantage à une dystopie qu'à l'utopie espérée. Si la sororité constitue un axe fondamental du féminisme de Chloé Delaume, l'autrice sait que celle-ci est incompatible avec le pouvoir politique tel qu'il existe aujourd'hui : « Le féminisme ne peut pas se résumer à remplacer le patriarcat par le matriarcat, au prix d'une compétition entre femmes³⁹⁹ ». Dans cette perspective, la voix de Delaume semble s'incarner dans la parole de la Sibylle, qui ne croit pas une seule seconde en la possibilité de faire aboutir réellement le projet féministe et sororal du Parti du Cercle : « Je leur avais répété deux cent seize fois que c'était une mauvaise idée, une idée complètement absurde. Qu'elles n'allaient pas descendre pour changer le réel en matriarcat féérique⁴⁰⁰ ». Le pouvoir des femmes ne pouvant compter sur la chimérique réalisation de ce « matriarcat féérique », il doit en effet être en mesure de proposer des alternatives au pouvoir traditionnel : « Puisque pas de matriarcat, entendrons-nous des

³⁹⁹ Vincent Edin, Blaise Mao, *Op. cit.*

⁴⁰⁰ Chloé Delaume, *Les Sorcières de la République*, *op. cit.*, p. 119.

alternatives⁴⁰¹ ? » Selon Chloé Delaume, la sororité, censée être le socle du féminisme contemporain, est à l'opposé du pouvoir politique et patriarcal traditionnel : « le terme de sororité implique l'horizontal, ce n'est pas un décalque du patriarcat. L'état de sœur neutralise l'idée de domination, de hiérarchie, de pyramide⁴⁰² ». L'échec du pouvoir féministe dans le roman était dès lors programmé, puisque le Parti du Cercle, en dépit de la sororité qui fondait son projet, n'a fait qu'intégrer des structures de pouvoir préexistantes. Le projet féministe n'a pas été en mesure de présenter des alternatives de pouvoir, calquant le pouvoir des femmes sur celui du patriarcat. Évelyne Ledoux-Beaugrand en conclut qu'« on ne remplace pas l'Apocalypse par un remaniement politique, on ne dévoile pas une violence subie pour voiler à son tour une violence exercée, qu'elle soit contre les hommes ou contre le vivant en général et la terre en particulier⁴⁰³ ». Un pouvoir féministe ne peut donc qu'échouer s'il reprend les codes du pouvoir patriarcal et engendre, par vengeance et inversion des rapports de force, des violences à l'encontre du sexe désormais « dominé ».

La figure centrale du roman et de la sororité, à savoir la sorcière féministe, ne trouve pas plus sa place dans l'exercice du pouvoir tel qu'entrepris par le Parti du Cercle. La sorcière féministe « reste une figure de la marge, d'un contre-pouvoir subversif qui agit clandestinement dans le but de réparer les injustices⁴⁰⁴ ». Par conséquent, son *modus operandi* atypique ne peut fonctionner dans le cadre d'un pouvoir politique conventionnel. À l'image de la sororité, la sorcière féministe ne peut obtenir une place au sein de la société et du pouvoir que si elle est capable de penser une société tout autre : « ouverte, autogérée, libérée de tout désir de normativité et de violence, tel que la voulaient les sorcières de la République⁴⁰⁵ ». Ce modèle se révèle toutefois compromis par la violence et la vengeance inhérentes aux femmes, et par l'échec de la sororité entre les femmes. La sorcière, en tant que porteuse « d'une parole puissante, car lucide⁴⁰⁶ » et d'une potentielle transformation sociale, est ainsi condamnée à rester une figure marginale du féminisme en raison de sa nature foncièrement utopique.

Dans *Moralopolis*, l'échec de l'utopie est également la conséquence de l'incompatibilité entre un projet féministe utopique et le pouvoir politique. En effet, le pouvoir féministe, s'il se voulait utopiste, se contente de remplacer le patriarcat par une domination féministe, devenue despotique et totalitaire. Ce renversement de pouvoir et de rapports de force ne fonctionne pas

⁴⁰¹ Chloé Delaume, *Mes bien chères sœurs*, op. cit., p. 98-99.

⁴⁰² *Ibid.*, p. 92-93.

⁴⁰³ Évelyne Ledoux-Beaugrand, *Op. cit.*, p. 33.

⁴⁰⁴ *Ibid.*

⁴⁰⁵ *Ibid.*

⁴⁰⁶ *Ibid.*

plus que dans *Les Sorcières de la République*. Dans le roman de Catherine Marx cependant, ce n'est pas la sororité qui est à l'origine du naufrage du pouvoir, mais l'incapacité des femmes – ainsi que des hommes – à concevoir une société et un pouvoir politique ignorant l'incessante guerre des sexes : « Bref, une philosophie humaniste non-différentialiste ne semble pas à portée de l'Homo Sapiens qui s'obstine à apprécier les actes différemment selon le sexe de celui qui les a exécutés⁴⁰⁷ ». Franck s'oppose non seulement à une domination féministe qui aurait remplacé la domination masculine, mais aussi à l'instauration de tout projet ou utopie féministe, contrairement à Delaume qui imagine une société alternative, une utopie féministe possible, grâce à la sororité. À la place, il préconise une perspective humaniste, rejetant non seulement l'idéologie misandre et violente au pouvoir, mais également toutes les autres possibilités de féminismes répertoriées au début de ce travail.

Le discours tenu par l'apparition à Franck à la fin du récit confirme le caractère utopique, et dangereux, d'un tel projet féministe au pouvoir : « Malheureusement, les féministes qui avaient initié cette lutte ont sombré dans les mêmes travers que les plus fanatiques des religieux. [...] Elles n'ont pas compris qu'il fallait abattre un système de pensée pour en construire un neuf, émancipé lui aussi de l'emprise idéologique judéo-chrétienne⁴⁰⁸ ». L'apparition reproche ainsi aux féministes d'autrefois – à savoir celles de notre époque – d'avoir mené le pouvoir sur le mauvais chemin, puisque les transformations sociales et politiques sont fondées sur la différence sexuelle. Elle conseille ainsi, comme Franck, un modèle alternatif nouveau, débarrassé de tout sexisme ou de toute idéologie soutenant des discriminations. Le discours de Franck et de l'apparition sur les féminismes rappelle encore une fois la position très critique de Catherine Marx sur ceux-ci.

L'enjeu de *Moralopolis* et des *Sorcières de la République* est de démontrer qu'une société meilleure ou idéale ne peut être établie sur des bases inégalitaires et sexistes, sur la violence et la vengeance, « et que l'écrasement des garçons ou leur relégation n'est pas plus opérante que l'écrasement des filles ou leur relégation⁴⁰⁹ ». En outre, les deux romans, au-delà de la représentation d'un pouvoir féministe et de son échec, entament une réflexion sur ce qu'est et ce que doit être le pouvoir lui-même, qu'il soit ou non aux mains des femmes. Les autrices divergent sur cette dernière question : Catherine Marx semble promouvoir dans son roman une vision humaniste, niant la possibilité pour les féministes de se faire une place au sein du pouvoir,

⁴⁰⁷ Catherine Marx, *Moralopolis*, op. cit., p. 155.

⁴⁰⁸ *Ibid.*, p. 250-251.

⁴⁰⁹ Natacha Vas-Deyres, *Op. cit.*, p. 363.

alors que Chloé Delaume souhaite repenser un modèle de pouvoir et de société sous un angle féministe et sororal, bien que ce dernier soit encore utopique. En dépit de cette divergence, les autrices inscrivent l'enjeu de leur roman dans la continuité des dystopies critiques féminines qui « soulèvent [...] les problématiques de la contemporanéité concernant les nouveaux totalitarismes et le complexe rapport entre l'idéologie et l'utopisme⁴¹⁰ ». La réflexion sur ces problématiques ne prend pas fin avec le récit de la chute du pouvoir. En effet, la dystopie ne s'achève cependant pas avec la disparition des régimes totalitaires féministes, et cet enchaînement dystopique nous permet de clôturer ce travail sur d'autres considérations concernant l'échec du pouvoir féministe, mais aussi sur le pouvoir lui-même.

3. Un éternel recommencement dystopique

Si le pouvoir des femmes expérimenté par la fiction ne peut conduire la société ailleurs qu'en dystopie, le pouvoir qui s'instaure après sa fin n'y parvient pas non plus. La fin des féministes au pouvoir laisse la place à une alternative tout aussi sombre.

Dans *Les Sorcières de la République*, la fin du pouvoir du Parti du Cercle et le Grand Blanc ne ramènent pas la société dans un état de stabilité et de paix. En effet, au fur et à mesure du procès de la Sibylle, on apprend qu'en l'an 2062 existe toujours une société que l'on pourrait considérer comme dystopique, en analysant notamment la façon dont le pouvoir exerce un contrôle social important sur les individus au travers de la technologie et des médias. La France de 2062 est devenue massivement médiatique : la télévision et la publicité sont omniprésentes et contrôlent la vie des citoyens. Plus particulièrement, la chaîne de télévision Grand Canal où est diffusé le procès de la Sibylle semble être le vecteur des injonctions gouvernementales aux citoyens. Par exemple, la chaîne de télévision donne un avertissement aux spectateurs : ils doivent rester très critiques envers ce qui est lu et diffusé durant le procès, notamment quand cela concerne le Parti du Cercle, afin de ne pas risquer de se convertir au paganisme ou d'être perturbés psychiquement. Le « Bureau de régulation des croyances » en profite pour rappeler sa campagne contre le polythéisme⁴¹¹. Plus loin dans le récit, on apprend que la chaîne diffuse des messages d'avertissements et que les écrans sur lesquels les citoyens suivent le procès sont en mesure de détecter leur état de fatigue avec la reconnaissance faciale et peuvent administrer des décharges électriques aux spectateurs dont les défenses psychiques sont fragilisées. Pour finir, on apprend que le pouvoir interdit le suicide, sous peine de poursuite de la famille⁴¹². Le

⁴¹⁰ Vita Fortunati, Raymond Trousson, Paola Spinozzi, *Histoire transnationale de l'utopie...*, op. cit., p. 1136.

⁴¹¹ Chloé Delaume, *Les Sorcières de la République*, op. cit., p. 132.

⁴¹² *Ibid.*, p. 222.

pouvoir, en 2062, exerce ainsi une certaine emprise sur les citoyens au moyen de la technologie et des médias, en comptant sur leur obéissance aveugle, puisqu'ils sont obligés de suivre « les instructions gouvernementales sans [se] poser de questions dans les prochains jours⁴¹³ ». L'aspect dystopique de la société et de l'ordre social succédant à ceux des féministes du Parti du Cercle repose principalement sur l'utilisation de tels moyens dans un but de contrôle social total des individus.

Ce contrôle social prend place dans un décor tout aussi dystopique : celui d'une France ravagée par les conséquences du réchauffement climatique et de la surpopulation. La société de 2062, telle que décrite par la Sibylle, n'apparaît donc pas sous un jour positif : « Nous sommes le 6 février 2062, l'Apocalypse n'a pas eu lieu, la Terre compte à ce jour dix milliards d'êtres humains. La température extérieure est de 35 degrés Celsius⁴¹⁴ ». De plus, la Sibylle constate d'autres conséquences à ce réchauffement climatique : il ne neige plus en France, les tempêtes sont devenues meurtrières et certains quartiers de Paris sont désormais inondés⁴¹⁵.

Dans le roman de Chloé Delaume, il n'a pas été possible de construire une société alternative ou meilleure après l'échec et la chute d'un pouvoir féministe totalitaire puisque les décennies à venir en France n'ont pas réussi à mener les individus au bonheur. La Sibylle ne manque pas de le souligner au terme de son procès : « Que souhaitez-vous demander, que pouvez-vous espérer, de quoi devez-vous rêver ? De façon générale, et indépendamment des problèmes climatiques, en ce moment, êtes-vous heureux⁴¹⁶ ? » La Sibylle n'a cependant que peu d'empathie envers les êtres humains. Elle n'est nullement surprise par la tournure dystopique qu'a prise une nouvelle fois la France : « L'homme n'est doté d'aucun instinct si ce n'est celui de la reproduction. Le désastre engendre le désastre. Comprenez : c'est dans votre structure de sécréter du malheur en croyant évoluer⁴¹⁷ ». La Sibylle rappelle ainsi la nature autodestructrice de l'Homme, qui le conduira inévitablement à la catastrophe, même s'il pense progresser sur le bon chemin. Suivant ce portrait dressé par la Sibylle, l'Homme porterait naturellement en lui un potentiel dystopique, tout comme les femmes portent en elles la rancœur qui fait naître la vengeance et la violence. Cette prédestination inscrite dans la nature de l'être humain permet d'expliquer l'échec de ce nouvel ordre social de 2062, ainsi que celui des féministes et des femmes qui ont eu le pouvoir. Delaume anticipe d'ailleurs cette conclusion

⁴¹³ Chloé Delaume, *Les Sorcières de la République*, op. cit., p. 285.

⁴¹⁴ *Ibid.*, p. 24.

⁴¹⁵ *Ibid.*, p. 23.

⁴¹⁶ *Ibid.*, p. 345.

⁴¹⁷ *Ibid.*, p. 23.

sous la forme d'une citation d'Aldous Huxley placée en exergue au début d'un chapitre : « Le fait que les hommes tirent peu de profit des leçons de l'Histoire est la leçon la plus importante que l'Histoire nous enseigne⁴¹⁸ ». Cette citation, tirée d'un essai philosophique de l'auteur, *Les portes de la perception* (1954), annonce d'emblée ce futur cycle dystopique dans lequel se trouvent précipités le pouvoir féministe, puis celui de 2062. Les Hommes ne sont pas capables d'évoluer de manière positive en regard de leur propre Histoire.

La mort de la Sibylle constitue le second exemple de recommencement dystopique dans le roman de Delaume. En effet, son procès tout au long du roman fait écho au procès pour sorcelleries qui avaient cours au XVI^e siècle : « La voici enfin. La Sibylle. Enchaînée, pieds nus, en robe blanche pareille à ses cheveux⁴¹⁹ ». Le procès de 2062 reproduit celui d'une sorcière face à un tribunal d'antan, en raison de la narration continue de la Sibylle, de sa robe blanche et de ses pieds enchaînés, mais aussi la « cagoule pointue⁴²⁰ » portée par les juges. Évelyne Ledoux-Beaugrand remarque également l'importance du lieu du procès, à savoir l'ancien Stade de France converti en un immense Tribunal. Ainsi, le procès « se tient sur une scène, au sens propre comme au figuré, où se confondent le juridique et le spectaculaire, rappelant par là les grands procès historiques des sorcières⁴²¹ ».

Le procès de la Sibylle renvoie à une sombre période de l'Histoire : les chasses aux sorcières et les procès pour sorcellerie en Europe. Il y a donc un retour à ces événements que l'on pourrait qualifier de « dystopiques », en raison de leur nature cauchemardesque et violente. Ce procès pour sorcellerie vient couronner la chute de l'ère du pouvoir aux mains des féministes-sorcières. Il y a comme un éternel recommencement de la dystopie ainsi que de l'Histoire : si les sorcières reviennent, elles seront à nouveau jugées et brûlées. Le procès de la Sibylle en est l'exemple, puisque le lendemain du procès il est prévu de brûler de la Sibylle lors d'un congé national et de festivités. Cette répétition dystopique s'accompagne d'une autre, étant donné que la condamnation de la Sibylle sert à assouvir la vengeance du peuple :

L'État contre le Parti du Cercle, les civils contre la Sibylle. Celle qui a planifié la chute de la Ve République, égorgé sa Constitution, exécuté notre mémoire. Celle qui a, par ce grand trauma, engendré l'avènement de la VI^e République. Celle qui a éventré le corps social et dissous son tissu. Celle qui a détruit notre unité psychique en décapitant nos repères, fondations et structures⁴²².

⁴¹⁸ Chloé Delaume, *Les Sorcières de la République*, op. cit., p. 113.

⁴¹⁹ *Ibid.*, p. 20.

⁴²⁰ *Ibid.*, p. 25.

⁴²¹ Évelyne Ledoux-Beaugrand, *Op. cit.*, p. 31.

⁴²² Chloé Delaume, *Les Sorcières de la République*, op. cit., p. 16.

Dernière représentante du Parti du Cercle et du pouvoir féministe, la Sibylle devient la seule accusée des violences du Grand Blanc et essuie seule la colère des hommes et des femmes de 2062 : « Demain, je vais mourir. Le peuple en sera satisfait, le gouvernement soulagé⁴²³ ». La Sibylle, malgré son opposition à la prise de pouvoir des déesses, représente le bouc émissaire parfait pour éteindre la soif de vengeance des citoyens et du pouvoir actuel en regard des conséquences de l'amnésie collective et des dégâts causés par le pouvoir féministe. Cet accomplissement d'une vengeance collective fait encore une fois écho aux procès de sorcellerie : « la sorcière est toujours susceptible d'être mise au service du conservatisme, sa capture et sa mise à mort signant le retour à l'ordre⁴²⁴ ». L'exécution de la sorcière, désignée comme bouc émissaire, doit permettre à la société une forme d'« exorcisation » du mal l'habitant, autrement dit du sentiment de honte consécutif au Grand Blanc, et ainsi aboutir à un retour à la normale.

La fin du roman est une nouvelle fois marquée par l'ambivalence de la sorcière. Si la Sibylle constitue bel et bien une figure du bouc émissaire, de la victime de la société et du patriarcat, elle n'en reste pas moins une femme de pouvoir, comme le démontre la dernière phrase du roman. *Les Sorcières de la République* s'achève sur cette pensée de la Sibylle, attendant la mort dans sa cellule : « Je remets mon histoire à qui saura en faire un nouveau commencement⁴²⁵ ». La Sibylle, avec ces derniers mots, semble ainsi prendre à partie à la fois les Français et Françaises qui ont été témoins de son procès et de l'histoire du Parti du Cercle, mais aussi le lecteur lui-même. Sa narration permet, au sein de ce cycle dystopique, de perpétuer la parole d'une sorcière : « [C'est] là la volonté de la sorcière de transmettre, de créer une communauté par le biais d'un savoir partagé de sorte à faire advenir un monde autre⁴²⁶ ». Avec son histoire, racontée aux citoyens français de 2062, la Sibylle espère ainsi perpétuer la sororité et rendre à nouveau les femmes puissantes, dans un avenir qui restera inconnu du lecteur.

Dans *Moralopolis*, la prédiction du futur esquissée laconiquement par l'apparition à Franck laisse entrevoir au lecteur un avenir tout aussi dystopique. On y apprend que la tyrannie féministe atteindra un tel paroxysme de violences et de répressions qu'il finira par mener les hommes à se révolter et à prendre le pouvoir. À cette sombre prophétie, l'apparition ajoute : « Car la vie n'est qu'un éternel recommencement, puisque l'être humain est stupide et fat. Les

⁴²³ Chloé Delaume, *Les Sorcières de la République*, op. cit., p. 351.

⁴²⁴ Évelyne Ledoux-Beaugrand, *Op. cit.*, p. 32.

⁴²⁵ Chloé Delaume, *Les Sorcières de la République*, op. cit., p. 355.

⁴²⁶ Évelyne Ledoux-Beaugrand, *Op. cit.*, p. 32-33.

opprimés d'aujourd'hui seront les oppresseurs de demain⁴²⁷ ». On comprend que les hommes, après avoir fait tomber le pouvoir féministe, instaureront une nouvelle domination masculine oppressive envers les femmes, inversant de nouveau les rapports de force entre les sexes. L'apparition souligne également la dimension cyclique de la vie (« un éternel recommencement »), que nous pouvons assimiler dans ce roman à un recommencement dystopique. Celui-ci issu d'une incessante guerre des sexes, puisqu'à Moralopolis se succèdent des pouvoirs plus oppressifs les uns que les autres, guidés par le désir de vengeance envers le sexe opposé. Tout comme la Sibylle, l'apparition a peu d'estime pour les humains, puisqu'elle les considère comme « stupides » et « fats ». Cette nature humaine est d'ailleurs à l'origine de cet éternel recommencement, ce qui laisse supposer, comme dans le roman de Delaume, que les Hommes sont incapables de progresser de manière à briser le cercle dystopique dans lequel ils se sont eux-mêmes emprisonnés.

Moralopolis et *Les Sorcières de la République* sont engagés dans un cycle dystopique, déclenché d'abord par la prise de pouvoir des femmes. Les opposants à ce pouvoir, en réussissant à y mettre fin, n'arrivent pas à instaurer un ordre social et un pouvoir autres que dystopiques pour remplacer la tyrannie féministe. Un retour à la normale paraît donc impossible, le processus dystopique semble s'être intégré à l'univers du roman et ne plus pouvoir le quitter. En ceci, les dystopies de Marx et Delaume sont incontestablement pessimistes, là où la dystopie de Robert Merle aboutissait à la révolte face au pouvoir féministe et l'instauration d'un pouvoir alternatif, modéré et pacifique⁴²⁸. Les deux romans ne proposent dès lors aucune alternative positive ou optimiste à ce recommencement dystopique. Le pouvoir des femmes et celui qui le remplace par la suite ne sont que des repoussoirs, des exemples de sociétés fictionnelles ayant mal tournées, incapables de réparer les inégalités ou les méfaits du pouvoir. Ces fictions dystopiques échouent alors, non seulement de façon définitive, mais aussi de façon vaine, étant donné que « [...] la fiction n'a pas réellement d'emprise sur le réel, puisqu'elle reste confinée dans un espace-temps illusoire, celui du livre et de la lecture⁴²⁹ ».

⁴²⁷ Catherine Marx, *Moralopolis*, op. cit., p. 248.

⁴²⁸ Natacha Vas-Deyres, *Op. cit.*, p. 359.

⁴²⁹ Vincent Engel, *Fiction : l'impossible nécessité*, Hévillers, Ker éditions, 2013, p. 198.

L'expérience fictionnelle proposée par Chloé Delaume et Catherine Marx a doublement échoué. Le pouvoir des femmes a peu à peu versé dans le totalitarisme et la dystopie, annihilant toute possibilité d'atteindre le bonheur au sein d'une société idéale. Plus encore, les récits s'enlisent dans une dystopie sans fin, et ce même après la chute de la tyrannie féministe. Homme ou femme, féministe ou non, aucun personnage ne semble apte à jeter les bases d'une société meilleure. L'utopie féministe n'a donc pas sa place dans *Moralopolis* et *Les Sorcières de la République*, et en comprendre les raisons constitue l'enjeu même des autrices, permettant une réflexion à la fois sur le pouvoir, sur les féminismes de leur époque – qui est aussi la nôtre –, mais aussi sur la nature humaine, décidément incapable d'engendrer le Bien.

Conclusion

Le pouvoir des femmes dans la fiction se révèle être fragile. Il navigue en eaux troubles, entre utopie et dystopie, l'écart qui les sépare semblant parfois bien mince. Certaines écrivaines féministes ont attribué une nature utopique à ce pouvoir dans l'espoir de voir naître, un jour, une société alternative et nécessairement meilleure pour les femmes. Peu d'entre elles se sont aventurées dans les ténèbres dystopiques pour traiter de ce sujet. Cependant, loin de consister en une attaque infertile contre le pouvoir des femmes, ces dystopies portent en elles une réflexion sur ce que les féminismes sont en mesure d'apporter au pouvoir et sur ce qu'il leur porterait inévitablement préjudice dans l'esquisse d'une société idéale.

À leur tour, Catherine Marx et Chloé Delaume ont décidé de représenter le pouvoir dans *Moralopolis* et dans *Les Sorcières de la République* sous la forme d'une dystopie. Ces romans nous étaient apparus comme doublement atypiques, compte tenu de l'originalité du sujet dans la littérature et de par le fait qu'ils soient écrits par des femmes. Le caractère atypique de ces deux romans implique alors un questionnement initial : pourquoi Catherine Marx et Chloé Delaume ont souhaité représenter le pouvoir des femmes féministes au sein d'une fiction dystopique ? Quels sont les raisons et les enjeux engagés par cette représentation dystopique ?

Avant de répondre à cette problématique, il nous fallait replacer celle-ci dans un cadre théorique, celui de la dystopie. Un détour par l'utopie fut également nécessaire, étant donné la relation étroite entre dystopie et utopie, mais aussi entre utopie et féminismes. Ce cadrage théorique a soulevé l'objectif principal poursuivi par la dystopie, c'est-à-dire sa volonté de proposer une réflexion critique et une mise en garde sur les tendances politiques ou sociales présentes dans le monde contemporain de l'auteur. Ainsi, les autrices de dystopies, féministes ou non, interrogent leur époque grâce à une expérimentation fictionnelle qui pousse à son paroxysme des transformations sociales ou politiques.

Le premier chapitre de ce travail, qui revenait sur l'accession au pouvoir politique des féministes et de leur projet d'égalité, a été l'occasion de faire un premier parallèle entre le monde fictionnel des romans et celui des autrices. Nous avons en effet examiné le projet des féministes ainsi que la représentation des féminismes dans les deux romans au regard d'éléments sociohistoriques des féminismes depuis les années 1970. Un tel retour dans le passé était utile pour comprendre la complexité des féminismes. Il était apparu que la représentation des féminismes dans les romans, s'ils n'étaient pas représentés dans leur diversité, était

conforme à la position défendue par les autrices au sujet du féminisme. Là où Catherine Marx dénonce un féminisme français devenu essentialisant et victimaire, Chloé Delaume appelle à la sororité pour enfin unir les femmes dans une cause commune, celle du renversement du patriarcat.

Dans le deuxième chapitre, la mise en application du projet féministe devait aboutir à une égalité effective de toute la société. À ce stade du récit, le pouvoir féministe donne à la société un fondement utopique puisqu'il vise l'égalité effective entre les sexes, notamment grâce à la sororité. Cependant, plusieurs problèmes se sont posés quant à la réelle utopie que constitue le pouvoir. Nous avons mis en évidence, dans le prolongement du premier chapitre, les défaillances causées par la mise en application du projet féministe. Celui-ci avait l'intention de permettre à toutes les femmes d'accéder à cette utopie. Les actions et le discours du pouvoir féministe démontrent toutefois que ce dernier exclut un certain nombre de femmes de ce projet. Le pouvoir étant incapable de penser la condition des femmes en dehors de la domination masculine, il maintient une vision réductrice de celles-ci. Par conséquent, le projet féministe ne pouvait être mené à son terme qu'en opposant systématiquement les femmes et les hommes au sein d'une rhétorique victimaire et en concevant la maternité et la sexualité comme une aliénation patriarcale. Deux premiers traits dystopiques ont finalement émergé de cette utopie féministe. D'une part, les féministes au pouvoir entraînaient la dissolution des individus dans une collectivité, les envisageant uniquement en fonction de leur sexe. Hommes et femmes perdaient leur individualité au profit de cette classification différentialiste raffermissée. D'autre part, les hommes, en dépit de leur nature supposée de « bourreaux » des femmes, étaient systématiquement stigmatisés au sein de ce nouvel ordre social et politique.

Le pouvoir féministe, à la fin des romans, fait entrer les individus en dystopie. Dans la continuité de la mise en application du projet féministe, les hommes sont de plus en plus désavantagés et opprimés par le pouvoir qui se change progressivement en régime totalitaire. Si le pouvoir finit par s'effondrer, sa fin ne signale pas celle de l'expérience fictionnelle des romans. Le pouvoir qui succède à celui des féministes perpétue toujours une forme de violence et de contrôle social emprisonnant les sociétés dans une boucle dystopique inextricable.

Les deux premiers chapitres ont montré l'origine du problème avec le pouvoir, à savoir son idéologie féministe et la vision du monde qui en découlait. Les féministes envisagent les femmes comme d'éternelles victimes des hommes, ce qui leur permet de justifier la stigmatisation des hommes.

Ce dont témoigne le dernier chapitre, c'est de l'incompatibilité d'un pouvoir féministe avec un désir de vengeance ancré chez celles qui souhaitent faire advenir le changement. Une utopie féministe n'a pas sa place au sein d'un pouvoir politique traditionnel. Plus encore, la dystopie qui se poursuit dans les romans tend à démontrer que le pouvoir ne peut perdurer en exerçant de la violence ou des discriminations en fonction du sexe. Si Delaume garde espoir quant à la réalisation d'une utopie féministe basée sur un modèle de société dénué de hiérarchie et de violence, Marx rejette toute forme de projet féministe qui entrave la possibilité de soutenir une perspective plus humaniste des rapports entre les sexes. Néanmoins, toutes les deux tentent de repousser un certain modèle de pouvoir, fonctionnant toujours sur la base de violences et de hiérarchisation. Par le biais de la dystopie, les autrices semblent ainsi guider le lecteur vers cette réflexion sur le pouvoir en lui-même, qu'il soit féministe ou non.

Pour terminer, nous reprendrons les mots de Florence Degavre et de Sophie Stoffel qui formulent également une réflexion sur les possibilités d'alternatives au pouvoir traditionnel :

Si nous assumons la réalité et la lecture du monde en termes de domination et de rapports inégaux d'accès aux ressources, posons-nous alors les questions suivantes : voulons-nous être dans le camp des dominant-e-s ? Voulons-nous renverser ce rapport ? Voulons-nous agir de sorte à ce que les rapports de domination ne soient plus liés au genre mais à d'autres caractéristiques (ethnie, race, classe), au risque de renforcer ces dernières ? Si, au contraire, nous maintenons que le féminisme est en mesure de créer une réalité et une lecture du monde hors des concepts de pouvoir et de domination, qu'avons-nous à proposer⁴³⁰ ?

Penser un autre modèle de pouvoir et de société implique d'être en mesure de se poser ces différentes questions. Le cheminement vers un de ces modèles semble encore long, donnant ainsi l'opportunité aux auteurs et aux autrices de continuer à exploiter cette réflexion dans la fiction utopique ou dystopique.

Finalement, la société idéale n'existerait-elle nulle part ailleurs qu'en imagination⁴³¹ ?

⁴³⁰ Florence Degavre et Sophie Stoffel, « Du pouvoir... ! Du fonctionnement du pouvoir en général et des stratégies de résistances en particulier », dans S. Stoffel (sous la dir. de), *Femmes et pouvoirs*, Bruxelles, Université des femmes, « Pensées féministes », 2007, p. 344-345.

⁴³¹ Éric Faye, *Op. cit.*, p. 97.

Bibliographie

1. Bibliographie primaire

1.1. Corpus d'étude

MARX, Catherine, *Moralopolis*, Milly-la-Forêt, Éditions Tabou, 2012.

DELAUME, Chloé, *Les Sorcières de la République*, Paris, Seuil, « Fiction & Cie », 2016.

1.2. Œuvres complémentaires

DELAUME, Chloé, *Mes bien chères sœurs*, Paris, Seuil, « Fiction & Cie », 2019.

MERLE, Robert, *Les hommes protégés*, Paris, Gallimard, 1974.

PERKINS GILMAN, Charlotte, *Herland*, trad. de l'anglais par B. Hoëpffner, Paris, Robert Laffont, « Pavillons Poche », 2019.

WITTIG, Monique, *Les Guérillères*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1969.

1.3. Entretiens et articles

MARX, Catherine, « Quand le féminisme vire mal... », dans *Agoravox*, le 5 septembre 2012, disponible sur Internet : <https://www.agoravox.fr/actualites/societe/article/quand-le-feminisme-vire-mal-122156>.

LEMENAGER, GREGOIRE, « Ni prudes ni soumises : on a parlé vie de couple, folie et prostitution avec Claire Castillon et Chloé Delaume », dans *Le Nouvel Observateur*, 19 janvier 2012, disponible sur Internet : <https://bibliobs.nouvelobs.com/romans/20120118.OBS9095/ni-prudes-ni-soumises-on-a-parle-vie-de-couple-folie-et-prostitution-avec-claire-castillon-et-chloe-delaume.html>.

PROFIZI, Alexandra, « *Les Sorcières de la République* : la conversion de Chloé Delaume », dans *La Règle du Jeu*, le 29 août 2016, disponible sur Internet : <https://laregledujeu.org/2016/08/29/29740/les-sorcières-de-la-republique-la-conversion-de-chloe-delaume/>.

2. Bibliographie secondaire

2.1. Études critiques spécifiques

LEDoux-BEAUGRAND, Évelyne, « *Les sorcières de la République* de Chloé Delaume », dans *Spirale*, n°264, 2018, p. 31-33.

TROIN-GUIS, Anyisia, « Une narrativisation singulière du féminisme : lecture de quelques œuvres de Chloé Delaume », dans *Postures*, n° 15, 2012, disponible sur Internet : <http://revuepostures.com/fr/articles/troin-guis-15>.

2.2. Études critiques générales

BRAGA, Corin, *Pour une morphologie du genre utopique*, Paris, Classiques Garnier, 2018.

CLAISSE, Frédéric, « En attendant la fin du monde : deux espèces d'apocalypticiens », dans *Culture, le magazine culturel en ligne de l'Université de Liège*, 2012, disponible sur Internet : <http://culture.ulg.ac.be>.

ENGELIBERT, Jean-Paul, GUIDÉE, Raphaëlle, *Utopie et catastrophe. Revers et renaissance de l'utopie (XVI^e-XXI^e siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.

FAYE, Éric, *Dans les laboratoires du pire : totalitarisme et fiction littéraire au XX^e siècle*, Paris, Corti, 2003.

FORTUNATI, Vita, TROUSSON, Raymond, SPINOZZI, Paola, *Histoire transnationale de l'utopie littéraire et de l'utopisme*, Paris, Champion, « Bibliothèque de littérature générale et comparée », 2008.

GODIN, Christian, « Sens de la contre-utopie », dans *Cités*, vol. 42, n°2, 2010, p. 61-68, disponible sur Internet : <https://doi.org/10.3917/cite.042.0061>.

MOALIC-BOUGLE, Anne-Sarah, « Femmes, politique et imaginaire. Deux romans de science-fiction au XIX^e siècle », dans *Revue d'histoire politique*, n°17, 2012, p. 149-161.

PAQUOT, Thierry, *Utopies et utopistes*, Paris, La Découverte, « Repères », 2007.

RIOT-SARCEY, Michèle, BOUCHET, Thomas, PICON, Antoine, *Dictionnaire des utopies*, Paris, Larousse, « Les référents », 2002.

RUMPALA, Yannick, « Ce que la science-fiction pourrait apporter à la pensée politique », *Raisons politiques*, n° 40, 2014, p. 97-113, disponible sur Internet : <https://doi.org/10.3917/rai.040.0097>.

STIENON, Valérie, « Dystopies de fin du monde - Une poétique littéraire du désastre », dans *Culture, le magazine culturel en ligne de l'Université de Liège*, 2012, disponible sur Internet : <http://culture.ulg.ac.be>.

VAS-DEYRES, Natacha, *Ces français qui ont écrit demain : utopie, anticipation et science-fiction au XX^e siècle*, Paris, Champion, « Bibliothèque de littérature générale et comparée », 2013.

VERSINS, Pierre, *Encyclopédie de l'utopie, des voyages extraordinaires et de la science-fiction*, Lausanne, L'âge d'homme, 1972.

2.3. Sociologie et histoire des féminismes

BARD, Christine (sous la dir. de), *Les féministes de la deuxième vague*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Archive du féminisme », 2012.

BARD, Christine, CHAPERON, Sylvie, *Dictionnaire des féministes. France - XVIII^e – XXI^e siècle*, Paris, PUF, 2017.

BERGES, Karine, BINARD, Florence, GUYARD-NEDELEC, Alexandrine, *Féminismes du XXI^e siècle : une troisième vague ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Archives du féminisme », 2017.

BLAIS, Mélissa, FORTIN-PELLERIN, Laurence, LAMPRON, Ève-Marie, PAGE, Geneviève, « Pour éviter de se noyer dans la (troisième) vague : réflexions sur l'histoire et l'actualité du féminisme radical », dans *Recherches féministes*, vol. 20, n°2, 2007, p. 141-162, disponible sur Internet : <https://doi.org/10.7202/017609ar>.

BOUCHARD, Guy, « Les modèles féministes de société nouvelle », dans *Philosophiques*, vol. 21, n°2, 2014, p. 483-501, disponible sur Internet : <https://doi.org/10.7202/027289ar>.

CHOLLET, Mona, *Sorcières : la puissance invaincue des femmes*, Paris, La Découverte, « Zone », 2018.

ENGEL, Vincent, *Fiction : l'impossible nécessité*, Hévíllers, Ker éditions, 2013.

GAUSSOT, Ludovic, « Engagement et connaissance : sens et fonction de l'utopie pour la recherche féministe », dans *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 115, n°2, 2003, p. 293-310, disponible sur Internet : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociologie-2003-2-page-293.htm>.

HIRATA, Helena, LABORIE, Françoise, LE DOARE, Hélène, SENOTIER, Danièle (coord.), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF, « Politique aujourd'hui », 2000.

LAMOUREUX, Diane, « Y a-t-il une troisième vague féministe ? », dans *Cahiers du Genre*, vol. 1, n°3, 2006, p. 57-74.

OPREA, Denisa-Adriana, « Du féminisme (de la troisième vague) et du postmoderne », dans *Recherches féministes*, vol. 21, n°2, 2008, p. 5-28, disponible sur Internet : <https://doi.org/10.7202/029439ar>.

RIOT-SARCEY, Michèle, *Histoire du féminisme*, Paris, La Découverte, « Repères », 2015.

ROCHEFORT, Florence, *Histoire mondiale des féminismes*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 2018.

STOFFEL, Sophie (sous la dir. de), *Femmes et pouvoirs*, Bruxelles, Université des femmes, « Pensées féministes », 2007.

YAGUELLO, Marina, *Les mots et les femmes : essai d'approche sociolinguistique de la condition féminine*, Paris, Payot, « Langages et Sociétés », 1979.

2.4. Articles de presse et sites officiels

« Historique des Chiennes de garde », dans *Chiennes de garde*, disponible sur Internet : <http://www.chiennesdegarde.com/>.

AGNOUX, Alban, « Allons-nous vers une revanche masculiniste ou un féminisme radical ? », *Usbek & Rica*, le 23 mars 2018, disponible sur Internet : <https://usbeketrica.com/article/allons-nous-vers-une-revanche-masculiniste-ou-un-feminisme-radical>.

CASTER, Sylvie, « L'expression "chienne de garde" », dans *Marianne*, le 20 septembre 1999, disponible sur Internet : <https://www.marianne.net/archive/l-expression-chienne-de-garde>.

CROQUET, Pauline, « #MeToo, du phénomène viral au "mouvement social féminin du XXI^e siècle" », dans *Le Monde*, le 14 octobre 2018, disponible sur Internet :

https://www.lemonde.fr/pixels/article/2018/10/14/metoo-du-phenomene-viral-au-mouvement-social-feminin-du-xxie-siecle_5369189_4408996.html.

DAUMAS, Cécile, « 2019, le féminisme "je veux tout" », dans *Libération*, le 6 mars 2019, disponible sur Internet : https://www.liberation.fr/debats/2019/03/06/2019-le-feminisme-je-veux-tout_1713446.

EDIN, Vincent, MAO, Blaise, « Soyons optimistes : le patriarcat bande mou », dans *Usbek & Rica*, le 23 octobre 2017, disponible sur Internet : <https://usbeketrica.com/article/soyons-optimistes-le-patriarcat-bande-mou>.

JORDAN, Justine, « The Power by Naomi Alderman review – if girls ruled the world », dans *The Guardian*, novembre 2016, disponible sur Internet : <https://www.theguardian.com/books/2016/nov/02/the-power-naomi-alderman-review>.

MAHLER, Thomas, « Peggy Sastre : "#MeToo a été accaparé par un féminisme aux allures de religion" », dans *Le Point*, le 3 octobre 2018, disponible sur Internet : https://www.lepoint.fr/societe/peggy-sastre-metoo-a-ete-accapare-par-un-feminisme-aux-allures-de-religion-03-10-2018-2259756_23.php.

